



hannut
tour des villages
2025

Wansin

Dossier Patrimoine

2^e édition, revue et complétée

Table des matières

Le village.....	3
L'église Sainte-Apolline	91
Les anciens presbytères	123
L'ancienne maison et école communales.....	127
La ferme du Tchestia	133
La vallée du ruisseau de Wansin	153
Le Cherra.....	165
Bâtiments remarquables des 18 ^e , 19 ^e et 20 ^e siècles	167
Les chemins et sentiers de Wansin.....	179
Les activités du Comité de Village de Wansin.....	193
Visite virtuelle des bâtiments remarquables de Wansin	195
Bibliographie	199

Ce dossier a été élaboré par M. Oswald VOPAT dans le cadre du « Festival 2025 de Musique et du Patrimoine de Hannut » organisé en septembre 2025 par l'ASBL « Le Tour des Villages de Hannut ».

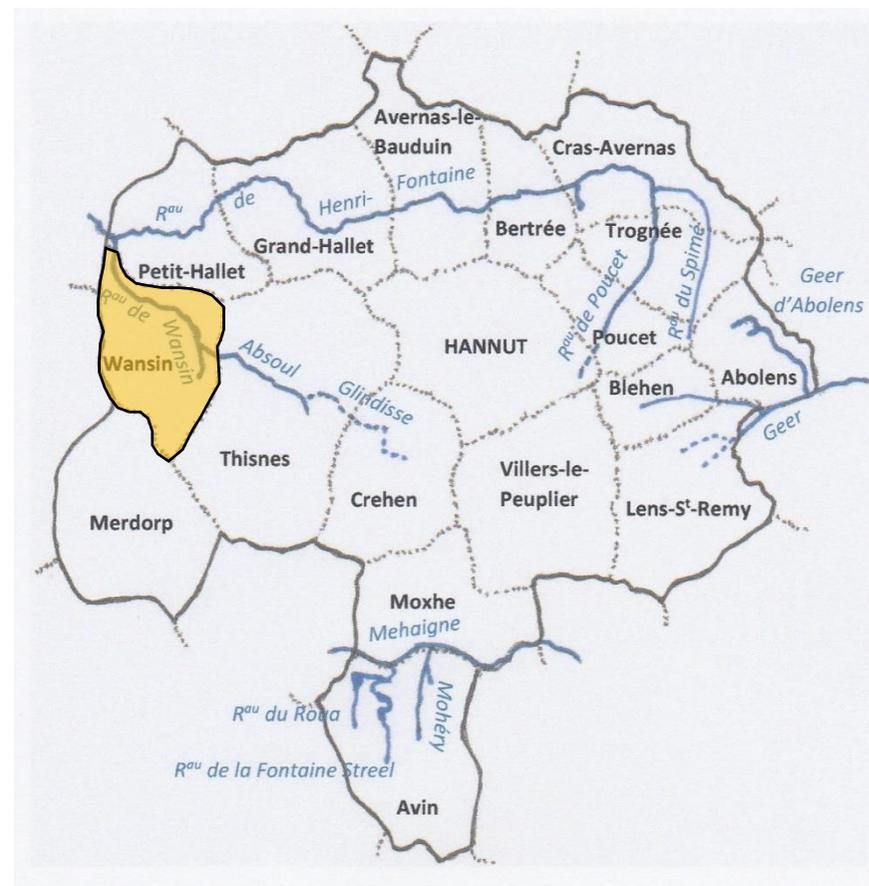
WANSIN

Le village



La commune de Hannut est constituée de la ville de Hannut et de dix-sept villages. Wansin est l'un d'eux. Sa superficie est de 404 hectares, ce qui le classe en 13^e position en importance dans l'entité. En 2020, il comptait 293 habitants, ce qui l'amenait en 17^e position, c'est-à-dire en avant-dernière place avant Blehen.

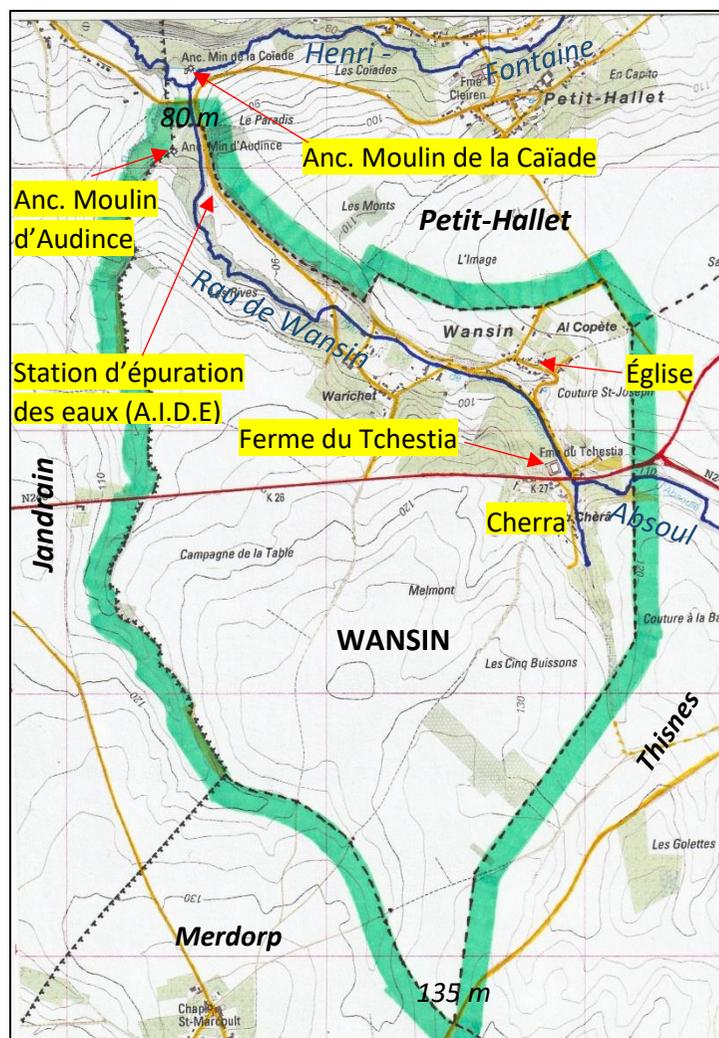
Wansin s'allonge en partie dans la vallée du ruisseau de Wansin, qui prend sa source au Cherra en



contrebas des grandes terres de culture qui séparent Thisnes de Merdorp. Près de la *ferme du Tchestia*, ce ruisseau reçoit les eaux moins abondantes de l'Ab-

soul, en provenance de Thisnes. D'une longueur approximative de 3 km, il s'écoule dans une vallée asymétrique : les versants de la rive droite sont assez

raides et généralement boisés, ceux de la rive gauche par contre sont des prairies qui s'élèvent plus doucement vers la route qui relie Hannut à Jodoigne. Il se



jette dans le ruisseau de Henri-Fontaine à proximité de l'ancien moulin de la Caïade à Petit-Hallet. Le long de ses rives croît une flore particulièrement intéressante : 296 variétés de plantes y ont été observées, dont 25 espèces rares, 25 très rares et 24 peu fréquentes. La ville de Hannut a classé en zone verte la partie inférieure de la vallée, excluant de la sorte toute construction.



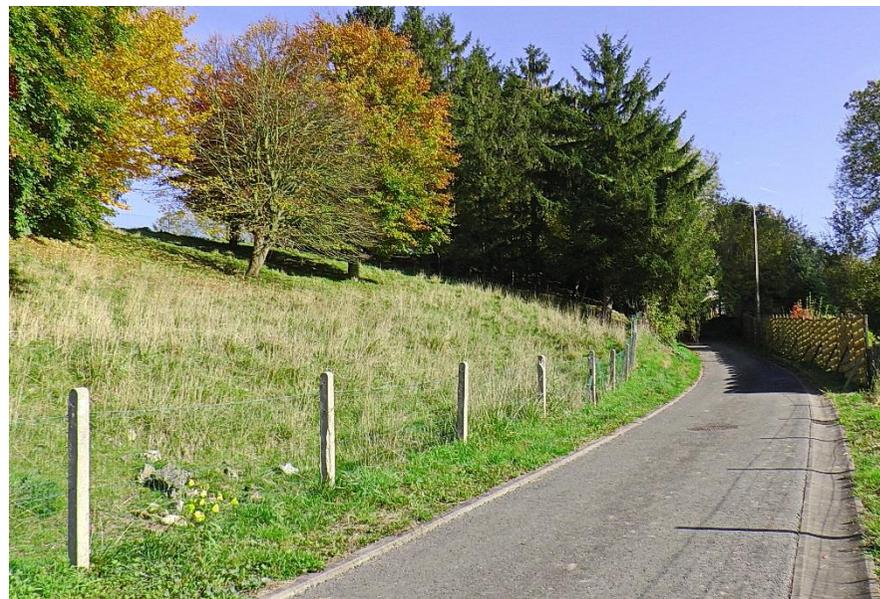
Plus en amont, à la sortie du village, sur la rue d'Orp, une station d'épuration traitant les eaux usées de Thisnes et de Wansin a été mise en service en 2014. Depuis la dernière guerre mondiale, nous vivons effectivement à l'époque du « tout à l'égout », de la machine à laver le linge, du lave-vaisselle, des sanitaires et des salles de bain bien équipées. Tout cela contribue au confort de chacun d'entre nous, mais conduit à l'utilisation, donc à la pollution, de 150 à 200 litres d'eau potable en moyenne par jour et par habitant dans notre région. Toutes ces eaux usées domestiques se retrouvent dans les rivières et peuvent

concourir non seulement à la destruction de leur faune et de leur flore, mais également à la pollution des nappes aquifères dans lesquelles nous puisons une grosse part de l'eau potable. C'est la raison pour laquelle il est indispensable de traiter les eaux usées. Dans la province de Liège, c'est l'A.I.D.E. (Association Intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des communes de la province) qui est chargée de l'épuration des eaux. Le rôle des stations d'épuration consiste à épurer les eaux urbaines résiduaires recueillies à l'entrée de la station, afin de rendre une eau propre et de qualité au milieu naturel.



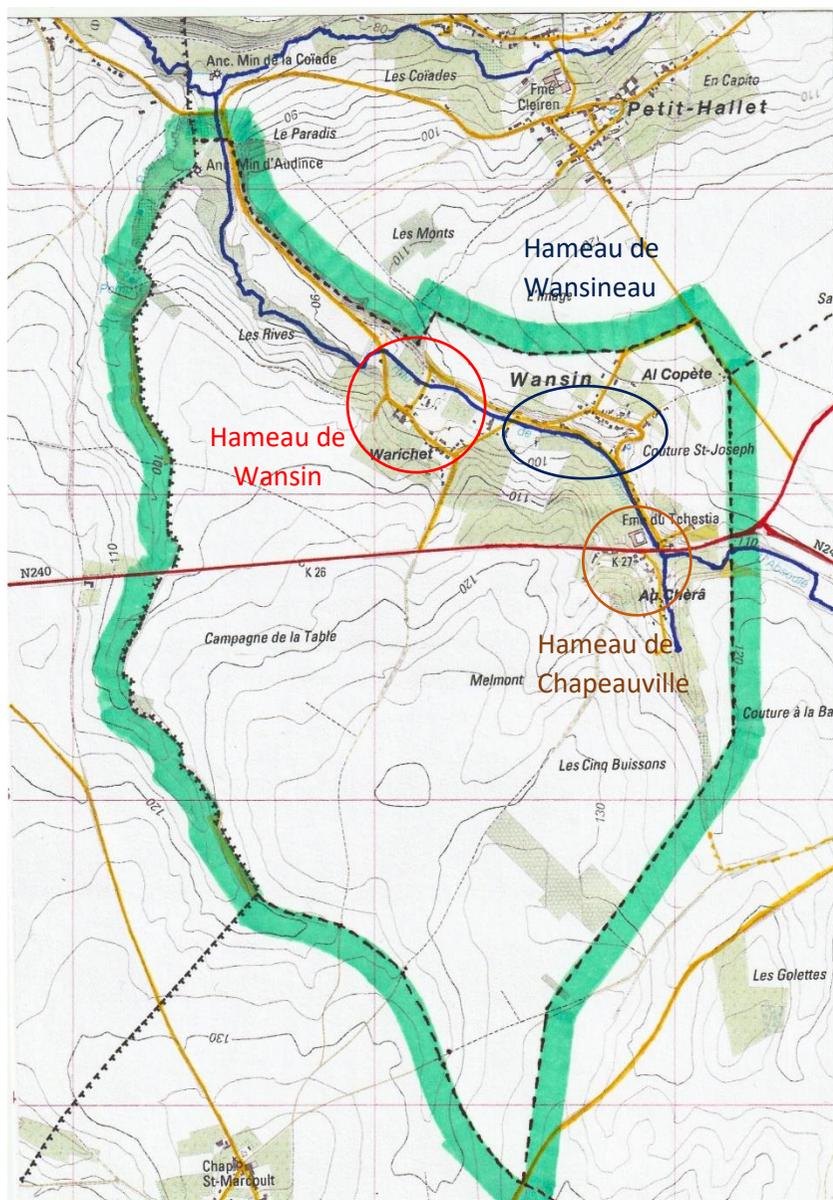
La station d'épuration de Wansin a une capacité nominale de 4500 équivalents-habitants. Cette capacité permettra bientôt de traiter les eaux usées, non seulement de Thisnes et Wansin, mais également celles de Grand-Hallet et de Petit-Hallet. Actuellement, les eaux usées de ces deux villages se déversent via une vingtaine d'exutoires directement dans le ruisseau de Henri Fontaine. Bientôt, la construction d'un collecteur d'eaux usées sur leurs territoires va être réalisée. Ensuite, une station de pompage installée sur le territoire de Petit-Hallet permettra de refouler ces eaux usées dans une conduite à construire parallèlement au ruisseau Wansin jusqu'à la station d'épuration de Wansin, où elles pourront également être traitées.

Le centre du village, qui comprend l'église, l'ancienne maison communale et l'ancienne école, s'est installé au-dessus du versant droit du ruisseau de Wansin. Le village présente de ce fait un relief inhabituel dans l'entité de Hannut : de petites routes y serpentent et y montent assez fort, ce qui donne l'envie de surnommer le village « *la petite Suisse de Hannut* ».



Le point culminant, dans les campagnes à proximité de la route vers Merdorp, se situe à 135 m. Son point le plus bas est proche de 80 m à proximité de l'ancien moulin d'Audince.

Le village était autrefois divisé en trois hameaux : *Wansin* dans la vallée au pied « des Monts », sur la rue d'Orp ; *Wansineau* sur la colline autour de l'église et à son pied dans la vallée, et *Chapeauville* à proximité de la ferme du Tchestia, résidence des anciens seigneurs de Wansin au 18^e siècle.

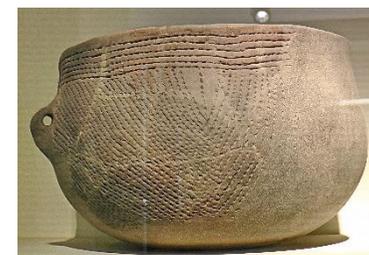


Origine du nom du village

La première appellation du village remonte à 1050 sous le nom de *Wansine*. Ce nom aurait une origine germanique : le radical *wangja-*, dérivé de *wanga-* signifie le champ, la prairie ; le suffixe *-ina* indiquant un domaine. *Wansin* signifierait donc « le domaine de la prairie ». L'écriture *Wansin* apparaît déjà en 1266. On trouvera également *Wansins* en 1294 et *Wansiens* vers 1350.

Des premiers hommes sédentaires aux Celtes

La première civilisation sédentaire qui s'est installée en Hesbaye est la civilisation « omalienne », environ 5 000 ans av. J.-C. Pour la conservation des réserves alimentaires et pour le transport de l'eau, les agriculteurs sédentaires fabriquaient de remarquables poteries de terre cuite qu'ils décoraient en y dessinant des rubans, d'où le qualificatif de « rubanée » donné à leur civilisation. Des fragments de poterie, des tessons, des silex, ont été mis au jour lors de fouilles à Lens-Saint-Servais et des traces de maisons communautaires préhistoriques y ont été repérées. Ces habitations



rectangulaires de 20 à 30 m de long étaient construites en bois et torchis (mélange de terre, d'eau et de paille hachée, plaqué sur un clayonnage en bois). Nul doute que ces premiers agriculteurs ont travaillé la terre également à Wansin ou y ont fait paître leur troupeau.



Près de mille ans plus tard, les vallées de la Meuse et du Geer étaient densément occupées par des hommes sédentaires appartenant à la civilisation Michelsberg. Cela s'est produit vers le milieu du néolithique (entre 4 300 et 3 600 av. J.-C.). C'était l'époque de la pierre polie caractérisée par la belle hache souvent triangulaire et par la pointe de flèche à pédoncule et à ailerons. De nombreux sites d'extraction et de taille du silex ont



Têtes de flèches en silex du milieu du néolithique

été identifiés dans les bancs de craie qui dominent la rive gauche de la Meuse. Le village d'Avennes était un centre très important de cette activité minière. Des puits et des vestiges d'ateliers de débitage du silex y ont été repérés à plusieurs endroits, de même qu'à Latinne. Des fouilles effectuées à la limite entre Wansin et Petit-Hallet, au lieu-dit *Les Monts*, ont permis de découvrir ce qui fut l'exploitation d'une carrière (à ciel ouvert) de silex à la fin du néolithique, c'est-à-dire environ 2 000 ans av. J.-C. Le sous-sol à cet endroit est très riche en silex inclus dans la craie qui affleure sur le flanc nord de la vallée. Les habitants des lieux confectionnaient outils et armes en silex : de nombreux



raclours très robustes, des tranchets, un marteau-hache, des burins, des haches et des couteaux de silex y ont notamment été retrouvés. Une promenade sur le sentier qui monte vers le lieu-dit *Les Monts* permet d'observer que les terres de culture sur le plateau sont couvertes de milliers de pierres contenant beaucoup de débris de silex. Ces hommes cultivaient les sols et étaient semi-sédentaires : ils déplaçaient leur village lorsque les sols alentour étaient épuisés. D'autres sites connus dans notre région se trouvent à Jandrain-Jandrenouille, Braives et Meeffe.

L'âge du bronze (environ de 1 800 à 750 av. J.-C.) puis l'âge du fer (de 750 à 50 av. J.-C.) s'ensuivirent. Aucune découverte se rattachant à ces époques n'a eu lieu à Wansin jusqu'à présent. Pourtant, plusieurs sites archéologiques de l'âge du bronze sont connus dans la région, notamment à Latinne et à Pitet. Un autre se trouve à Lens-Saint-Servais. Un peu plus loin, à Omal, six fonds de cabanes datant de l'âge des métaux ont été fouillés en 1905.

Il ne fait aucun doute qu'à Wansin comme ailleurs le peuplement s'intensifia. Des chemins furent tracés. Ils facilitèrent plus tard la progression des armées romaines. Les cultures se développèrent.

Vers 450 av. J.-C., des *Celtes* issus du nord-ouest des Alpes s'installèrent dans la région. Ils construisaient alors des cabanes également en torchis, mais destinées à abriter une seule famille. Ces habitations comprenaient une seule grande pièce, ainsi qu'un enclos pour les animaux. Un fond de cabane, des tessons de poteries et un clou datant d'une époque comprise entre 250 et 50 av. J.-C. ont été mis à jour au lieu-dit *le Paradis* sur le territoire de Petit-Hallet, sur les hauteurs du *moulin d'Audince*. Les Celtes occupaient donc bien la région, juste avant l'invasion romaine. La région de Wansin était occupée par des *Éburons*.



Les auteurs latins utilisaient déjà depuis plusieurs siècles av. J.-C. les noms de *Galli* (« Gaulois »), pluriel de *Gallus*, pour désigner les Celtes installés au nord de l'Étrurie (territoire des Étrusques, qui correspondait plus ou moins à la Toscane d'aujourd'hui), et de *Gallia* (« Gaule ») pour nommer leurs pays. La Gaule tomba progressivement sous domination romaine au cours d'une période allant du 2^e siècle au 1^{er} siècle av. J.-C.



La Gaule cisalpine (nord de l'Italie) fut conquise en 203 av. J.-C. et la Gaule transalpine (Provence et partie du Languedoc) en 123 av. J.-C. La Gaule fut

ensuite envahie après 120 av. J.-C. par les *Cimbres* et les *Teutons* (tribus celtes originaires du Danemark et du nord de l'Allemagne), qui furent à leur tour vaincus par les Romains en 103 av. J.-C. *Jules César* conquiert finalement les parties restantes de la Gaule (qu'il considéra comme divisées en trois parties : *Gallia Celtica*, *Gallia Belgica* et *Gallia Aquitania*) dans ses « campagnes » de 58 à 51 avant notre ère.

L'époque romaine

En 57 av. J.-C., les légions romaines commandées par *Jules César* envahirent la *Gallia Belgica* et soumièrent progressivement les populations locales. Avec la Guerre des Gaules prirent fin, non seulement l'indépendance gauloise, mais également la civilisation celtique. Il fallut cependant attendre plusieurs décennies avant que les Romains ne s'installent réellement dans nos régions. Cette période fut ponctuée par plusieurs soulèvements de peuplades gauloises. En 54 av. J.-C., Ambiorix, le chef des Éburons, organisa l'insurrection de la Gaule Belgique contre César et massacra les légions romaines qui se trouvaient à proximité de la forteresse d'*Atuatuca*, située par certains historiens à l'emplacement de la ville actuelle de Tongres. La réaction de César fut terrible : les tribus en rébellion

furent exterminées, si bien que le peuple des Éburons disparut de l'histoire. Les territoires conquis furent donnés plus tard à d'anciens soldats et repeuplés par des tribus pacifiées venues d'outre-Rhin (des Tongres, des Béthasiens...) et par de nombreux esclaves prisonniers de guerre. La région fut alors habitée d'un amalgame d'autochtones qui avaient survécu aux massacres et de nouveaux venus de langue et de religion principalement germaniques.

Le *siège d'Alésia* (place forte gauloise située en Bourgogne) en 52 av. J.-C. fut une bataille décisive de la fin de la Guerre des Gaules : elle vit la défaite d'une coalition de peuples gaulois menée par Vercingétorix face à l'armée romaine de Jules César. Après avoir étouffé les derniers foyers de révolte, César affirma la souveraineté de Rome sur les territoires de la Gaule situés à l'ouest du Rhin.

De 49 à 45 av. J.-C., Rome fut déchirée par une guerre civile au sommet : César et Pompée se disputaient le pouvoir. César gagna la partie.

Après l'assassinat de César en 44 av. J.-C., il fallut encore attendre l'accession d'*Octave*, héritier de César, au titre d'*Auguste* en 27 av. J.-C. pour voir naître *l'Empire romain*. Avec le règne d'Auguste débuta pour

Rome une période de stabilité politique, après un siècle de déchirements sociaux, politiques et de guerres civiles ayant agité tout l'empire territorial. En ce qui concerne la Gaule, le premier souci d'Auguste et de ses successeurs fut de réorganiser administrativement les nouveaux territoires conquis. Assez rapidement, *Atuatuca*, l'ancienne place forte des Éburons, fut transformée en ville selon un schéma de rues se coupant à angle droit suivant les règles romaines, et fut entourée d'un long rempart en pierres dont il reste encore des vestiges aujourd'hui : *Atuatuca Tungrorum*



La ville romaine d'Atuatuca Tungrorum

est « l'ancêtre » de la ville de Tongres. Les plus anciens vestiges archéologiques découverts à Tongres remontent à 30 av. J.-C. Il en est de même pour les « ancêtres » d'Arlon et de Tournai.

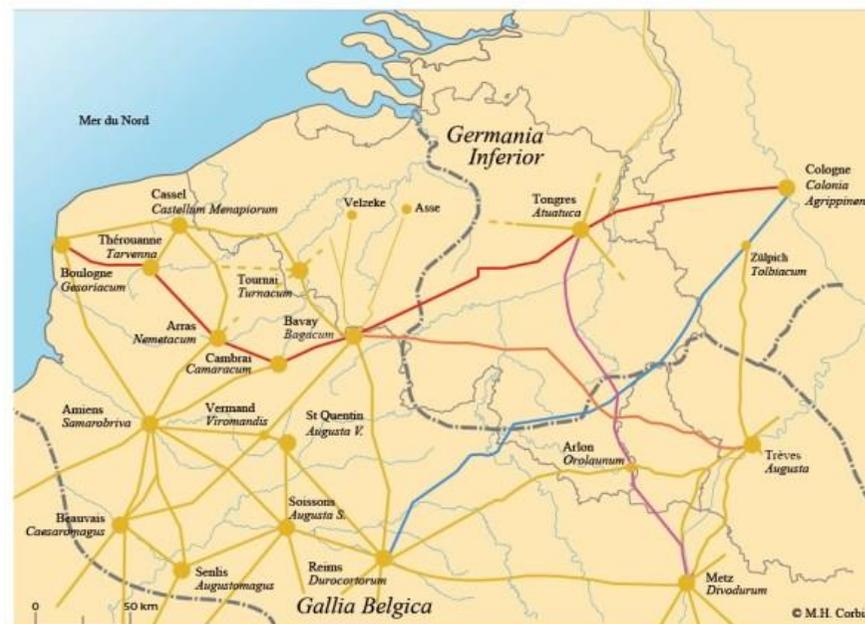
La Gaule fut partagée en trois provinces : la *Lyonnaise*, l'*Aquitaine* et la *Belgique*. La *Narbonnaise*, conquise plus de 70 ans avant le reste du territoire, possédait de son côté un statut spécifique avec un pro-consul à sa tête.



Les armées romaines qui gardaient la frontière sur le Rhin avaient besoin de nourriture. La Hesbaye constituée de terres riches allait les nourrir. Au cours des deux dernières décennies av. J.-C., un réseau routier de grande valeur fut implanté entre ces cités.

La chaussée romaine Bavay-Tongres (en rouge, sur la carte de la page suivante), segment d'une des grandes voies de l'Empire qui liait la mer du Nord depuis Boulogne jusqu'au Rhin à Cologne, fut construite sur ordre d'Auguste. Elle avait pour fonction

d'acheminer les marchandises et faciliter les déplacements de l'armée.



Sans doute cette voie de communication existait-elle déjà à l'époque des Celtes, mais les Romains la renforcèrent et la transformèrent en « voie de grande communication ». Des petites villes, comme Gembloux, Tongres et Maastricht furent construites sur son parcours.

Bâtie dans le cadre de l'organisation des territoires conquis par Jules César, elle avait un double objectif

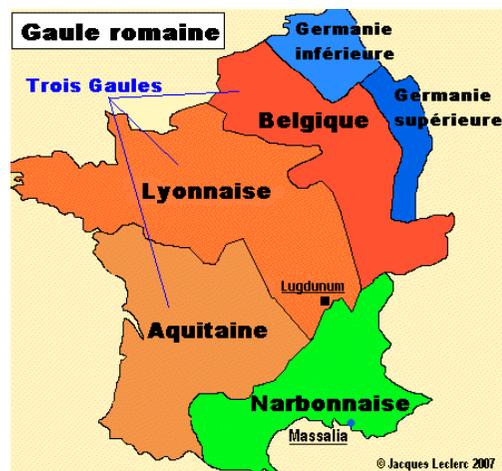
à la fois stratégique et administratif. Elle devait relier les villes, chefs-lieux de cités, comme Bavay ou Tongres, et assurer la jonction entre les frontières des provinces du nord de l'Empire. Elle est devenue très rapidement une artère importante pour le commerce et les échanges culturels. Elle a suscité le développement d'agglomérations (sous le nom de *vicus*) accrochées à son parcours, comme *Perniciacum*, aujourd'hui sur le territoire de Braives, à proximité d'Avennes. Ce vicus, implanté à un carrefour routier, servait de centre à une microrégion. Les coutumes ancestrales gauloises et les influences romaines s'y côtoyaient, si bien que le vicus offrait une forme de transition entre les deux cultures.

Vers 17 av. J.-C. la légion de Marcus Lollius, le gouverneur de la province Belgique, fut écrasée par les *Sicambres*, une tribu qui vivait sur la rive orientale du Rhin. Ceux-ci avaient traversé le Rhin, détruit partiellement la légion et s'étaient emparés de ses enseignes. L'empereur Auguste comprit que la frontière du Rhin était toujours instable. Dans les années 16 à 13 av. J.-C., les Romains réorganisèrent la rive gauche du Rhin, qui devint alors une zone militaire. Ils y créèrent deux groupes d'armées : l'armée du Moyen-Rhin ou de « Germanie supérieure » et l'armée

du Bas-Rhin ou « Germanie inférieure ». Bien que les commandants subalternes fussent officiellement aux ordres du gouverneur de la Gaule Belgique, ils étaient en fait autonomes.

L'invasion de la Germanie sous Auguste commença en 12 av. J.-C. et dura une vingtaine d'années. Elle permit à l'Empire romain de s'étendre au-delà du Rhin. La tentative d'annexion définitive de cette terre sauvage, couverte de forêts et de marais, occupée par une population difficile à contrôler, car résidant dans de petites communautés de 50 à 100 habitants, échoua lorsque l'armée envoyée pour diriger la nouvelle province de Germanie fut anéantie lors de la *bataille de Teutobourg*, en l'an 9 apr. J.-C. Toute la région entre le Rhin et l'Elbe fut définitivement perdue : la frontière naturelle fut définitivement rapportée au Rhin. Il fallut attendre l'Empereur Domitien (81 – 96) pour que soient acquis quelques nouveaux territoires, entre les hautes vallées du Rhin et du Danube. Vers 90, ce dernier décida de donner aux anciennes zones militaires le statut de *provinces* romaines. Ainsi, la « Germanie inférieure » s'étendit autour de la vallée de la Meuse, à l'ouest du Rhin, dans la zone qui couvre aujourd'hui le sud des Pays-Bas, une partie de la Belgique (dont notre région), le Luxembourg, une partie

du nord-est de la France et le nord-ouest de l'Allemagne. La capitale de la Germanie inférieure était *Colonia Claudia Ara Agrippinensium* : l'actuelle ville de Cologne.



Les années 90 à 210 apr. J.-C. sont considérées comme l'âge d'or de la période gallo-romaine, connue sous le nom de « pax romana ». Cette expression latine, se traduisant par « paix romaine », désigne la longue période de paix imposée par l'Empire romain aux régions conquises. L'expression provient du fait que l'administration et le droit romain pacifiaient les régions qui avaient souffert des querelles entre chefs rivaux. Pendant ce temps, Rome livrait toujours bataille contre les peuples et les tribus en périphérie, notamment contre les peuples germaniques. Il s'agit d'une ère de relative tranquillité, pendant laquelle Rome n'éprouva ni guerre civile majeure ni grande invasion. Les habitants de notre région purent, sous l'occupation romaine, vivre ensemble en paix relative pendant toute cette période qui dura plus

de cent ans.

À l'époque romaine, il n'existait pas dans les campagnes des villages comme nous les connaissons aujourd'hui. La région était seulement couverte de grandes exploitations agricoles, appelées *villas gallo-romaines*. Le mot latin *villa* désigne un domaine foncier comportant des bâtiments d'exploitation et d'habitation. Elle comportait un bâtiment résidentiel principal et une série de bâtiments secondaires, dont la vocation était l'exploitation agricole. Elles appartenaient au



début à des colons romains. Par la suite, d'anciens légionnaires reçurent des terres en remerciement pour

services rendus. De nombreux esclaves y étaient employés pour accomplir tous les travaux pénibles. Les villas dont le plan est connu étaient toutes très différentes, tant par leurs dimensions que par le confort de leurs installations. Presque toutes cependant avaient en commun une galerie en façade encadrée par deux pièces ou « tours » d'angle. Les habitants des campagnes ne vivaient pas différemment de ceux de la ville. Les intérieurs étaient confortables, souvent luxueux, avec même un chauffage par le sol et une salle de bains.



La ferme d'une villa était principalement spécialisée dans la culture du blé et de l'épeautre. Les produits étaient principalement destinés à l'exportation, par exemple vers les garnisons situées sur le Rhin. Très peu de terres n'étaient pas utilisées pour l'agriculture, mais les champs étaient plus petits qu'aujourd'hui. Ils étaient entourés de haies hautes et larges.

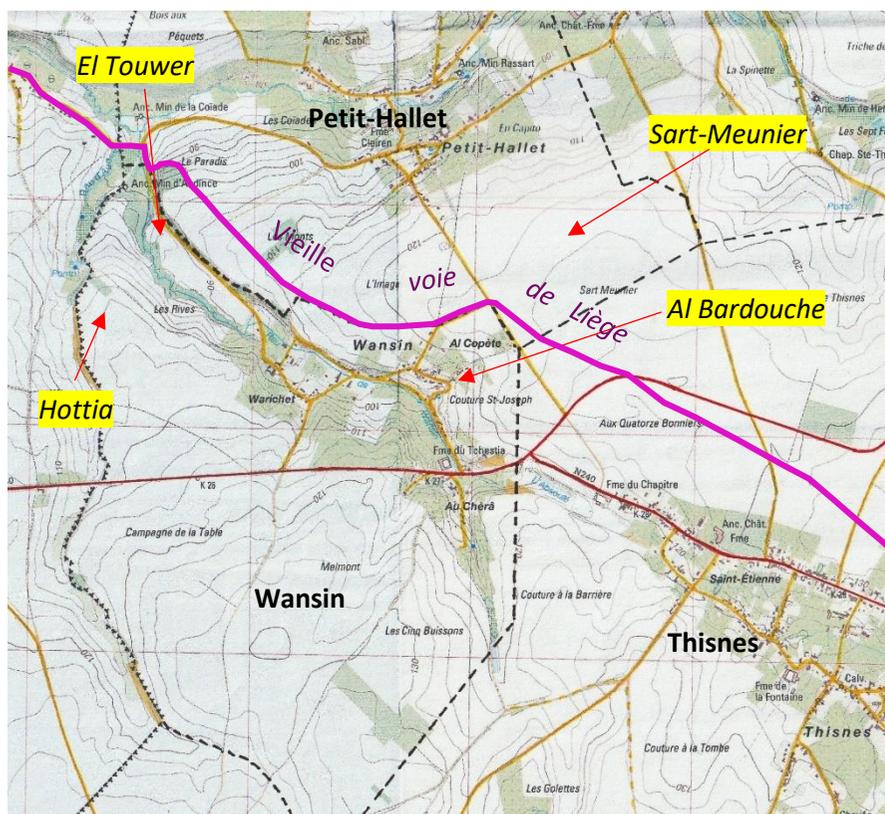
Plusieurs vestiges gallo-romains ont été découverts sur les territoires de Wansin et de Petit-Hallet par *Nicolas Peuskens*, curé de Wansin de 1945 à 1952, mais aussi archéologue amateur.

Au lieu-dit « Sart Meunier », sur le territoire de Petit-Hallet, se trouvent sous le champ les substructions d'un petit temple gallo-romain datant de la première moitié du premier siècle apr. J.-C. Il a la forme d'un octogone régulier, avec une ouverture d'entrée. Dans ce temple furent découvertes plusieurs monnaies dont un denier en argent d'*Auguste*, un bronze de *Claude*, une monnaie gauloise en bronze et de nombreuses poteries.

Au lieu-dit « Hottia », l'abbé *Peuskens* mit en évidence la présence d'une villa gallo-romaine des 2^e et

3^e siècles. Dans les remblais, il découvrit quatre squelettes humains et de très nombreux fragments de tuiles romaines.

Au lieu-dit « Al Bardouche », des vestiges gallo-romains des 2^e et 3^e siècles et même des vestiges mérovingiens du 6^e siècle ont été mis au jour. Les terres



proches de l'église ont donc été occupées en permanence depuis le 2^e siècle jusqu'à nos jours.

Enfin, au lieu-dit « El Touwer » (« à la tuerie »), des traces d'un établissement gallo-romain des 2^e et 3^e siècles étaient également présentes.

À la fin du 1^{er} siècle, le vicus de Nivelles s'était déjà développé grâce à l'influence de Rome et aux bienfaits de techniques nouvelles telles que céramique, métallurgie, méthodes de constructions en dur et réalisation de produits de luxe. Une chaussée romaine secondaire, appelée *diverticule*, de construction nettement plus légère que la chaussée principale Bavay–Tongres, relia Nivelles à cette dernière : après avoir traversé la Petite Gette à Orp-le-Petit, elle passait sur les hauteurs de Wansin, puis au nord du village actuel de Thisnes. À proximité des Monts, elle constituait autrefois la limite entre Wansin et Petit-Hallet ; elle est connue sous le nom de *Vieille Voie de Liège*. Elle servait ensuite de limite entre Crehen et Hannut, puis traversait Villers-le-Peuplier et Lens-Saint-Remy pour enfin rejoindre la chaussée principale. Elle fut prolongée au Moyen-Âge vers la région liégeoise.

Durant les premiers siècles de notre ère, les peuples germaniques étaient en constante migration,

sous la pression d'autres peuples migrants venant de l'est. Pour résister à cette pression, une première ligue de peuples germaniques se constitua au début du 3^e siècle. Ses membres la nommaient la ligue de « tous les hommes » (*alle man* en langue germanique). Cette ligue, qui apparut pour la première fois en l'an 213 dans les textes romains sous la forme *Allamannicus* (qui a donné *Alamans* en français), avait pour but de résister aux peuples germains voisins et de conquérir de nouveaux territoires, d'abord sur d'autres peuples germains, puis en tentant de franchir le Rhin.

À la même époque, une autre ligue, qui n'était plus assujettie à l'Empire, se forma plus au nord, le long du Rhin et en Germanie inférieure. Il s'agissait de la Ligue franque, d'abord constituée de peuples vivant sur la rive droite du Rhin. Elle comprit aussi bientôt les Tongres déjà installés dans notre région. Ils furent rejoints par la suite par d'autres peuples originaires de Germanie.

Vers 254 apr. J.-C., les Francs saliens, venant de la rive droite du Rhin, commencèrent leurs incursions sur le sol romain. Cette invasion se poursuivit durant plus de deux siècles.

Durant le 4^e siècle, les citoyens romains rechignèrent à s'engager dans l'armée. Pour renforcer les effectifs militaires, les différents empereurs romains instaurèrent progressivement un certain nombre de procédures tendant à incorporer des étrangers assujettis dans les troupes romaines : un peuple assujetti défend d'autant mieux son nouveau territoire qu'il sait pourquoi il a dû quitter sa région d'origine ! Les empereurs romains engagèrent alors des soldats germains, qui intégrèrent l'armée romaine. Parmi eux, de nombreux Francs parvinrent aux plus hautes fonctions militaires.

L'empereur romain Constantin (272 – 337) se convertit au christianisme en 313. L'évangélisation des lointaines provinces romaines prit cependant beaucoup de temps. Au départ, seuls les citadins romains adoptèrent progressivement la nouvelle religion. Dans ce territoire, *Atuatuca Tungrorum*, qui deviendra la ville de Tongres, était un grand marché où marchands, cultivateurs et fournisseurs de l'armée du Rhin se rencontraient. Fortifiée, la ville devint le centre de la défense romaine dans le nord de l'Empire romain. Il n'est donc pas étonnant qu'elle fût aussi le centre des premiers développements du christianisme dans la région et devînt vers 346 le siège d'un évêché. Le diocèse

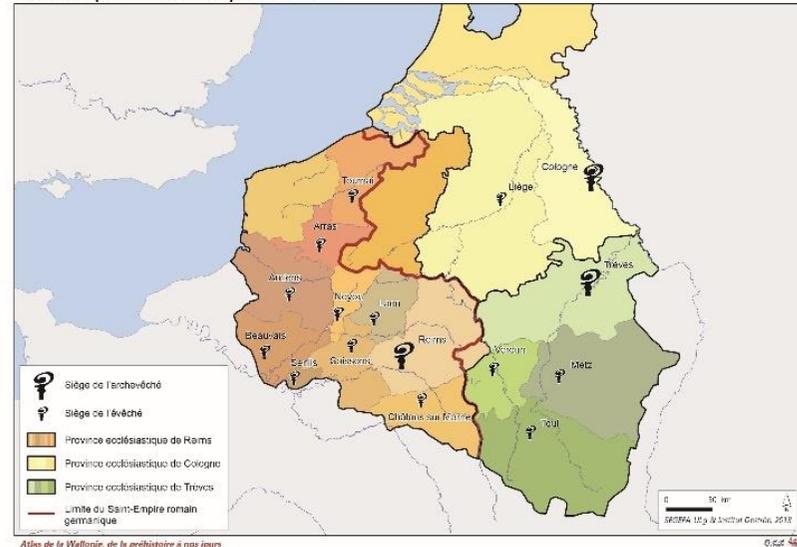


s'étendait très loin aux actuelles provinces des Limbourg (belge et hollandais), à la province de Liège, à celle de Namur, à une grande partie de celles du Luxembourg et des Brabant (wallon et flamand), à une partie de la province d'Anvers et à quelques contrées de Hollande et d'Allemagne. La

carte ci-contre représente l'ancien diocèse de Liège (en jaune) qui a évolué à partir du diocèse de Tongres et qui avait probablement les mêmes frontières. Les provinces modernes de Liège et du Limbourg belge sont également indiquées en gris. La ligne rouge représente la frontière linguistique entre le néerlandais et le français. Les lignes orange représentent les frontières nationales modernes.

Saint *Servais* en fut le premier évêque dont fait mention l'histoire. Après sa mort, ses reliques furent transportées de Tongres à Maastricht où se trouve encore son sarcophage dans une crypte visitée par les papes. Le christianisme devint la religion d'État de l'Empire romain en 380 et les cultes dits « païens » furent interdits. L'évangélisation des lointaines provinces romaines prit cependant des siècles. Adoptant les divisions administratives de l'Empire romain, les autorités ecclésiastiques adoptèrent Cologne comme métropole chrétienne du nord de l'empire. Cette ville devint le siège d'un *archevêché*, qui couvrait les territoires représentés en jaune sur la carte ci-après.

Diocèses et provinces ecclésiastiques avant 1559



Deux autres archevêchés, dont les sièges étaient Trêves et Reims, complétaient l'ensemble. La ligne rouge figure la frontière du futur Saint-Empire Romain Germanique, qui verra le jour au Moyen-Âge.

La présence dans notre région des Francs païens à la même époque ne permit pas au christianisme de s'y propager rapidement. L'évangélisation des anciennes provinces romaines demanda encore plusieurs siècles.

Wansin sous les Francs

Les invasions successives permirent l'installation durable de royaumes francs dans l'empire. Cette installation des Francs en Gaule ne fut pas le résultat d'une conquête brutale, mais bien l'aboutissement d'un lent processus, conséquence de l'affaiblissement progressif de l'armée romaine, qui ne parvint plus à repousser les peuples qui se pressaient derrière le Rhin, et finit par se replier vers le sud. Les campagnes furent ravagées par les nouveaux arrivants, les villas pillées et incendiées. Beaucoup de Gallo-Romains prirent le chemin de l'exode ; d'autres restèrent sur place en tâchant de s'entendre avec les envahisseurs. Vers la seconde moitié du 4^e siècle, la Hesbaye fut complètement occupée par les Francs. Au début, il y eut peu

d'unions entre les peuples vu le mépris des Francs pour les assujettis. Plus tard, les races se mélangèrent progressivement : le type blond resta cependant prédominant au nord de la chaussée romaine et le type brun au sud.

Avant l'arrivée des Francs, les campagnes de l'Empire romain étaient parsemées de *villas*. Ces domaines appartenaient généralement à de riches aristocrates. Ils étaient dirigés par des régisseurs et travaillés en grande partie par des esclaves. Ils conjuaient l'autosuffisance alimentaire pour les résidents et le développement de cultures à caractère spéculatif. Une grande partie de la production était vendue et était source de profit pour les propriétaires. Avec la chute de Rome, beaucoup de villas ont été abandonnées et sont retournées partiellement à la friche : les terres se couvrirent de taillis. Le vicus de Perniciacum fut abandonné.

Au 6^e siècle se déclara dans tout le bassin méditerranéen l'épidémie de *peste de Justinien*. Elle sévit en plusieurs vagues à partir de 541, jusqu'en 767, avec un épisode paroxystique jusqu'en 592. Elle porte le nom de l'Empereur romain d'Orient *Justinien I^{er}* qui survécut à la maladie en 542. La troisième vague toucha l'Italie puis la Gaule en 571 et resta jusqu'en 572.

Le nombre de morts fut considérable. Comme si cela ne suffisait pas, ce siècle connut aussi un grand refroidissement climatique dû à des éruptions volcaniques dans le monde en 536, 540 et 547. De nombreuses périodes de famine en découlèrent. Tous ces phénomènes provoquèrent une forte diminution de la population européenne.

La forte chute démographique et l'extrême raréfaction des esclaves poussèrent les Francs à se fixer sur une terre et à devenir colons, pour subvenir à leurs propres besoins. Ils se partagèrent ainsi les étendues abandonnées par leurs anciens ennemis. Le territoire détenu en pleine propriété par chacun d'eux prit le nom *d'alleu*. Son importance était en rapport avec les services rendus lors de la conquête : ainsi prirent naissance des grands, mais aussi des petits alleux. Celui du roi était immense.

La pénurie de main-d'œuvre a probablement facilité une plus grande liberté parmi les ruraux qui étaient soit des esclaves, soit des ouvriers libres, mais liés à la terre en vertu de la loi romaine.

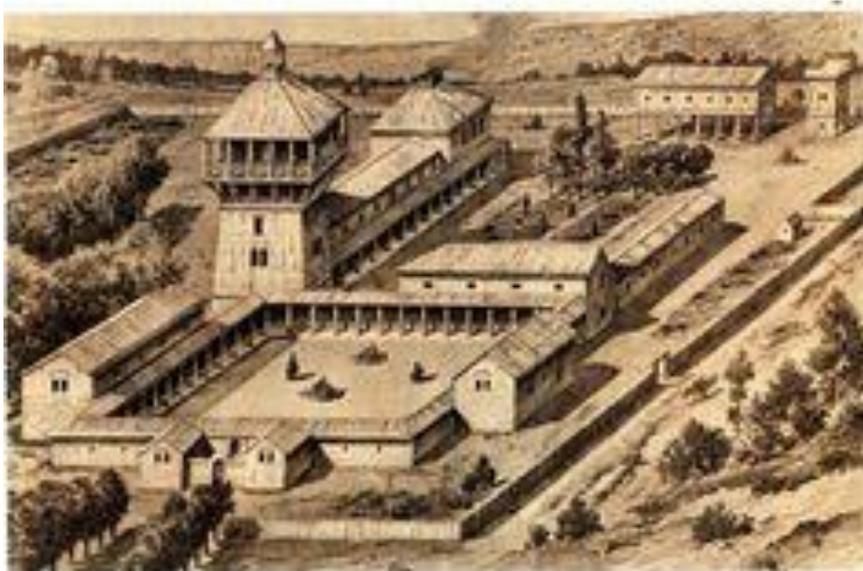
N'étant plus assurée par l'État romain disparu, la sécurité fut progressivement prise en charge par l'aristocratie franque. Les puissants accueillirent des hommes libres, les éduquaient, les protégeaient et les

nourrissaient. L'entrée dans ces groupes se faisait par la cérémonie de la recommandation. Ces hommes devenaient des guerriers domestiques attachés à la personne du *seigneur* : ils étaient appelés les *vassaux* de ce dernier qui, en échange, devait entretenir cette clientèle par des dons pour entretenir sa fidélité. La monnaie d'or devenant rare, la richesse provenait surtout de la guerre : butin ou terres conquises à redistribuer. En l'absence d'expansion territoriale, les liens entre le seigneur et ses vassaux se distendaient, donc pour se pérenniser une puissance devait s'étendre.

Le propriétaire d'un alleu devait le service militaire au roi, mais il était exempté d'impôt et de toute charge. Il rendait lui-même la justice sur ses terres. Se réservant une partie de celles-ci pour son usage personnel, il répartissait le reste en tenures cédées à des tenanciers, libres ou esclaves, contre redevance et obligation de cultiver les parcelles : ceux-ci étaient généralement d'anciens Gallo-Romains.

Les grandes propriétés vivaient en autarcie : elles produisaient uniquement ce qu'elles consommaient et des ateliers domaniaux plus ou moins vastes complétaient les bâtiments agricoles pour fabriquer sur place tout ce qui était nécessaire à la bonne marche de l'exploitation. Ainsi, après la pacification, de nouvelles

demeures rurales se reconstruisirent : les *villas franques*. Elles étaient disposées en carré, autour d'une cour fermée, pour mieux se protéger des intrus. Cette disposition subsista pendant des siècles. Construites en bois, elles n'ont évidemment laissé aucune trace visible de leur présence.



Villa franca

L'affaiblissement politique poussa les humbles à se grouper autour de la seule puissance subsistante, le maître du grand domaine, qui assurait l'ordre et rendait la justice. C'est ainsi que se formèrent les premiers villages, à proximité des villas franques. Au lieu-

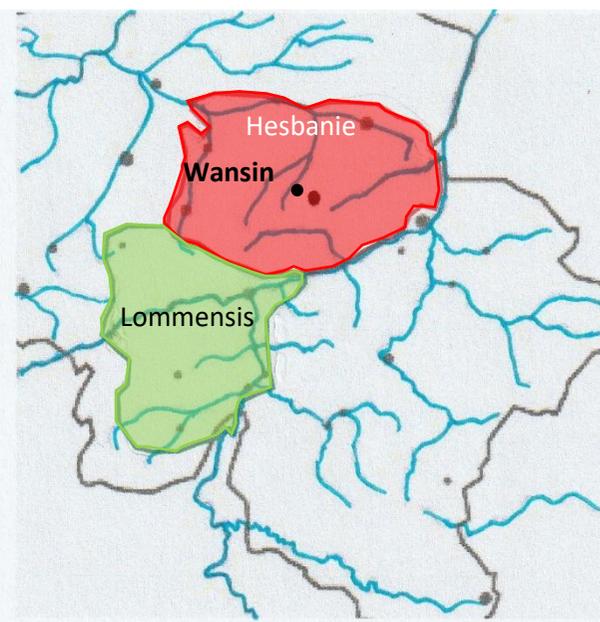
dit « Al Bardouche » proche de l'église actuelle de Wansin, le curé *Peuskens* a trouvé des vestiges mérovingiens datant du 6^e siècle et des fragments de poteries de divers temps du Moyen Âge. Il est fort probable qu'une villa franque a existé à cet endroit à une certaine époque, autour de laquelle un petit village s'est développé pour donner naissance au futur hameau de *Wansineau*. Il en est de même à Thisnes, où une villa franque remplaça probablement la villa romaine et donna naissance au hameau Saint-Étienne (proche de la route de Merdorp).

Il est également probable qu'une autre villa s'établit également à Wansin vers le fond de la vallée, car les Francs étaient aussi éleveurs et ils s'établissaient souvent à proximité des points d'eau. Peut-être est-ce là que se trouve l'origine du hameau de *Chapeauville*, qui devint par la suite l'habitation du *seigneur de Chapeauville, Wansin et Wansineau*.

Wansin en Hesbanie

Le territoire conquis par les Francs portait en 481 le nom *d'Austrasie*. Il était subdivisé administrativement en espèces de grands cantons, nommés *pagus*, dont les limites exactes ne sont pas parvenues jusqu'à

nous. Wansin se trouvait clairement dans le grand *pagus de Hesbaye*, nommé *Hesbanie*. Celui-ci correspondait à une division naturelle, approximativement comprise entre la Dyle à l'ouest, le Démer au nord et la Meuse à l'est et au sud. Au sud-ouest de la Hesbanie se trouvait le *pagus de Lommensis*, qui s'agrandit de bonne heure de petits cantons voisins. Dépassant quelque peu la Meuse du côté est, il s'étendait vers le sud jusqu'à la Houille et à l'ouest jusqu'à la région de Nivelles. Namur en faisait partie.



Lorsque les chaussées romaines furent restaurées

à partir du 6^e siècle, et que le commerce put se développer à nouveau, les villas franques se transformèrent progressivement : la tour devint un donjon pour abriter le propriétaire des lieux — qui en devint le *seigneur* —, les bâtiments agricoles s'étendirent, les cabanes des ouvriers agricoles se multiplièrent. La villa de la vallée devint le noyau du futur village de Wansin. En cas de danger, tout le monde se réfugiait rapidement derrière les remparts de la villa seigneuriale où four, moulin, pressoir, greniers, puits et réserves d'eau étaient en sécurité.

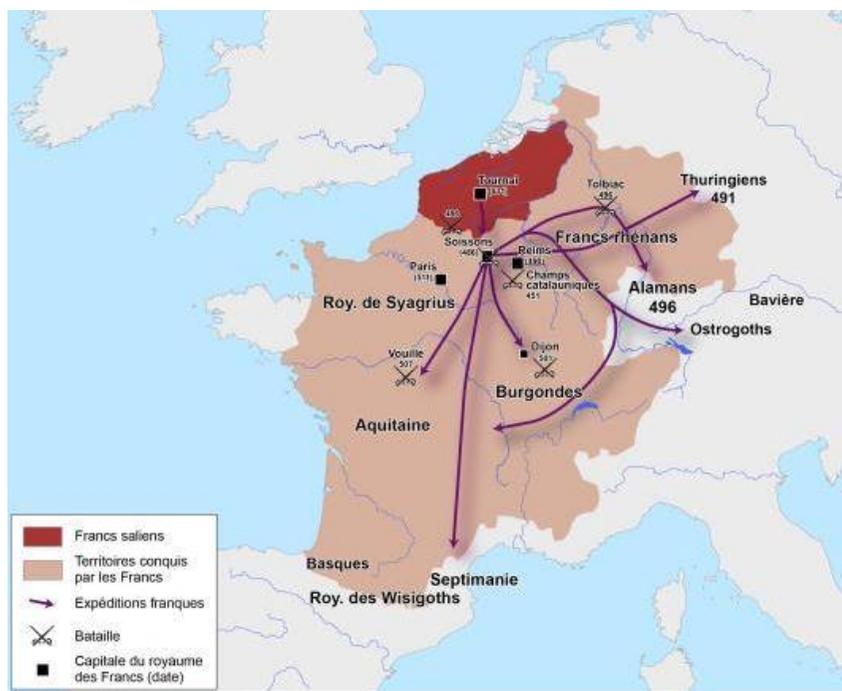
Mérovée est considéré comme ayant été le deuxième roi des *Francs saliens*, originaires de la région proche de l'embouchure du Rhin (dans la Hollande actuelle). Son existence est entourée de tant d'obscurité que certains historiens en ont fait un roi légendaire. Il a cependant donné son nom à la dynastie des *Mérovingiens*.



Clovis

Issu de cette dynastie, *Clovis* (vers 466 – 511) était le fils de *Childéric I^{er}*, roi des *Francs saliens* de Tournai, et petit-fils présumé de *Mérovée*. Chef militaire, il accrut considérablement le territoire du petit

royaume des Francs saliens, dont il hérita à la mort de son père. Il parvint à unifier une grande partie de tous les royaumes francs et devint ainsi le roi de tous les Francs de 481 à 511.



Au début de son règne, *Clovis* était toujours païen. Néanmoins, lors de la période de Noël d'une année comprise entre 496 et 511, *Clovis* se convertit au christianisme et reçut le baptême avec 3 000 de ses guerriers (les baptêmes collectifs étaient alors courants) des mains de saint *Remi*, l'évêque de Reims.

Ainsi, ce baptême marqua le début du lien entre le clergé et la monarchie franque. Dorénavant, le souverain put régner au nom de Dieu. Ce baptême permit ainsi à Clovis d'asseoir durablement son autorité sur les populations, essentiellement gallo-romaines et chrétiennes, qu'il dominait. Le roi put alors compter sur l'appui du clergé, et inversement, le clergé put compter sur la puissance du roi.



Baptême de Clovis par Saint Remi

Après la mort du roi franc *Clovis* en 511, son royaume fut partagé entre ses quatre fils, conformément à la tradition franque. La carte du royaume franc évolua au gré des guerres, des crises et des héritages. Le royaume fut souvent divisé en quatre

parties : au nord-ouest s'étendait la *Neustrie*, entre la Loire et l'Escaut ; au nord-est l'*Austrasie* comprenait les bassins de la Meuse et de la Moselle, jusqu'aux bassins moyen et inférieur du Rhin ; au sud-ouest se trouvait l'*Aquitaine* ; enfin, au sud-est s'élevait la *Burgondie*. Au 6^e siècle, la *Hesbanie* se trouvait donc en *Austrasie*. C'est pendant ce siècle que le siège de l'évêché quitta Tongres pour Maastricht, où étaient



conservées les reliques de saint Servais. L'Austrasie

fut alors dirigée de 511 à 534 par *Thierry* (ou *Théodoric*), puis de 534 à 548 par son fils *Thibert I^{er}* (ou *Théodebert*) et de 548 à 555 par son petit-fils *Thibaud* (ou *Théobald*), avec Reims comme capitale.

L'ancien royaume de *Clovis*, augmenté de la *Burgondie*, fut réuni par *Clotaire I^{er}* vers 555 puis de nouveau partagé entre ses fils à sa mort. *Caribert* obtint le royaume de Paris, *Gontran* le royaume de Bourgogne, *Sigebert I^{er}* le royaume d'Austrasie et *Chilpéric I^{er}* le royaume de Neustrie. *Caribert* mourut prématurément en 567, ses trois frères se partagèrent son royaume : en particulier, *Sigebert I^{er}* (Austrasie-Reims) reçut Paris et *Chilpéric I^{er}* (Neustrie-Soissons) Rouen. Une querelle familiale plongea alors les trois frères dans une guerre impitoyable. La lutte s'engagea surtout entre *Chilpéric I^{er}* (Neustrie-Soissons) et *Sigebert I^{er}* (Austrasie-Reims). Au centre, *Gontran* (Bourgogne-Orléans) prit d'abord le parti de *Sigebert I^{er}* et ensemble ils parvinrent à prendre l'avantage. Mais après s'être brouillé avec ce dernier, *Gontran* s'allia avec *Chilpéric I^{er}*. *Sigebert I^{er}* (Austrasie-Reims) fut assassiné en 575. Son épouse *Brunehilde* (ou *Brunehaut*), fille du roi des Wisigoths, fit de Metz sa capitale et géra seule le pays avec toute son énergie en secondant son fils *Childebert II*, encore enfant. Selon

la légende, Brunehaut se serait attachée à entretenir les voies de communication terrestres : c'est pourquoi de nombreuses chaussées romaines antiques qu'elle restaura portent encore le nom de *chaussée Brunehaut*. *Chilpéric I^{er}* fut ensuite assassiné par un inconnu en 584. Les deux reines d'Austrasie et de Neustrie, *Brunehaut* et *Frédégonde*, perpétuèrent la lutte des deux royaumes. Malgré cela, *Childebert II* et son oncle *Gontran* se rapprochèrent de nouveau et scellèrent une alliance qui permit à *Childebert II* de récupérer le royaume de *Gontran* à la mort de ce dernier en 592. Désormais, il n'y eut plus que deux royaumes : l'Austrasie et la Bourgogne (ancien territoire des Burgondes) gouvernées par *Childebert II* et la *Neustrie* gouvernée par *Frédégonde* et son fils *Clotaire II*. À la mort de *Childebert II* en 596, le royaume fut à nouveau partagé entre ses fils : *Théodebert II* (Austrasie) et *Thierry II* (Bourgogne). Le premier fut tué en 612, le second mourut l'année suivante à l'âge de 25 ans. Le fils de *Thierry II*, nommé *Sigebert II*, devint roi mérovingien à seulement 11 ans, mais fut capturé puis mis à mort la même année par *Clotaire II*, roi de Neustrie, fils de feu *Chilpéric I^{er}*. Ce dernier s'empara du pouvoir et régna sur l'ensemble des territoires francs jusqu'en 629, en tant que « Roi des Francs ».

À partir du 7^e siècle, la religion chrétienne finit par s'installer durablement partout, et également dans les campagnes.

Clotaire II nomma *Arnoul de Metz* comme précepteur de son fils *Dagobert I^{er}*, dont il devint par la suite le conseiller très avisé. En récompense, le roi *Clotaire II* invita expressément *Arnoul* à accepter le siège épiscopal de l'évêché de Metz, qui était à cette époque la capitale du royaume d'Austrasie. Il fut ainsi le 29^e évêque de Metz de 613 à 628, et fit preuve d'un dévouement dans l'accomplissement de ses attributions. Il fut pour cela très apprécié et *Clotaire II* continua à l'associer au gouvernement de l'Austrasie. Il a donc tenu un rôle très important, tant dans la vie de l'église que dans la gestion du royaume d'Austrasie. Lorsque *Clotaire II* nomma *Arnoul* évêque de Metz, l'épouse *Dode* de ce dernier entra au couvent puisqu'un évêque ne pouvait pas être marié. Leur fils *Ansegisel* (v. 613 – v. 662) épousa *Begge*, une fille de *Pépin de Landen*, dit *Pépin l'Ancien* (v. 580 – 640). Ce dernier était *Maire* du palais du roi, c'est-à-dire l'intendant chargé des affaires domestiques du palais. Il commandait les personnes chargées de l'exploitation du domaine royal, gérait la fortune du souverain et dirigeait le gouvernement intérieur du palais.

Pépin de Landen eut avec son épouse *Itte Idoberge* (connue également sous le nom de *Ide de Nivelles*) un fils, *Grimoald I^{er}* (615 – 657) et deux filles, *Begge* (615 – 693) et *Gertrude* (v. 626 – 659). À la mort de *Pépin* en 640, *Ide* transforma le château familial de Nivelles en monastère mixte, à l'instigation de *saint Amand* de Maastricht, l'évangéliste de nos régions sous les Mérovingiens. Elle en devint la première abbesse. Peu après la fondation du monastère, *Ide* céda la place à sa fille *Gertrude* qui y devint abbesse à son tour. Après sa mort, elle devint *sainte Gertrude*.



Pépin de Landen

De leur côté, *Begge* et *Ansegisel* eurent un fils, *Pépin II* ou *Pépin le Jeune*, qui deviendra duc et maire d'Austrasie. Devenue veuve vers 662, *Begge* décida de consacrer une partie de sa fortune au service de Dieu. Elle se rendit à l'abbaye de Nivelles, fondée par sa mère. En 691, avec l'autorisation de l'abbesse Agnès, elle convainquit alors plusieurs nonnes de la

suivre pour bâtir ensemble une abbaye à Andenne. *Begge* y devint la première abbesse. Elle mourut deux ans après la fondation, le 17 décembre 693. Elle devint *sainte Begge* par la suite.

Membre de la famille royale d'Austrasie, *Trudon* (629 – 693), né à proximité de la ville actuelle de Saint-Trond, fut envoyé à Metz pour y étudier à l'école cathédrale. À la fin de ses études, il fut ordonné prêtre par l'évêque de Metz. Revenu dans sa région natale de la Hesbaye, il prêcha l'évangile aux populations encore païennes : il fit partie de la première génération de missionnaires ayant œuvré en Belgique. Il construisit vers 656 une petite église sur ses terres, y attachant un prieuré monastique, sorte de halte de moines missionnaires. Ce prieuré adopta au 9^e siècle la règle bénédictine et devint un prospère monastère à l'origine de la ville de *Saint-Trond* (Sint-Truiden).



Saint Trudon

Vers 636 naquit *Lambert* dans une famille noble établie à Maastricht, chef-lieu de l'évêché. Lorsque l'évêque *Théodard* fut assassiné vers 667, *Lambert* fut proposé par le roi *Childéric II* pour occuper le siège épiscopal vacant. *Lambert* devint alors à la cour mérovingienne un personnage influent, un des conseillers les plus écoutés de *Childéric II*.

Les rois mérovingiens qui succédèrent à *Dagobert I^{er}* à partir de 639 furent souvent très jeunes et leurs règnes assez brefs. Les nombreuses querelles de succession amenèrent ainsi une période de grande instabilité politique, où le pouvoir fut progressivement usurpé par l'aristocratie, et en particulier par les *maires du palais*. À l'origine, le *maire du palais* était l'intendant du roi ; c'était un serviteur chargé des affaires domestiques du palais. Il commandait les intendants chargés de l'exploitation du domaine royal, gérait la fortune du souverain et dirigeait le gouvernement intérieur du palais. Il portait aussi souvent les



Saint Lambert

titres de *prince* ou de *duc du palais*. Durant ce 7^e siècle, les maires successifs du palais étendirent leur pouvoir et leurs fonctions jusqu'à se trouver en mesure de déposer les rois. C'est ainsi que déjà *Pépin II*, dit *Pépin de Herstal* (v. 645 – 714), et son fils *Charles Martel* (690 – 741) dirigèrent de façon quasi autonome la politique du royaume. Ils étaient de véritables souverains, mais sans le titre : ils nommaient les ducs et les comtes, négociaient les accords avec les pays voisins, dirigeaient l'armée, étendaient le territoire du royaume et allaient même jusqu'à choisir le roi mérovingien.

Quelques années après l'assassinat du roi *Childéric II*, vers 680, *Pépin II* s'empara du pouvoir en Austrasie. Un 17 septembre d'une année antérieure à 705, *Lambert* fut assassiné dans sa villa du village de Liège, voisin de Herstal où se trouvait un palais royal, par les troupes de *Dodon*, haut fonctionnaire chargé de la gestion des domaines de l'état, au service de *Pépin II*. Le corps de *Lambert* fut ensuite ramené en barque à Maastricht où il fut enterré à côté de son père. À l'évêque *Lambert* succéda son disciple *Hubert* (le futur *saint Hubert*), vraisemblablement apparenté à la famille de Pépin. L'attentat de Liège semble finalement avoir servi les intérêts de *Pépin II* en lui permet-

tant de renforcer le contrôle qu'il exerçait sur l'évêché mosan. Vers 715, *Hubert* rapporta les reliques de *Lambert* sur les lieux de son décès et fit construire une chapelle pour protéger son tombeau. Lors de l'exaltation des reliques, le corps de Lambert, mort depuis une dizaine d'années, avait été découvert intact dans son cercueil de bois ! Un culte s'était alors installé sur place et l'ancien évêque assassiné était devenu *saint Lambert*. Liège devint un lieu de pèlerinage et l'ancien village devint rapidement une agglomération importante. Dès 718, le siège de l'évêché fut transféré de Maastricht à Liège. Charlemagne vint y célébrer la fête de Pâques en 770. À la fin du 8^e siècle, une première cathédrale de style carolingien fut construite pour abriter les reliques de *saint Lambert*.

Wansin sous les Carolingiens

En 751, *Pépin III*, dit *Pépin le Bref* (714 – 768), fils de *Charles Martel*, déposa le dernier roi mérovingien, *Childéric III*, et se fit reconnaître comme souverain du royaume franc par le pape : il fut le premier de la *dynastie carolingienne*. Le terme *carolingien* est dérivé de *Carolus*, qui est à la fois le prénom latinisé de *Charles Martel* (690-741), l'aïeul de cette dynastie, et

celui de son petit-fils *Charlemagne* (v. 742 – 814), considéré comme le plus illustre des rois de cette lignée. Roi guerrier, ce dernier agrandit notablement son royaume par une série de campagnes militaires, en



Charlemagne

particulier contre les Saxons païens dont la soumission fut difficile et violente (772-804), mais aussi contre les Lombards en Italie et les musulmans installés dans le nord de l'Espagne. Souverain réformateur, soucieux d'unification religieuse et de culture, il protégea les arts et les lettres et fut à l'origine de la « renaissance carolingienne ». *Charlemagne* se fit couronner *empereur des Francs et des Romains* vers

l'an 800 à Rome. En 814, son empire couvrait la moitié de l'Europe.

À Wansin, le seigneur de la villa devenu chrétien installa une chapelle sur son domaine. Personne ne sait quand la première chapelle de Wansin fut construite, mais il est probable qu'elle était déjà présente à

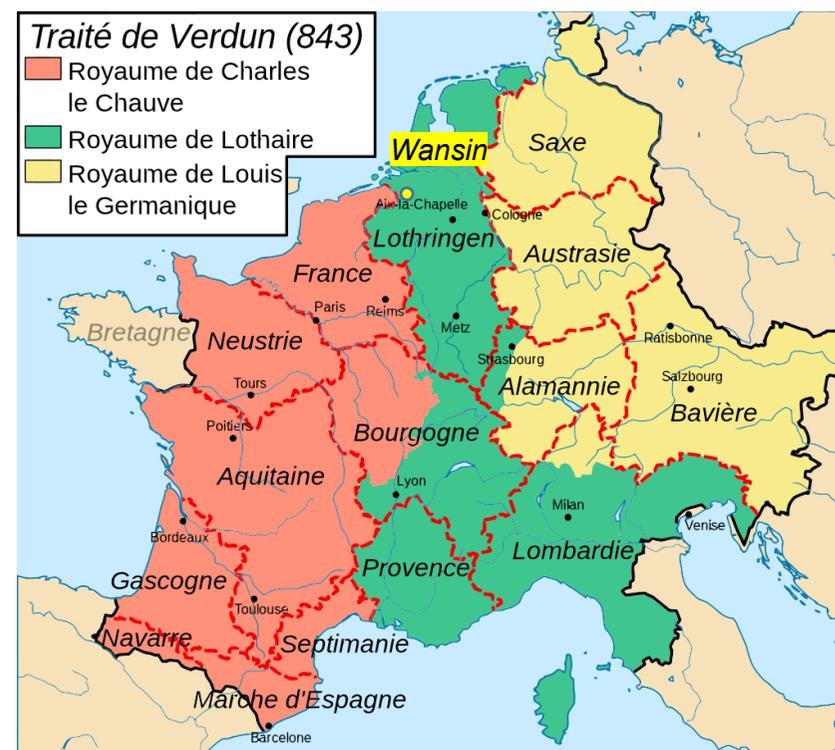
l'époque carolingienne. Personne ne connaît son emplacement initial.

Dès 799, le royaume dirigé par Charlemagne connut une première attaque des Vikings venus du nord



de l'Europe. Les premiers raids eurent lieu à proximité du rivage : les Vikings pillaient au début les endroits

peu riches et peu défendus puis repartaient rapidement. Par la suite, en remontant les fleuves, ils s'attaquèrent aux villes et aux monastères situés plus à l'intérieur des terres. Le pays connut alors une insécurité rappelant l'époque des Grandes Invasions.



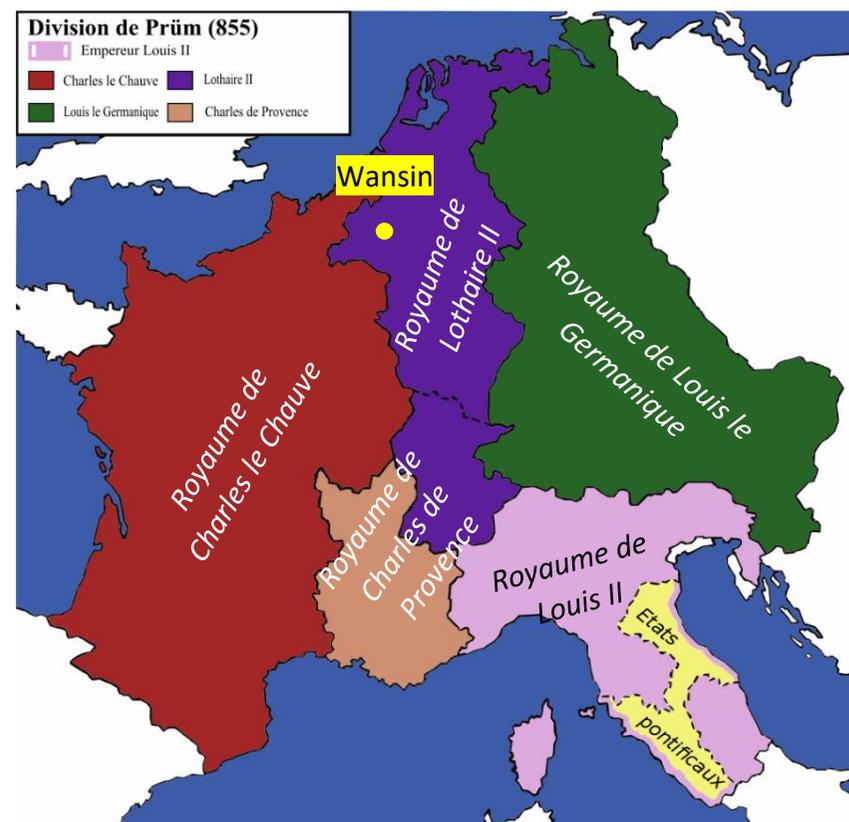
À la mort de Charlemagne en 814, l'empire passa à son unique fils encore en vie : Louis I^{er}, dit *Louis le Pieux*. Ce dernier décéda le 29 juin 840 ; il avait trois

fils : *Lothaire*, *Louis* et *Charles*. L'ancienne coutume franque était basée sur le partage de l'héritage entre tous les fils héritiers. Il en fut de même chez les carolingiens : à la suite du *traité de Verdun* en 843, l'empire fut donc partagé en trois royaumes, mais le titre d'Empereur ne pouvait être porté que par un seul des trois fils. *Charles le Chauve* reçut la Francie occidentale, qui sera appelée France vers 1200 ; *Lothaire I^{er}*, à qui échut le titre impérial, reçut la Francie médiane qui allait du centre de l'Italie à la Frise ; *Louis le Germanique* reçut quant à lui la Francie orientale, communément appelée Germanie : c'était le noyau du futur Saint-Empire romain germanique. Notre région appartenait à cette époque à l'Empereur Lothaire I^{er}.

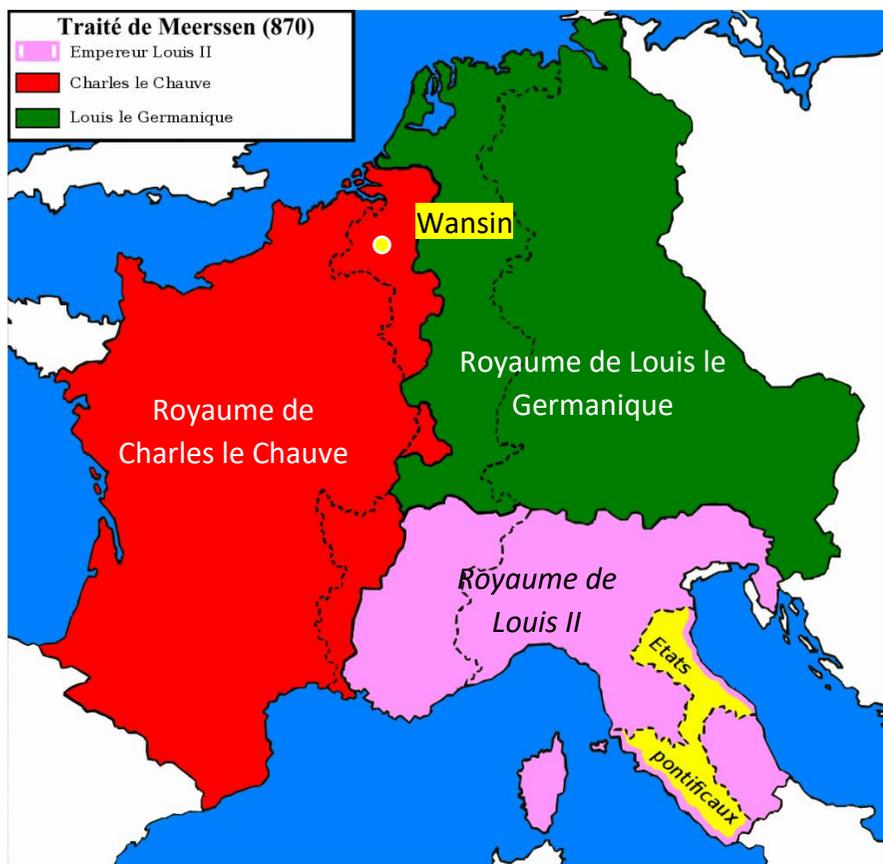
À partir de 850, les attaques des Vikings se multiplièrent dans les vallées de l'Escaut et de la basse Meuse. Au début, les razzias rapides étaient suivies de retours en Scandinavie. Mais progressivement, de grandes armées adoptèrent une politique de conquête et d'établissement.

En 855, peu avant sa mort, l'Empereur *Lothaire I^{er}* partagea son empire entre ses trois fils *Louis II*, *Lothaire II* et *Charles*. À la suite du *traité de Prüm*, l'aîné *Louis II* hérita de la couronne impériale et du royaume

carolingien d'Italie (nord de la péninsule) ; le cadet *Lothaire II* reçut la partie nord de l'empire, située entre la Frise et les Vosges (qui prit le nom de *Lotharingie*) ; le benjamin *Charles* acquit la Provence et une partie de la Bourgogne. En 863, en raison de la mort de Charles de Provence, son royaume fut partagé entre ses deux



frères : la Provence passa à Louis II et la Bourgogne à Lothaire II. La région hannutoise se trouvait donc en *Lotharingie* à cette époque.



En 869, *Lothaire II* décéda à son tour, sans enfant légitime. À la suite du *traité de Meerssen* (village près de Maastricht), la Lotharingie fut partagée en 870

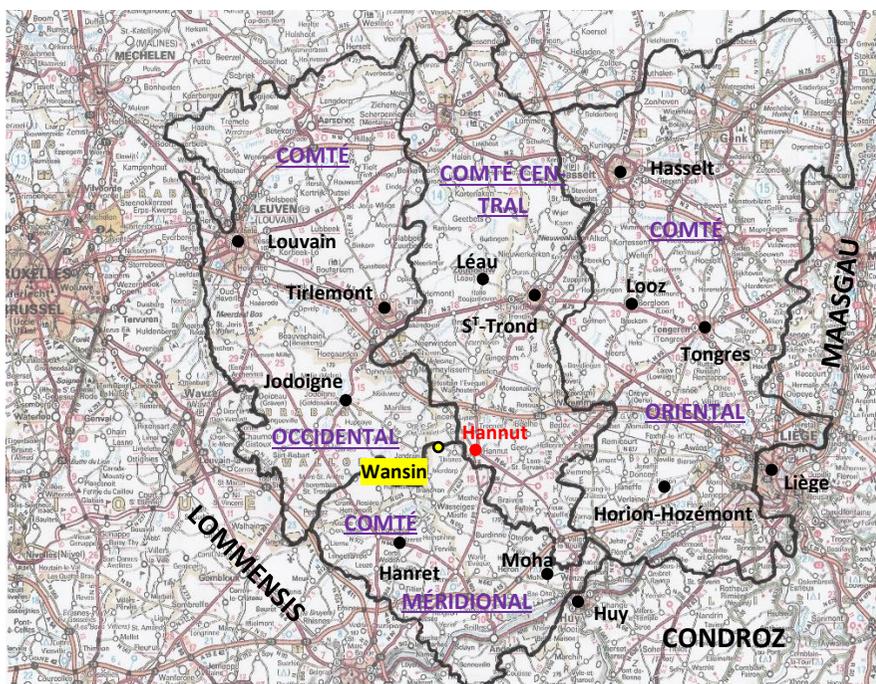
entre les deux frères de *Lothaire I^{er}* : *Charles le Chauve* et *Louis le Germanique*. L'ancienne Lotharingie fut alors scindée en deux, selon une ligne nord-sud qui suivait quasiment la Meuse, l'Ourthe et la Moselle. À cette époque, Wansin passa donc dans le royaume de Charles le Chauve.



Lothaire II

Au 9^e siècle, les territoires de l'Empire carolingien étaient partagés en districts. Chacun d'eux portait le nom de *pagus* dans les régions anciennement latinisées et de *gau* dans les régions germanisées. Le mot *pagus* évoluera vers *païs* puis *pays* en français. La juridiction (et la fiscalité) d'un *pagus* ou d'un *gau* pouvait en être déléguée par le souverain à un personnage détenteur d'une partie de son autorité. Notre région appartenait au *pagus de Hesbaye*, appelé *Hesbanie* en vieux français ou *Haspengouw* en néerlandais.

La *Hesbanie* était divisée en quatre *comtés* en ces temps-là. L'Histoire n'a pas retenu les noms que portaient ces quatre comtés. C'est pourquoi nous les avons simplement nommés comtés occidental, central, oriental et méridional sur la carte ci-après. Dans



le *traité de Meerssen* de 870, il apparaît que le territoire de Wansin appartenait comme Thisnes et Wasseiges au *comté méridional*, dont une partie donnera naissance ultérieurement au *comté de Moha*.

En cette fin du 9^e siècle, les raids des Vikings firent d'énormes dégâts et les souverains perdirent beaucoup de leur puissance, si bien qu'un grand nombre de petits comtés éphémères se développèrent petit à petit près des châteaux fortifiés. Leurs propriétaires prirent de plus en plus de libertés vis-à-vis de l'autorité

du roi : le système féodal se mit en place. Certains comtés furent éphémères et furent annexés par d'autres, plus belliqueux. Dans les siècles suivants, le *comte de Louvain* prit progressivement possession de tout le comté occidental. Le *comté de Looz* et la *principauté de Liège* se développèrent dans le comté oriental. Le *comté de Moha*, dont il existe des traces à partir de 1055, se développa pour sa part dans le comté méridional, où se trouvait Wansin. Quant au comté central, disputé par les comtés occidentaux et orientaux, il finit par être dépecé au 12^e siècle au profit du duché de Brabant et de la principauté de Liège, comme nous le découvrirons plus loin.

En 866, *Gislebert II*, comte du pagus de *Maasgau* (territoire mosan situé entre la Meuse et la Hesbanie, dont faisait partie la ville de Maastricht), qui était l'époux d'*Ermengarde*, la fille de *Lothaire I^{er}*, devint également comte du *pagus de Lommensis*, situé au sud-ouest de la Hesbanie. Un de ses fils, *Régnier I^{er}*, dit *Régnier au Long Col*, fut comte du Hainaut et du Maasgau. Le successeur de *Gislebert II* comme comte de Lommensis n'est pas connu.

En 876, quand mourut *Louis le Germanique*, *Charles le Chauve* tenta de récupérer toute la Lotha-

ringie. Il fut vaincu par *Louis III*, le fils de *Louis le Germanique*. Charles décéda l'année suivante.



En 879-880, en réaction aux invasions des Vikings, *Baudouin II*, comte de Flandre, s'empara tout d'abord des terres dévastées par les Danois, puis de l'Artois, du Boulonnais et du Tournaisis et finit par prendre son

indépendance vis-à-vis des rois de Francie occidentale *Louis III* et son frère cadet *Carloman II*, qui régnèrent ensemble de 879 à 882. *Carloman II* régna seul après la mort de son frère. Le duc de Bourgogne fit de même en Germanie. Ces mouvements d'indépendance conjugués à la menace que faisaient peser les Vikings forcèrent les héritiers carolingiens à s'accorder. Par le traité de Ribemont en 880, les petits-fils de *Charles le Chauve*, *Louis III* et *Carloman II* de Francie, cédèrent leur part de la Lotharingie à *Louis III de Germanie*. L'ensemble de la Lotharingie fut donc rattaché à la Germanie. Cette situation fut définitivement confirmée en 925. À cette date, le territoire de la Belgique actuelle, en dehors des provinces de Flandre-Occidentale, de Flandre-Orientale et de la partie de la province d'Anvers située sur la rive gauche de l'Escaut, fit partie de la *Francie Orientale*, qui devint le *Saint-Empire Romain Germanique* en 962, sous le règne d'*Otton I^{er}*.

En juillet 881, les Vikings s'attaquèrent à la Belgique orientale, jusqu'alors épargnée. Après avoir pillé la Flandre, ils remontèrent la Meuse. En novembre 881, ils installèrent un camp permanent à *Aschloa*, aujourd'hui *Elsloo*, près de Maastricht. De là, remontant les fleuves et les rivières, ils ravagèrent

toute la région et incendièrent Maastricht, Liège et Huy, puis se répandirent dans la riche Hesbaye où ils pillèrent et réduisirent en cendres toutes les localités rencontrées. Personne ne sait si Wansin fut du nombre, mais c'est probable. De retour en 883, ils pillèrent et incendièrent Andenne, dont l'abbaye, qui dut être reconstruite par la suite.

Wansin à l'époque féodale

Jusqu'à la fin du 8^e siècle, la richesse provenait surtout de la guerre : butin ou terres conquises étaient redistribués par le seigneur à ses vassaux. À partir de 800, les campagnes militaires se firent plus rares et le modèle économique franc basé sur la guerre n'était plus viable. L'agriculture était encore largement inspirée du modèle antique des grands domaines cultivés par des esclaves. Mais ceux-ci avaient une productivité faible (car ils n'étaient pas intéressés aux résultats de leur travail) et étaient coûteux en saison morte. Quand vint la paix, nombreux furent les hommes libres qui choisirent de déposer les armes et d'opter pour le travail de la terre plus rentable. Ceux-ci confièrent leur sécurité à un protecteur en échange du ravitaillement

de ses troupes ou de sa maison. Certains arrivèrent à conserver leur indépendance, mais la plupart cédèrent leur terre à leur protecteur et devinrent exploitants d'une *tenure*¹ pour le compte de ce dernier. Dans le sens inverse, les esclaves furent émancipés en serfs gérant une terre et rémunérant leur maître par une partie de leur production ou par des corvées et devinrent plus rentables (cette évolution se fit d'autant mieux que l'Église condamnait l'esclavagisme entre chrétiens). La différence entre paysans libres et ceux qui ne l'étaient pas s'atténua. Alors que les esclaves de l'Empire romain étaient des biens, comme le bétail, sans droits de personne et pouvaient être vendus ou échangés selon la volonté de leur propriétaire, les serfs restaient liés à la terre et ne pouvaient pas quitter leur servitude, mais leur tenure sur la terre était assurée. Si le domaine changeait de propriétaire, les serfs restaient sur leurs terres : les serfs avaient donc des droits limités à la propriété, bien que leur liberté de mouvement soit limitée et qu'ils doivent du travail ou des loyers à leur seigneur.

La frappe de monnaie d'argent depuis plusieurs générations, et son homogénéisation en 781 par

¹ Les tenures sont des terres accordées par le seigneur aux paysans. En échange de leurs terres, les paysans fournissent le cens.

Charlemagne fut un progrès énorme : plus adapté que l'or qui ne convenait que pour des transactions très onéreuses, le denier d'argent permit l'introduction de millions de producteurs et de consommateurs dans le circuit commercial. Le paysan put revendre des surplus, il était donc intéressé à produire plus que ce qu'il lui fallait pour survivre après avoir reversé une partie de sa production à son seigneur. Il en résulta de nombreux défrichages et une amélioration des techniques : passage de la *rotation biennale* (sur chaque parcelle de terre, une année de culture était suivie d'une année de repos de la terre) à l'*assolement triennal* avec l'utilisation de la fumure, l'apparition du collier d'épaule et du fer à cheval...

C'est ainsi que l'ensemble des champs appartenant au seigneur fut divisé en trois parties : les *soles*. L'assolement consistait alors en *une rotation des soles*, il était triennal dans notre région. On cultivait par exemple du blé sur une sole (céréale plantée en automne), sur une autre de l'avoine (céréale plantée au printemps) et la troisième était laissée un an en *jachère*. La jachère était, historiquement, l'ensemble des pratiques culturales de printemps et d'été préparant l'ensemencement d'une céréale d'automne. Cette préparation consistait en *plusieurs labours* dont le but

était de détruire les mauvaises herbes, d'ensevelir la fumure et d'accélérer la décomposition de la matière organique. Elle était très consommatrice de travail, tant humain qu'animal. Jachérer, c'était labourer plusieurs fois, chaque labour ramenant à la surface des graines de mauvaises herbes qui germaient, le labour suivant détruisant ces mauvaises herbes. Les plantes poussant entre deux labours étaient pâturées par des moutons, dont les excréments constituaient une partie de la fumure. L'année suivant la jachère, on faisait tourner les cultures. Ce système avait trois avantages : la terre ne s'appauvissait pas ; le travail agricole pouvait être organisé de façon collective : toutes les parcelles de blé étaient moissonnées en même temps ; les paysans pauvres et sans terre avaient le droit de glaner les champs moissonnés sans qu'on puisse redouter qu'ils se servent dans les champs non moissonnés. Ils avaient aussi le droit de mener paître leurs animaux dans les soles moissonnées, c'était ce qu'on appelait la *vaine pâture*. Celle-ci était essentielle à la survie des plus pauvres.

De plus, les propriétaires terriens fournissaient des charrues et investissaient dans des équipements améliorant la productivité : les *moulins à eau* remplacèrent les *meules à bras* qui étaient utilisées tant que

la main-d'œuvre était servile, les *pressoirs à huile* ou à *vin* se substituèrent au foulage... Les rendements augmentèrent fortement. L'utilisation de l'énergie hydraulique plutôt qu'animale ou humaine permit une productivité sans comparaison avec celle disponible dans l'Antiquité : chaque meule d'un moulin à eau pouvait moudre 150 kg de blé à l'heure, ce qui correspondait au travail de 40 esclaves ! Ces progrès dégagèrent de la main-d'œuvre pour d'autres activités. La population fut mieux protégée des disettes et par voie de conséquence des épidémies : la mortalité diminua.

L'introduction de la monnaie et d'une fiscalité à montant fixe eut un autre effet : il devint intéressant d'avoir des enfants, car ils augmentaient la capacité de production agricole lorsqu'ils étaient en âge de travailler et ils furent moins vus comme des bouches à nourrir. La croissance démographique et l'augmentation de la production agricole s'entretenaient en un cercle vertueux : elles furent la clef du renouveau médiéval. Cette métamorphose se fit progressivement : ses effets étaient encore peu visibles au 9^e siècle, d'autant qu'elle fut vite freinée par les invasions et les

² La **dîme** (du latin *decima*, « dixième »), est une contribution variable, étymologiquement de 10 %, versée en nature ou en espèces, à une institution civile ou religieuse.

guerres féodales, mais la révolution agricole était en germe et elle se concrétisa pleinement quand elles cessèrent au 10^e siècle.

La population médiévale était divisée en trois groupes : « ceux qui prient » (le clergé), « ceux qui se battent » (les chevaliers, soldats et aristocrates) et « ceux qui travaillent » (les paysans). Les serfs et les fermiers, par leur travail et leurs impôts, nourrissaient le clergé et les nobles seigneurs, chevaliers et guerriers. En retour, les paysans recevaient les services et secours de l'église, et la protection de soldats à cheval et lourdement armés. L'église prélevait sa dîme² et les soldats nécessitaient un gros investissement économique. Il en résulta un fossé social et juridique entre le prêtre, le chevalier et le fermier.

La naissance du comté de Namur

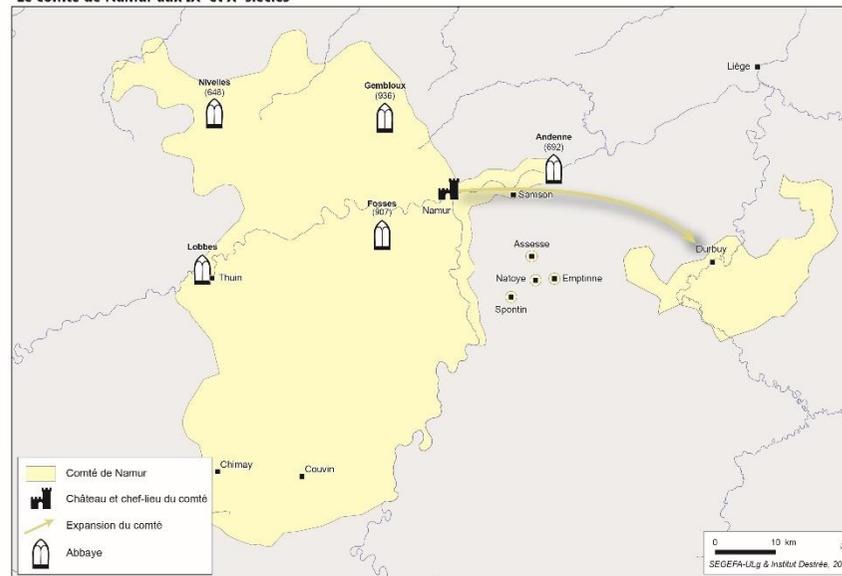
Au tournant du siècle, une fille du comte de Hainaut *Régnier au Long Col* épousa le comte *Bérenger* qui devint comte de Lommensis en 907. C'est sous sa di-

rection que le pagus de Lommensis prit progressivement le nom de *comté de Namur* : la forteresse de Namur dominant le confluent de la Sambre et de la Meuse imposa dorénavant son nom à l'ensemble du territoire. Les successeurs de Bérenger portèrent le titre de *comtes de Namur*. Il est fort probable que Bérenger apporta au comté diverses possessions qu'il avait dans le Condroz : Dinant, Beaufort, Assesse, Spontin, Samson, Natoye, Emptinne et, de façon générale, la portion du Condroz qui bordait la Meuse depuis l'embouchure de la Lesse jusqu'au-delà d'Andenne. Par contre, dès 915, l'extrémité sud-est du Lommensis (entre Couvin, Hastière et Florennes) fut détachée du comté. Bérenger est probablement mort sans laisser d'héritier mâle. C'est probablement la raison pour laquelle une partie de son territoire a été démembré en faveur des descendants de son beau-père *Régnier I^{er}*, qui furent comtes de Hainaut et comtes de Louvain. C'est ainsi que toute la région nord-ouest comprenant notamment Gembloux et Nivelles devint par la suite brabançonne. La partie sud-ouest comprenant Couvin, Frasnes, Éve, Nismes et Chimay devint possession des comtes de Hainaut.

Le premier comte de Namur, le comte *Robert I^{er}*, cité en 946 et 956, était vraisemblablement le fils d'une

filie de Bérenger. Son fils *Albert I^{er}* est cité dès 981. Il mourut avant 1012. Son fils *Robert II* lui succéda, mais il ne vécut pas longtemps. Il eut pour successeur son fils *Albert II*, qui épousa Ragelinde, fille du duc *Gothelon de Lotharingie*, qui reçut l'alleu de Durbuy au partage des biens allodiaux et l'apporta en dot au comte. *Albert II* mourut vers 1064. Son fils *Albert III* lui succéda. À son décès en 1102, le comté passa à son fils *Godefroi I^{er}*. En 1139, le fils de ce dernier, *Henri I^{er}* dit *Henri l'Aveugle*, prit la relève comme comte de Na-

Le comté de Namur aux IX^e et X^e siècles



Atlas de la Wallonie, de la préhistoire à nos jours

mur, mais aussi de Durbuy, de La Roche et de Luxembourg.

Par ailleurs, l'*avouerie*³ de Wasseiges, dont les terres appartenaient à l'abbaye Saint-Laurent de Liège, avait été confiée vers 1038 à *Albert II*, mais avec des droits limités. Au cours du temps, à force d'intrigues, les comtes de Namur allèrent s'approprier une partie de l'ancien comté méridional, dont le territoire de Wansin. C'est probablement sous le règne de *Godefroi*, petit-fils d'*Albert II*, que le comté de Namur s'agrandit des territoires de Hanret et de Wasseiges. Il fallut alors peu de temps pour que Merdorp, Thisnes et Wansin finissent par faire également partie de ce même comté de Namur.

À la même époque, l'ancien alleu de Moha situé dans ce même comté méridional, qui comprenait le village de Moha et son château, les manoirs d'Antheit, de Saint-Jean, de Waleffe et de Wanze, obtint le statut de *comté* lorsque son seigneur, *Albert II de Moha*, épousa *Hedwige*, comtesse d'Éguisheim (village d'Alsace, en France) après le décès de son père *Henri I^{er}*, comte de Dagsburg et d'Éguisheim. *Albert II de Moha* devint ainsi *comte* d'Éguisheim et de Moha. En 1089, à la suite du décès de son beau-frère *Hugues VII*, comte de Dagsburg, *Albert II de Moha* hérita aussi du

comté de Dagsburg (en Alsace). Son fils *Hugues VIII* lui succéda au comté de Dagsburg vers 1098, tandis qu'Éguisheim passa à une autre branche de la famille. Par la suite, Moha resta entre les mains des comtes de Dagsburg jusqu'à la mort du dernier de la lignée en 1212.

La tour de l'église de Wansin, qui date du 12^e siècle, présente des meurtrières : il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'une ancienne tour de défense. Située à la frontière du comté de Namur, elle devait avoir un rôle d'observatoire des comtés voisins. À cette époque, les comtes de Louvain cherchaient à s'approprier de nouveaux territoires. *Henri I^{er} le Guerroyeur*, qui sera le premier à se titrer de *duc de Brabant et de Lothier* à la fin du 12^e siècle, s'empara de Jodoigne vers 1180. En 1185, le château de Jauche fut vaincu et, en 1188, ce fut le tour de Hannut. C'est pourquoi il est probable qu'en ce 12^e siècle, un château féodal fût construit dans la vallée, à l'emplacement actuel de la ferme du Tchestia, pour protéger le comté de Namur de toute incursion provenant du Brabant. Mais il n'en reste aucune trace et son existence n'est pas prouvée. Peut-être a-t-il remplacé une ancienne villa franque

³ Dans le droit féodal, l'*avoué* est la personne chargée de la protection et de la représentation juridique d'une institution ecclésiastique, pour

les affaires séculières de la vie quotidienne. L'*avouerie* est la charge de l'avoué.

établie à cet endroit ? L'Histoire n'a pas retenu le nom de l'éventuel *seigneur*, propriétaire de ce château. S'il a existé, le château abritait la *seigneurie de Chapeauville*. La tour de défense, située sur les hauteurs de Wansin, était le centre de *Wansineau* (Wansin-haut ? *Petit-Wansin* ?), tandis que le petit village qui se trouvait en contrebas portait le nom de *Wansin*

En 1163, le comte *Henri I^{er} de Namur*, sans descendance, désigna comme héritier son beau-frère *Baudouin IV*, comte de Hainaut. À la mort de ce dernier en 1171, il désigna son neveu *Baudouin V* de Hainaut. En 1190, le comté de Namur devint possession du comte de Hainaut et fut érigé en *marquisat*. En pratique, les *marquis* et le *marquisat* de Namur furent encore souvent appelés *comtes* et *comté* de Namur, par la suite.

Le marquisat (ou comté) de Namur

En 1196, le premier *marquis* de Namur fut *Philippe I^{er}*, dit *le Noble*. Il était le second fils de *Baudouin V* de Hainaut. En 1212, après le décès de *Philippe*, sa sœur *Yolande*, épouse du comte d'Auxerre *Pierre de Courtenay*, fut mise en possession du marquisat de Namur. Dès 1216, leur fils *Philippe II de Courtenay* leur succéda.

Les *baillis* furent introduits dans le comté de Namur sous *Philippe le Noble*, et sous les règnes de *Pierre*, puis de *Philippe de Courtenay*. Ils étaient des représentants du comte dans de petits territoires, appelés bailliages. Ils percevaient les impôts, rendaient la justice, rassemblaient les contingents d'hommes que les seigneuries devaient envoyer à l'armée comtale : les baillis furent des agents efficaces pour imposer l'autorité du comte face aux seigneurs locaux. Le comté de Namur fut alors divisé en sept bailliages : Wansin appartenait au bailliage de Wasseiges, où résidait le bailli.

Après le court règne de deux ans de *Henri II de Courtenay*, frère encore mineur de *Philippe II*, sous le tutorat d'*Enguerand de Couci*, le marquisat revint vers 1228 à sa sœur *Marguerite de Courtenay*, épouse du comte *Henri de Vianden*. Il restait cependant un héritier mâle pour *Henri* : son frère encore mineur, *Baudouin II*, empereur de Constantinople. En 1236, ce dernier venu en France pour solliciter du secours contre les Grecs entreprit de se faire restituer le marquisat de Namur. Ce fut fait en 1237, au prix de sanglantes batailles, comme il était de coutume au Moyen Âge.

Après de multiples conflits, le comté fut finalement

vendu en 1263 à *Gui de Dampierre*, fils aîné du second lit de *Marguerite*, comtesse de Flandre. Il succéda à sa mère comme comte de Flandre en 1280. Il se démit du marquisat de Namur en faveur de son fils aîné *Jean I^{er}* en 1297.

Le comte de Namur était le suzerain du comté. Dans l'organisation féodale, le suzerain était un grand seigneur qui possédait un territoire. Certains éléments de ce territoire, appelés *fiefs*, pouvaient être concédés par le seigneur à ses vassaux en contrepartie de certains services. Sur un fief, il déléguait tous ses pouvoirs à un *seigneur* qui les exerçait en son nom. Par ailleurs, les *baillis* étaient des officiers de justice représentant le comte dans des territoires appelés *bailliages*. Leur mission principale était de faire appliquer la justice et de contrôler l'administration au nom du comte. Ils n'étaient pas des vassaux : ils étaient nommés par le souverain et pouvaient être révoqués.

Thisnes et Wansin se trouvaient à l'extrémité nord-ouest du comté, assez loin de l'autorité représentée par le bailli de Wasseiges. C'est pourquoi Chapeauville, Wansin, Wansineau et Thisnes formaient le *ban* ou la *mairie* de Thisnes, où un mayer et les *échevins* qu'il dirigeait rendaient la justice foncière. Un document datant de 1289, conservé aux Archives

générales du Royaume, portant le nom de « Registre aux Aisselles », nous apprend en effet que « *Chapialville, Wansins et Wansiniaus* » font partie de la Mairie de « Thiene ». À cette époque, les hameaux de Wansin et Thisnes possédaient donc une cour de justice commune. Cette situation perdurera jusqu'au 17^e siècle.

La vie de *Jean I^{er}* fut une succession de combats et de batailles. Il mourut à Paris le 1^{er} février 1331, à l'âge de 64 ans. Son fils aîné, *Jean II*, lui succéda, mais il termina ses jours quatre ans plus tard, sans héritier. Il fut remplacé par son frère *Gui II*. L'année suivante, en 1336, *Philippe III*, troisième fils de *Jean I^{er}*, succéda à *Gui*, son frère, mort sans avoir été marié. Son règne ne dura pas longtemps : il fut tué au mois de septembre de la même année. Son successeur fut le quatrième fils de *Jean I^{er}* : *Guillaume I^{er}*. Il n'avait que treize ans : il régna d'abord sous la tutelle de sa mère *Marie d'Artois* et du comte *de Lodi*, son oncle. Sa vie fut également une suite ininterrompue de combats divers. Son fils *Guillaume II* lui succéda en 1391 à l'âge de 38 ans. Pendant son règne, il ne participa qu'à une seule guerre pour secourir *Jean de Bavière*, évêque de Liège, chassé de son siège par ses diocésains et, fait extraordinaire, le marquisat de Na-

mur connu la paix pendant 18 ans ! Par contre, son goût pour les divertissements, pour lesquels il dépensait sans compter, fut onéreux pour ses sujets par les impôts qu'il leva pour honorer ses dettes. Il décéda en 1418, sans héritier. Son frère *Jean III*, dit *Thierri*, prit sa suite. Les dettes que le luxe de son prédécesseur avait occasionnées, jointes à une mauvaise administration, l'obligèrent à vendre ses états au duc de Bourgogne et comte de Flandre, *Philippe le Bon*, qui était celui de ses voisins qui était le plus en état de faire une telle acquisition. La transaction eut lieu le 23 avril

1421 : l'usufruit du marquisat fut réservé à *Jean III*, jusqu'à son décès en 1429.

La carte ci-devant montre les possessions du comté de Namur (en jaune clair) entre les 13^e et 15^e siècles.

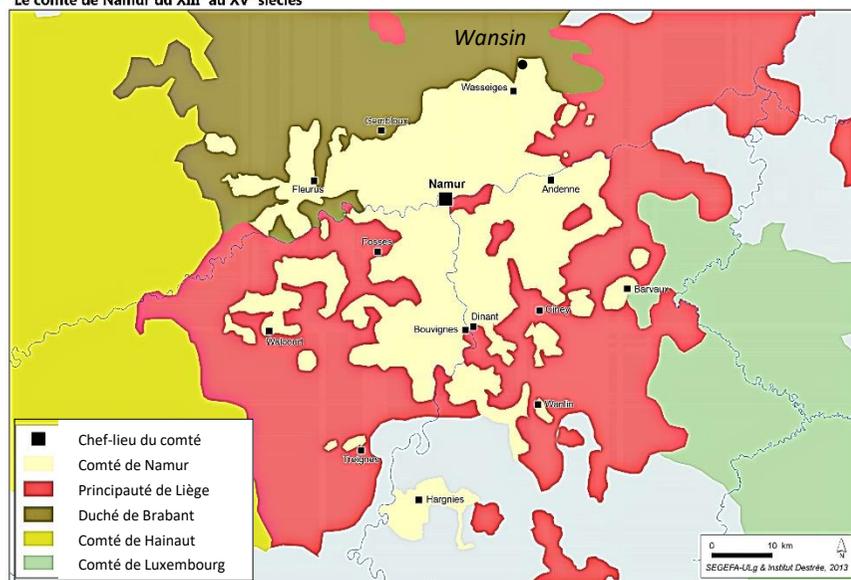
Wansin, domaine agricole des chanoinesses de l'abbaye d'Andenne

En 746, sire *Robert*, gouverneur du *Pagus de Hesbaye*, fit don de nombreuses terres du comté à l'abbaye de Saint-Trond, qui avait été fondée en 657 par le prêtre *Trudon* à son retour de Metz. Il était courant à cette époque qu'un seigneur offre des terres à des monastères.

C'est ainsi également qu'en 966 le seigneur *Hugo Rex* de Thisnes fit don de sa seigneurie et de toutes ses dépendances à l'abbaye d'Andenne. Les chanoinesses devinrent les propriétaires des terres, les bénéficiaires des dîmes, y rendirent la justice et y désignèrent les prêtres.

L'Histoire ne nous a pas rapporté ce qu'il en est exactement à Wansin. Néanmoins, pour la levée de la dîme, les campagnes y étaient partagées en trois lots :

Le comté de Namur du XIII^e au XV^e siècles



55 % des revenus allaient au chapitre de la cathédrale Saint-Lambert de Liège (qui était le seigneur foncier de Petit-Hallet), un peu moins de 30 % au chapitre d'Andenne (seigneur foncier de Thisnes) et le restant à la collégiale Saint-Jean-en-l'Isle de Liège (seigneur foncier de Merdorp). Par ailleurs, la *mairie* de Thisnes (également appelée le *ban* de Thisnes) comprenait au 13^e siècle les villages de Thisnes, Wansin, Wansineau et Chapeauville. Lorsque l'église sera construite à Wansineau au 16^e siècle, elle sera à la collation des chanoinesses d'Andenne, et dépendra directement de l'église de Thisnes. Il n'est donc pas abusif d'estimer que le seigneur foncier de Wansin ait dû être (au moins en partie) le Chapitre de l'abbaye d'Andenne à partir du 13^e siècle.

Depuis la fin du 11^e siècle, le Chapitre de l'abbaye d'Andenne était devenu un Chapitre *séculier*, c'est-à-dire de moniales n'ayant pas prononcé de vœux religieux : elles vivaient « dans le siècle », parmi les laïcs. L'accès au Chapitre avait été rapidement réservé aux seules femmes nobles. Celles qui en faisaient partie avaient droit à des émoluments attachés à leur charge de chanoinesse, nommés *prébendes*. Les chanoinesses qui quittaient l'institution religieuse pour « rentrer dans le monde » et se marier perdaient alors leurs

prébendes. Dans l'abbaye, des chanoines étaient également présents, mais ils occupaient une situation inférieure et étaient sous les ordres de la *prévôte*, qui dirigeait l'institution. Ils ne devaient pas être nobles ni même être prêtres. Des prêtres semainiers et des chapelains assuraient les messes et l'administration des sacrements.

Les chanoinesses d'Andenne percevaient un revenu généré par l'exploitation de la ferme du Chapitre à Thisnes, située à proximité de Wansin. Il est fort probable que les terres de Wansin soumises à la dîme due au chapitre d'Andenne étaient exploitées, peut-être par la ferme du Chapitre de Thisnes, mais plus probablement par une ferme dépendant du château seigneurial de Chapeauville.

Dans la mairie de Thisnes, dont faisait partie Wansin, le Chapitre instituait une Cour foncière, qui ne rendait que la basse justice, celle qui ne juge jamais les infractions à la loi pénale et qui, en matière civile, décide des questions de cens, rentes, propriété, possession et autres droits réels, sans pouvoir exercer certains actes de procédure, réservés aux juridictions supérieures. Le *mayeur* levait les impôts et rendait la justice. Il présidait la *cour échevinale* et désignait les *échevins* qui rendaient la justice dans les villages. La

justice haute était rendue directement par la Cour du comte de Namur.

En 1235, les chanoinesses d'Andenne fondèrent l'église paroissiale *Saint-Martin* de Thisnes, accolée à la tour de défense construite le siècle précédent par les villageois dans le *Malvesin*, l'actuel quartier du *Mignawez*. L'église *Saint-Étienne*, située près de la ferme du Chapitre, beaucoup plus près de Wansin, resta fréquentée par les Wansinois.

Wansin et la culture de la guède

Au 12^e siècle, le monde urbain se développa considérablement en Europe, bien qu'il restât minoritaire par rapport au monde rural. Les villes étaient encore peu nombreuses et peu habitées, mais de nouveaux modes de vie y apparurent, certaines industries s'y développèrent : les villes allaient permettre le développement économique du Moyen Âge. Le commerce des draps connut une expansion spectaculaire pendant la seconde moitié du 13^e siècle, surtout en Flandre et au Brabant, mais également dans la vallée de la Meuse. La laine nécessaire à la réalisation des draps provenait principalement d'Angleterre ou de Bourgogne. C'est pourquoi les villes se développèrent

surtout à côté des fleuves pour faciliter le transport des marchandises : Bruges, Gand, Bruxelles... mais aussi Huy, près de chez nous. La draperie hutoise connut au 13^e siècle une remarquable expansion : ses produits furent exportés jusqu'en Allemagne du sud et en France méridionale.

Pour assurer un fonctionnement régulier de leur industrie, les drapiers devaient s'approvisionner en matières premières de toutes sortes, depuis l'indispensable laine jusqu'aux colorants et aux mordants non moins utiles. Pour cela, il fallait organiser des déplacements parfois lointains, ce qui supposait l'établissement de relations commerciales à la fois complexes et étendues. Une solution complémentaire consistait à orienter l'élevage et l'agriculture pour produire sur place certaines matières premières. L'élevage de moutons permettait de produire une petite partie de la quantité de laine nécessaire. Jusqu'au début du 17^e siècle, la seule plante capable de fournir l'*indigo*, principal colorant utilisé dans la teinture en bleu, était la *guède*, mieux connue sous le nom de *pastel*. Elle était désignée au Moyen Âge sous des vocables très variés : *wazaru*, *waisdre*, *waide*, etc. La guède (*Isatis tinctoria*) est une espèce de plante herbacée bisannuelle, de la famille des brassicacées qui pousse à

l'état sauvage en Europe du Sud-Est ainsi qu'en Asie centrale et en Asie du Sud-ouest.



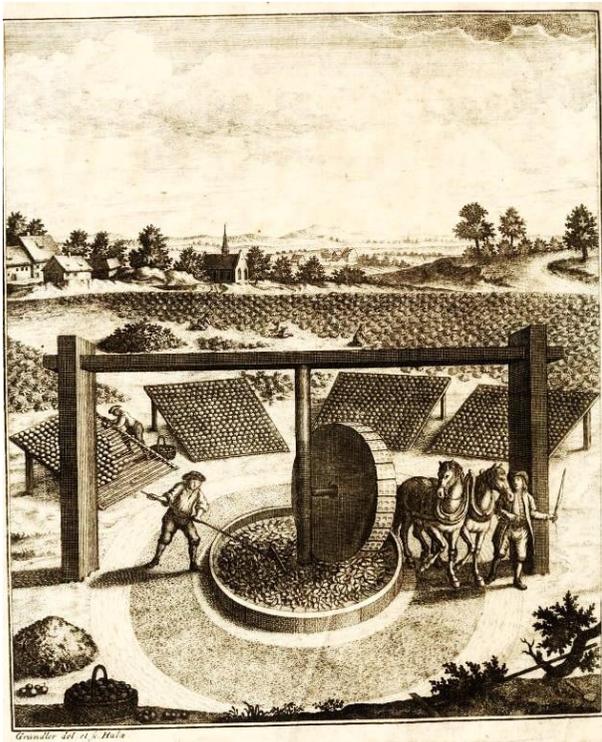
Guède ou pastel des teinturiers

La guède a fait l'objet d'une culture intensive en France et en Allemagne à partir du 13^e siècle. La ville de Toulouse dans le Languedoc (France) a été un centre très important de son exportation. Sa culture s'est également développée dans le comté de Namur, et notamment à Thisnes, à Wansin et dans les villages environnants. Il en est de même, mais dans une moindre mesure, en principauté de Liège et dans le Brabant.

Il ne suffisait pas de cultiver la guède pour disposer de la fameuse teinture bleue : la plante devait subir diverses transformations avant de parvenir à la cuve du teinturier. Sitôt récoltées, les feuilles étaient broyées au moulin du « maunier de waisdes ». À cette fin, plusieurs moulins à guède furent installés dans notre région : en 1265, il en existait sept dans la région, répartis entre trois localités, à savoir trois à Merdorp, deux à Wasseiges et deux à Branchon. En 1289, 25 moulins étaient dénombrés dans la même région, dont huit à Thisnes, sept à Wasseiges et deux à Merdorp. En 1294, Thisnes en comptait encore cinq, ce chiffre comprenant les moulins de Wansin, Wansineau et Chapeauville.

Un certain nombre de ces moulins étaient mus par l'eau, dans les localités situées près d'un cours d'eau. Ils pouvaient aussi être mus par le vent, mais la plupart du temps, les installations étaient édifiées sur des terrains vagues et actionnées par des animaux : ce devait être le cas à Wansin, sauf à proximité du ruisseau. D'anciennes gravures permettent de reconstituer l'aspect matériel de ces machines. Installations sommaires, construites en bois et établies sur les lieux mêmes de production, elles se présentaient sous la

forme de deux poteaux supportant une poutre horizontale au centre de laquelle pouvait pivoter un axe vertical ; une meule dressée sur la tranche tournait alors autour d'un axe horizontal fixé à l'axe vertical et était tractée par un ou deux chevaux ou bœufs. La meule roulait dans une rigole circulaire où se trouvait le produit à broyer. Le caractère sommaire de leur construction laisse penser que ces machines étaient démontables et d'utilisation saisonnière.



Le résultat du broyage des feuilles de guède était une pâte que des ouvriers roulaient à la main en boules de la taille d'un pamplemousse, appelées *cocagnes*. Elles étaient ensuite posées sur des claies en

plein vent pour qu'elles sèchent. Cette pâte de guède, ou *pastel cru*, était parfois vendue sous cette forme aux fabricants de teinture. Dans la région de Toulouse, les cocagnes étaient vendues à un cours tellement élevé que toute la filière du pastel devint extrêmement riche. L'expression « pays de Cocagne » pourrait évoquer la richesse de cette région.

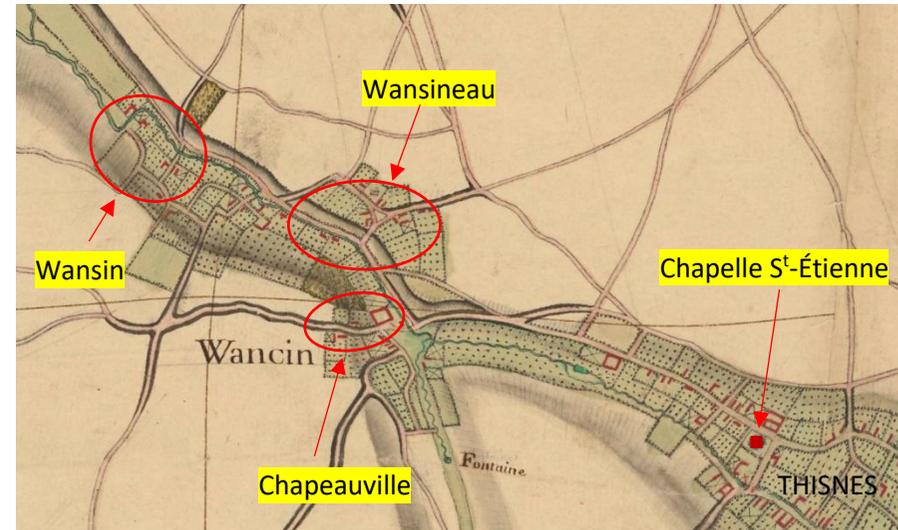
Plus généralement cependant, le pastel subissait un second cycle de manipulations. Après avoir concassé les cocagnes, les ouvriers accumulaient la poudre obtenue en tas appelés « tourtes » qu'ils arrosaient d'eau pour y provoquer, puis y entretenir, une fermentation putride. Le produit obtenu finalement était assez semblable à une glaise de couleur sombre. Une fois sec, il était pilé et tamisé : c'est sous cette forme qu'il était livré à la consommation.

Avantages supplémentaires de la culture de la guède : le traitement compliqué auquel étaient soumises les feuilles de guède afin d'en extraire le colorant produisait de grandes quantités de résidus. Ceux-ci trouvaient dans la nourriture du bétail et dans la fumure des terres une destination intéressante.

Wansin dans le comté de Namur

Au 13^e siècle, Wansin faisait partie du comté de Namur. Celui-ci était divisé en sept bailliages, Wansin se trouvait dans le bailliage de Wasseiges. Le bailliage était placé sous l'autorité du *bailli*, qui lui-même était désigné par le comte de Namur. Le bailli était le représentant de l'autorité du comte. Il était chargé de contrôler l'administration en son nom. Durant cette époque, les guerres féodales entre Brabançons, Liégeois et Namurois faisaient rage dans toute la Hesbaye. Les villages furent incendiés de nombreuses fois. Il est probable que Wansin n'y échappa pas.

À cette époque, les hameaux de Chapeauville et de Wansineau ne possédaient pas de chapelle ni d'église. Vivant à une distance de 1,5 km de la chapelle Saint-Étienne de Thisnes, les quelques villageois de ces hameaux se rendaient aux offices de cette chapelle, qui se trouvait à proximité du chemin conduisant à Merdorp. Le hameau de Wansin, plus proche de Petit-Hallet, dépendait pour sa part de l'église Saint-Lambert de ce dernier. Une chapelle érigée sous l'invocation de sainte Marguerite y fut construite à une date inconnue. Elle fut alors desservie par le curé de Petit-Hallet.



En 1348-1349, une épidémie de « peste noire » toucha l'Europe entière. Elle est considérée comme étant la pandémie la plus catastrophique de l'histoire. D'après les historiens, 50 % de la population européenne aurait succombé à cette maladie qui a entraîné des bouleversements socio-économiques majeurs, parmi lesquels la transformation des structures religieuses, politiques, culturelles et économiques. Depuis le début du 20^e siècle, les rats ont été accusés de la diffusion des parasites porteurs de l'épidémie de « peste noire » qui s'est propagée dans l'Europe et l'Asie médiévales, causant la mort de millions de personnes. Une nouvelle étude vient d'établir une modélisation de la propagation de cette peste et suggère

que les rongeurs mal-aimés n'en seraient finalement pas les principaux responsables. Il semble aujourd'hui que les premiers responsables de la propagation de l'épidémie étaient plutôt les puces et les poux humains. Quand les puces infectées par le bacille *Yersinia pestis* piquent les humains, la bactérie peut se frayer un chemin jusqu'au sang et aux ganglions lymphatiques, présents partout dans le corps. Dans les 24 premières heures, le patient ressent une douleur localisée au niveau d'un ou plusieurs ganglions lymphatiques, à proximité de l'endroit où la puce a introduit le bacille. Les ganglions gonflent pour devenir de gros bubons, d'où le nom de « peste bubonique ».

Dans les cas d'épidémies de peste connues depuis la fin du 19^e siècle, il a pu être montré que les rats et autres rongeurs ont aidé à leur propagation. Si le bacille *Yersinia pestis* infecte les rats, la bactérie peut être transmise aux puces qui se nourrissent du sang de ces rongeurs. Lorsqu'un rat pestiféré meurt, les parasites abandonnent son corps et peuvent ensuite se reporter sur les hommes. Cette théorie ne permet cependant pas d'expliquer la rapidité avec laquelle l'épidémie de 1348-1349 s'était propagée. Il est plus vraisemblable qu'elle était due au manque d'hygiène au Moyen Âge et à la transmission de la maladie d'une

personne malade à une personne saine directement par les puces et poux humains.

En 1356 survint la guerre qui opposa *Wenceslas de Brabant* à *Louis de Nevers*, comte de Flandre, qui menaçait son duché. L'évêque liégeois, allié du comte de Flandre, assiégea Landen et décima l'armée brabançonne envoyée à son secours. Les milices liégeoises dévastèrent ensuite Hannut et mirent les campagnes en coupe réglée pour faire du butin. Lorsque *Wenceslas* reconquit son duché, il pénétra dans le comté de Namur, également allié du comte de Flandre, et incendia en représailles Branchon, Wasseiges et Thisnes. Situé à côté de Thisnes en terres namuroises, il est plus que probable que Wansin subit également des dégâts importants à cette occasion.

En 1421, le dernier comte de Namur sans descendance, *Jean III* dit *Thierry*, avait vendu en viager ses états au duc de Bourgogne *Philippe le Bon*, tout en se réservant l'usufruit du marquisat jusqu'à son décès. Un différend existait à cette époque entre les Liégeois et le duc de Bourgogne au sujet des fortifications de la ville de Dinant, devenue liégeoise à cette époque. À la mort de *Jean III* en 1429, l'ancien comté de Namur devint la possession du duc de Bourgogne. La même

année, les milices liégeoises de Tongres, de Saint-Trond et de Looz vinrent camper à Thisnes, puis mirent le feu aux villages de Merdorp, Branchon et Boneffe. Pendant les années qui suivirent, le pays fut infesté de soldats qui y apportèrent le brigandage et la complète désolation.

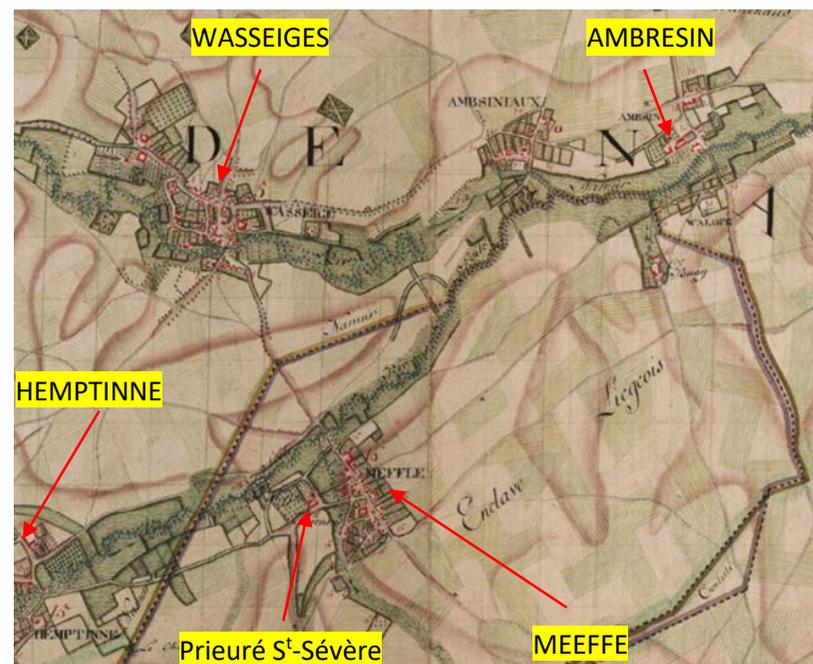


Philippe le Bon

Wansin et les Bourguignons

L'année suivante, le même *Philippe*, qui était cousin du dernier duc de Brabant également sans descendance, hérita de ce duché, si bien que les anciens comté de Namur et duché de Brabant furent réunis en 1430 aux *Pays-Bas bourguignons*, qui comprenaient déjà le comté de Flandre, le comté d'Artois, le duché de Limbourg, le comté de Hainaut, le comté de Hollande, le comté de Zélande et les autres territoires néerlandais. Chacun des états formant les Pays-Bas bourguignons gardèrent cependant leurs propres lois, qui différaient donc d'un état à l'autre.

En 1456, Philippe le Bon essaya d'étendre son influence à la principauté de Liège, qui coupait en deux ses territoires des Pays-Bas. Son rêve était de reconstituer un état fort entre la France et le Saint-Empire romain germanique, comme du temps de *Lothaire II*. Grâce à ses excellentes relations avec le pape, il réussit à faire remplacer le Prince-Évêque de Liège, *Jean de Heinsberg*, par son neveu âgé de 18 ans, *Louis de Bourbon*. Ce dernier poursuivit alors ses études à l'Université de Louvain durant 7 années.



Le 7 septembre 1465, une troupe de Namurois mirent à feu et à sang la partie de la principauté qui jouxtait le comté de Namur. Ils incendièrent le prieuré de Saint-Sévère et détruisirent par le feu tout le village de Meeffe, à l'exception de quelques maisons. Le *ban de Meeffe* était en effet un territoire liégeois totalement enclavé dans le comté de Namur, comme le montre la carte de Ferraris ci-devant.



Charles le Téméraire

Pendant tout ce temps, Philippe le Bon régna de fait sur la principauté, mais la résistance des Liégeois s'intensifia. Lorsque *Louis de Bourbon* prit enfin ses fonctions en tant que Prince-Évêque en 1465, il fut immédiatement déposé par les États de Liège. La population rebelle en profita pour piller les terres d'Outremeuse qui appartenaient au duc de Bourgogne. *Philippe le Bon* envoya alors à Liège une armée sous le commandement de son fils *Charles le Téméraire*, pour rétablir son autorité. Les Liégeois formèrent une armée forte de 4 000 hommes, presque tous des civils, pour combattre *Charles le Téméraire*. La bataille dite *de Montenaken* eut lieu le 20 octobre 1465 dans nos

campagnes. Elle fut une victoire écrasante pour les Bourguignons, mais dans le feu de l'action les milices liégeoises incendièrent tous les villages de la région. Personne ne sait si Wansin en fit partie.

La vengeance de Philippe le Bon ne se fit pas attendre : la même année, Meeffe fut à nouveau mis à sac, alors qu'il ne s'était pas encore relevé de ses ruines. Des années de désolation et de misère s'en suivirent.



Marie de Bourgogne

épousa *Maximilien d'Autriche*, le futur empereur du Saint-Empire

En 1477, *Charles le Téméraire* fut tué lors de la bataille de Nancy. La même année, *Marie de Bourgogne*, fille unique et héritière du Téméraire,



Maximilien d'Autriche

romain germanique. *Marie* mourut accidentellement en 1482 des suites d'une chute de cheval près de Bruges.

Leur fils *Philippe le Beau* n'avait alors que 4 ans et il devint le duc héritier de la Bourgogne. Son père *Maximilien* prit alors la tête d'une régence jusqu'à sa majorité en 1496, date à laquelle *Philippe* épousa *Jeanne de Castille*, fille de *Ferdinand d'Aragon*. De leur union naquirent six enfants : le fils aîné s'appelait *Charles*.



Philippe le Beau



Marguerite d'Autriche

En 1505, il y eut une nouvelle guerre entre le duc *Charles de Gueldre* et *Philippe le Beau*. Hannut et neuf villages avoisinants furent détruits. *Philippe le Beau* mourut en 1506, alors que son fils *Charles* n'était âgé que de 6 ans. La régence des Pays-Bas bourguignons fut alors confiée à sa tante *Marguerite d'Autriche*. En 1512, les anciens Pays-Bas devinrent une partie du Saint-Empire, sous le nom de

En 1505, il y eut une nouvelle guerre entre le duc *Charles de Gueldre* et *Philippe le Beau*. Hannut et neuf villages avoisinants furent détruits. *Philippe le Beau* mourut en 1506, alors que son fils *Charles* n'était âgé que de 6 ans. La régence des Pays-Bas bourguignons fut alors confiée à sa tante *Marguerite d'Autriche*. En 1512, les anciens Pays-Bas devinrent une partie du Saint-Empire, sous le nom de

Cercle de Bourgogne. En 1515, à peine âgé de 15 ans, *Charles* devint le nouveau duc de Bourgogne, souverain des Pays-Bas. L'année suivante, à la mort de son grand-père maternel *Ferdinand d'Aragon*, il reçut la couronne d'Espagne et de ses colonies : l'Amérique avait été découverte par Christophe Colomb 24 ans auparavant.



Charles Quint

sacré empereur du Saint-Empire romain germanique sous le nom de *Charles Quint*. Sa tante *Marguerite d'Autriche* devint alors gouverneure des Pays-Bas et le resta jusqu'à sa mort en 1530. De 1531 à 1555, ce rôle fut tenu par la sœur de Charles Quint, *Marie de Hongrie*.



Marie de Hongrie

En 1548, par la *transaction d'Augsbourg*, Charles Quint confirma le regroupement des 17 provinces des Pays-Bas et du comté de Bourgogne en un *Cercle de Bourgogne*. Il attribua aux Pays-Bas un statut particulier au sein du Cercle de Bourgogne en les dispensant de devoir se plier à des lois et tribunaux de l'Empire et en les exemptant de certaines taxes. Par la « *Pragmatic Sanction* » en 1549, il consolida la « transaction » en unifiant les droits de succession des provinces et en déclarant que les Dix-Sept Provinces formaient un tout indivisible non fragmentable.

À la fin du 16^e siècle, le Cercle de Bourgogne se réduisit aux provinces des Pays-Bas : le duché de Brabant (y compris le marquisat d'Anvers et le duché de Limbourg), le pays de Fauquemont, le pays de Daelem, le pays de Rolduc, le duché de Luxembourg, le comté de Chiny, le duché de Gueldre, le comté de Flandre, le comté de Hainaut, le comté de Namur, la seigneurie de Malines, le bailliage de Tournai et du Tournaisis et les autres comtés de Hollande. Ces provinces étaient réunies sous la domination d'un même souverain, mais conservaient leur propre indépendance, leurs lois et leurs constitutions particulières. Le souverain n'était reconnu que par le titre qui lui était propre comme souverain de chaque État, à savoir, duc

de Brabant, seigneur de Malines, comte de Flandre, de Namur, etc. Comme nous l'avons vu, certains villages de l'entité hannutoise se trouvaient en duché de Brabant, d'autres au comté de Namur, d'autres encore en principauté de Liège. Chaque état avait ses propres lois : elles différaient donc d'un village à l'autre !

Pendant tout le règne de *Charles Quint*, la réforme luthérienne se développa et finit par embraser une grande partie de l'empire. Les Pays-Bas bourguignons furent pénétrés très tôt par la réforme luthérienne malgré la sévère répression de Charles Quint. Mais c'est surtout le calvinisme qui s'imposa dans la population et une partie de la noblesse.

Wansin sous le Régime espagnol

Au terme d'une vie de combats, miné et désabusé par ses échecs face à la France, aux protestants et à sa propre famille, *Charles Quint* se dépouilla progressivement de ses pouvoirs. Par une série de conventions avec son frère cadet *Ferdinand de Habsbourg*, il lui céda les duchés autrichiens. Le 25 octobre 1555, à Bruxelles, il abdiqua ses droits sur



Ferdinand I^{er} de Habsbourg

les Pays-Bas, officiellement séparés du Saint-Empire, en faveur de son fils *Philippe*, déjà duc de Milan et roi de Naples. Il lui céda ses droits sur l'Espagne en 1556. Philippe devint *Philippe II d'Espagne* et notre région fit dorénavant partie des *Pays-Bas espagnols*. La même année, *Ferdinand* fut sacré Empereur du Saint-Empire romain germanique sous le nom de *Ferdinand I^{er}*.



Philippe II

Au seuil de sa mort en 1558, *Charles Quint* céda à *Philippe* le comté de Bourgogne.

Au milieu du 16^e siècle, les diocèses étaient restés presque inchangés depuis l'époque mérovingienne. Les Pays-Bas espagnols étaient alors sous l'autorité religieuse de six évêchés différents, dont deux étrangers. Une grande partie des paroisses du duché de Brabant et du duché de Namur relevaient de l'Évêque de Liège, prince du pays voisin. L'Évêque liégeois était sous les ordres de l'Archevêque de Cologne, situé dans un troisième pays. Pour mettre fin à cette situation, *Philippe II*, à la suite d'une bulle de nomination du pape *Pie IV*, créa

l'évêché de Namur en 1559, relevant du nouvel archidiocèse de Cambrai.

Peu après, une première église fut érigée dans le hameau de Wansineau. Elle était « à la collation du chapitre d'Andenne », c'est-à-dire qu'elle lui était « unie », incorporée à la communauté. Le Chapitre était, selon une expression de l'époque, le curé primitif. Il touchait les revenus et faisait administrer la paroisse par un vicaire. Le Chapitre lui abandonnait le *casuel* (la participation donnée par les fidèles lors d'une cérémonie) et il lui assurait une pension appelée *portion congrue*, c'est-à-dire à peine convenable. C'est le Chapitre d'Andenne qui percevait la dîme. L'église, qui était une modeste construction, avait rang de *quarta capella* : le desservant ne pouvait administrer ni le premier ni le dernier sacrement. Pour cela, les villageois devaient se rendre à la chapelle Saint-Étienne de Thisnes voire à l'église paroissiale Saint-Martin, située à 3 km à une heure de marche. L'église de Wansineau fut dédiée à sainte Apolline, preuve qu'elle n'a pas dû exister avant le 16^e siècle, car aucune paroisse du Brabant et de Hesbaye n'était placée sous la protection de sainte



Apolline en 1497. Le premier curé connu, Henry Severy, y a exercé son sacerdoce de 1572 à 1576. Le bâtiment fut accolé à l'ancienne tour de défense, sans qu'il y ait de communication entre eux. Si la peinture d'Adrien de Montigny est correcte, la tour était accolée au milieu du flanc de la nef.

Cette nef fut renversée par une violente tempête en 1606, et fut restaurée devant l'indifférence des décimateurs grâce aux « aumônes des gens de bien et des paroissiens » et à la sollicitude du curé *Jean de Huy*.

L'église de Hannut, située dans le duché de Brabant, et qui dépendait jusqu'alors de l'ancien prieuré de Bertrée, passa également dans l'évêché de Namur. En 1570, jugeant qu'il était indécent que la ville de Hannut ne possède pas sa propre paroisse, le premier Évêque de Namur, *Antoine Havet*, lui donna des fonts baptismaux et tous les droits d'une église paroissiale. Par la suite, le doyenné de Hannut fut créé et une grande partie des églises de l'entité en firent partie.

Les riches provinces des Pays-Bas, qui constituaient le moteur de l'empire de Charles Quint, ne considèrent jamais *Philippe II* comme l'un des leurs. Il avait été élevé en Espagne, il connaissait le français

et les réalités de l'héritage bourguignon (comme le collier de la Toison d'or), mais culturellement il ne comprenait pas ses sujets des Pays-Bas. Depuis l'Espagne, il percevait les Pays-Bas comme un territoire menacé par l'hérésie protestante, qu'il fallait éradiquer sans ménagement. Or la noblesse et les couches sociales supérieures des Pays-Bas n'étaient pas prêtes à accepter un traitement aussi brutal et contraire à leurs privilèges. Une fronde apparut en 1566 et 1567, pour des motifs liés aux tentatives de *Philippe II* de supprimer les droits acquis au

cours des siècles au profit d'une gouvernance directe de l'Espagne. *Philippe II* réagit par l'envoi d'une armée en 1568 : c'est le début de la *guerre de 80 ans* entre les Espagnols catholiques et les protestants des Pays-Bas, avec la nomination du *duc-*



Le Duc-d'Albe

d'Albe comme gouverneur. Ce dernier prit souvent ses quartiers à Hannut, ses troupes logeant dans les communes voisines. Comme il était d'usage, celles-ci causèrent de grands dégâts, particulièrement en 1574 et 1575. Le duc établit un régime de terreur en voulant

mater les protestants en révolte. La répression commença à Bruxelles par l'exécution capitale de deux des chefs principaux, les comtes d'*Egmont et de Hornes* : ceci déclencha un soulèvement qui engendra une guerre civile, la noblesse se divisant en adversaires et partisans de l'Espagne soutenus ou combattus par des factions populaires. Cette situation fut favorisée par la conversion au protestantisme d'une partie de la population. Aux revendications politiques de défense des libertés issues des vieilles chartes s'ajouta alors une opposition religieuse contre le catholicisme défendu avec intransigeance par l'Espagne. Les provinces du nord (Hollande, Zélande, Utrecht, Gueldre, Overijssel, Frise, Groningue & Drenthe) revendiquèrent la liberté religieuse pour le protestantisme, si bien que la révolte prit la forme d'une guerre civile entre les sept provinces du Nord où la Réforme était bien ancrée, et les Pays-Bas méridionaux, catholiques et loyalistes.

Entre 1575 et 1594, toute la région hannutoise fut plongée dans une misère noire, soit à cause des Espagnols, soit à cause du passage de bandes de révoltés protestants, car les troupes s'approvisionnaient sur place : elles saccageaient les campagnes, vidaient les granges, ne laissaient ni chevaux, ni vaches, ni

moutons, ni poules. Même les ustensiles de cuisine et les meubles furent parfois enlevés. Sans parler des viols, des meurtres et de toutes sortes de cruautés. De nombreuses maisons furent détruites dans toute la région. La Hesbaye subit un pillage systématique. Vers 1595, les dangers quotidiens ayant contraint le censier d'*Henri de Wansin, Cornelis de Blocheur*, à quitter sa ferme avec sa famille et son bétail pour se réfugier au pays de Liège.

En 1602, le peintre valenciennois *Adrien de Montigny* a peint sur commande du duc Charles de Croÿ plus de 2 500 gouaches pour illustrer les fameux *Albums de Croÿ*. Il s'agissait de cartographier et représenter par des vues cavalières les paysages des villes, villages, forêts, cours d'eau, châteaux et propriétés appartenant à l'époque au duc Charles de Croÿ, ou des provinces où ce duc a exercé une autorité administrative au tournant des 16^e et 17^e siècles. Les arrière-plans semblent avoir le plus souvent été faits de mémoire, ou reconstitués et inventés en atelier, en hiver, alors qu'il faisait ses croquis de terrain du printemps à l'automne. Ces arrière-plans, tout comme les premiers plans (souches, arbres, talus de chemins...) ne sont donc pas toujours fidèles. Mais les vues de villages et de châteaux sont

considérées comme des documents historiques de grand intérêt, même si les historiens y ont rétrospectivement noté quelques erreurs (dans les orientations par exemple).



Une copie de la gouache représentant Wansin et Wansineau (Wausen et Wausineau) se trouve ci-contre. Au premier plan est représenté un moulin alimenté par un bief du ruisseau de Wansin. Il s'agit vraisemblablement du moulin d'Audince, situé à l'extrémité de la vallée en venant du nord, d'Orp par exemple. Il s'agit d'une haute bâtisse en pierre couverte d'un toit d'ardoises et abritant les meules et la machinerie. Un aqueduc y amène l'eau depuis la colline jusqu'au-dessus de la roue à augets. Dans le fond, sur la colline, se dresse l'église Sainte-Apolline, dont la nef est construite devant l'ancienne tour de défense du 12^e siècle. Des maisons modestes, faites de torchis et dissimulées en partie par les couronnes des arbres, se trouvent sur la pente sous l'église.

Pour dessiner le village sous cet angle, le peintre aurait dû prendre son esquisse depuis le chemin de Petit-Hallet, ce qui n'est pas possible, car la levée de terre au lieu-dit « le Paradis » arrête le regard et cache l'église. S'il était grimpé sur cette butte, il aurait bien vu l'église, mais il aurait eu le moulin au creux du vallon, pratiquement derrière lui. Il l'a donc imaginativement rapproché du village ! La fiabilité de la scène est donc toute relative.

Une autre gouache représentant Chapeauville se



trouve également dans les *albums de Croÿ*. Elle se trouve ci-dessus. Plusieurs maisons groupées autour d'une église de pierre impressionnante, avec une tour

robuste, une nef avec chapelle latérale et un chœur bas à chevet plat y sont représentées. Il est cependant à peu près certain qu'il n'y a jamais eu d'église à Chapeauville ! Si l'existence de seigneurs de Chapeauville, Wansin et Wansineau entre le 16^e et le 18^e siècle ne fait aucun doute, aucune église n'apparaît dans un seul document les concernant, en dehors de l'église de Wansineau. Le peintre a donc dû se laisser emporter par son art et nous présente ici le fruit de son imagination. À Chapeauville, la terre était aussi fertile qu'à Thisnes et les conditions d'exploitation grosso modo identiques.

La *Trêve d'Anvers* de 1609 à 1621 mit momentanément fin à la guerre civile, mais la peste refit son apparition en 1617 et 1624. L'année 1621 vit la reprise des hostilités entre les Provinces du nord et les Pays-Bas méridionaux. De nouvelles taxes frappèrent lourdement les populations de nos régions comme effort de guerre. La *guerre de 80 ans* ne prit fin en 1648



Philippe IV

que lorsque *Philippe IV*, le petit-fils de *Philippe II*, reconnut l'indépendance des sept provinces du nord des Pays-Bas sous le nom de *Provinces-Unies*, qui devinrent par la suite les Pays-Bas actuels. Les dix provinces du sud, dont nous faisons partie, restèrent sous contrôle espagnol.

Entre 1618 et 1648, pendant que la *guerre de Trente Ans*⁴ sévissait principalement dans l'Allemagne actuelle, rien ne vint modifier la misérable existence des villageois de Wansin. Des épidémies de peste et de lèpre affligèrent encore la population. Les continus passages de troupes, espagnoles pour la plupart, mais aussi françaises et hollandaises, entraînaient pillages, vols, assassinats et destruction des cultures.

Pour résoudre ses difficultés financières, *Philippe IV*, roi d'Espagne et souverain des provinces belges de 1621 à 1665, décida de vendre *sous forme d'engagement* la seigneurie et la justice haute d'un grand nombre de villages dans nos régions. De la sorte, le Roi se réservait le droit d'en rembourser le prix, en mains du seigneur ou de ses héritiers, soit

pour procéder à de nouvelles enchères, soit pour réintégrer la seigneurie désengagée dans le domaine royal. Le nouveau seigneur avait le droit d'exercer la haute, la moyenne et la basse justice : il pouvait poursuivre tous les types d'infractions et prononcer toutes espèces de peines. Il nommait personnellement une Cour de justice composée d'un mayeur, d'échevins, d'un greffier et de sergents. Ceux-ci prenaient connaissance des causes criminelles, civiles ou mixtes. Ils enregistraient aussi les contrats relatifs aux immeubles situés dans la seigneurie. Le seigneur percevait, en tout ou en partie, les amendes prononcées par la Cour à charge des délinquants. Il avait le droit d'obliger les riverains à entretenir et réparer les chemins. Il tenait les *plaids généraux*, comme au Moyen Âge.

Ainsi, le 4 août 1626, *Guillaume de Paheau* devint le premier seigneur de Grand-Hallet, par engagement de 3 100 livres. Le 26 novembre de la même année, il devint également le premier seigneur de Thisnes, Wansin, Chapeauville et Wansineau. Néanmoins, ses nouveaux droits devaient tenir compte des prérogatives que conservait le Chapitre d'Andenne. La vente

⁴ Conflits qui opposèrent le camp des Habsbourg d'Espagne et du Saint-Empire, catholiques soutenus par la papauté, aux États allemands protestants du Saint-Empire romain germanique.

ne réduisait en rien les privilèges et les revenus du Chapitre, qui gardait la collation de la paroisse de Thisnes.

Quelques années plus tard, selon la volonté du roi, la seigneurie du ban de Thisnes fut de nouveau mise aux enchères le 19 avril 1638. Elle fut alors adjudgée au Chapitre d'Andenne. Ce dernier devait avoir des problèmes d'argent, car il démembra l'ensemble et vendit Thisnes en 1641 à *Gérard de Paheau*, le fils de *Guillaume*, et les trois hameaux de Wansin à *Charles Zuallart*, échevin de Namur et receveur des États du comté. *Charles Zuallart* (1608 – 1678) fut anobli par lettres patentes du roi, en date du 10 décembre 1651. Il se rendit ensuite acquéreur de ladite seigneurie le 10 avril 1668 pour la somme de 3900 florins de l'époque. Le domaine seigneurial comprenait près de 125 hectares de terres arables et de prairies et plus de cinq hectares de bois. C'est à ce moment que Thisnes et les hameaux de Wansin devinrent indépendants.

Dans les années qui suivirent, *Charles* fit probablement construire un château à l'emplacement de l'ancienne ferme. En effet, même s'il ne résidait pas nécessairement à Wansin, il devait disposer d'un château pour l'accueillir lors de ses déplacements sur ses terres et il devait assurer l'hébergement du *mayer*

(qui était souvent le gestionnaire de la ferme) et de la *Cour de justice*. Les revenus du fermage lui étaient acquis.

Les guerres de Louis XIV

La première guerre déclenchée par le jeune roi de France *Louis XIV* s'est déroulée en 1667 et 1668. Elle opposait la France à l'Espagne et est connue sous le nom de *guerre de dévolution*. Le *droit de dévolution* était une vieille coutume du Brabant (qui faisait partie des Pays-Bas



Louis XIV

espagnols), d'après laquelle les enfants d'un premier mariage — en l'occurrence, *Marie-Thérèse*, fille de *Philippe IV* d'Espagne et épouse de *Louis XIV* — sont les seuls héritiers de leurs parents au détriment des enfants nés d'un second mariage — en l'occurrence, *Charles II*, un enfant de quatre ans chétif et atteint de handicaps (à la suite de nombreux mariages consanguins) à qui son père *Philippe IV* avait cédé le trône le jour de sa mort. Suivant le droit de dévolution, *Louis XIV* aurait dû hériter d'une partie des Pays-Bas.

L'Espagne s'opposant à cette loi, *Louis XIV* lui déclara la guerre, qui se déroula dans les Pays-Bas espagnols et la Franche-Comté. Pendant les hostilités, le roi *Louis XIV* passa plusieurs semaines à Merdorp, avec son état-major et Vauban. La guerre prit fin le 2 mai 1668 par la signature du traité d'Aix-la-Chapelle par les différents belligérants. C'est à la suite de cette guerre que la France s'agrandit des territoires formant aujourd'hui la moitié du département du Nord.

Par la suite, de 1672 à 1678, la *guerre de Hollande* opposa la France de *Louis XIV* (et ses alliés) à la Quadruple-Alliance (Provinces-Unies, Saint-Empire romain germanique, Brandebourg et Espagne) et apporta son lot de désolation dans la région. Le 8 mai 1672, le tocsin retentit probablement à Merdorp : non seulement la chaussée romaine était pleine de cavaliers, mais il y en avait aussi un grand nombre qui se frayaient un chemin à travers champs, détruisant les futures récoltes sur tout leur parcours. C'étaient les cavaliers de l'avant-garde des armées de *Louis XIV* qui allaient se battre à Maastricht. Le défilé dura cinq jours. À la fin de juillet, les armées repassèrent en sens inverse, ravageant à nouveau les campagnes. Dès l'automne, les troupes françaises se dirigèrent à nouveau vers Maastricht. Le siège de huit jours eut

lieu en juin de l'année suivante. Après leur victoire, les troupes françaises reprirent dès juillet le chemin de la France, écrasant à nouveau tout sur leur passage, pillant et ravageant les villages. Elles furent suivies par les armées de la Quadruple-Alliance, qui eurent dans les villages le même comportement que les Français. Le 12 août, les armées françaises revinrent. Pendant plusieurs années, les armées des deux camps traversèrent et pillèrent la région. En 1674, l'armée impériale traversa les campagnes de Lens-Saint-Remy et maltraita la population. Le bétail mourut pendant l'hiver, faute de nourriture. En 1676, les Hollandais et Espagnols revinrent et occupèrent Thisnes, Crehen et Villers. La population fut à nouveau mise à contribution. Trois régiments hollandais et cinq régiments de cavalerie logèrent à Hannut et à Poucet. Les deux localités furent pillées. Enfin, en 1678, les Hollandais furent à nouveau de retour à Lens-Saint-Remy pour trois semaines. Ils emportèrent jusqu'à la dernière gerbe. Ils mirent toute la région en coupe réglée, ravageant les campagnes et pillant les maisons. La contrée était ruinée. La détresse fut grande.

Charles de Zuallart décéda en 1678, la seigneurie passa à son fils aîné *François-Jacques* (1650 – 1702). En 1687, le curé *Jean Germeau* commença à tenir un

registre des décès et des baptêmes, ce qui ne signifie pas que les baptêmes et les enterrements pouvaient être organisés à Wansin. À cette date, le curé de Wansineau n'avait toujours pas le droit de baptiser ni de donner l'extrême-onction : il s'agissait toujours d'un droit du curé de Thisnes.

De 1688 à 1697, la *guerre de la ligue d'Augsbourg* opposa *Louis XIV* à une large coalition européenne, nommée ligue d'Augsbourg, et comprenant les Provinces-Unies, le Saint-Empire romain germanique, l'Espagne et la Savoie. Pendant ces années, la misère devint encore pire. Les campements succédèrent aux campements, les réquisitions aux réquisitions, les impôts aux impôts. Les deux armées campèrent longtemps de part et d'autre de la Meuse. La *bataille de Neerwinden* (Landen) le 29 juillet 1693 vit la victoire des Français contre les alliés. Après la bataille, les Français établirent un camp de repos à Boneffe, sur la rive nord de la Meuse. Les troupes enlevèrent aux paysans tout ce qui leur restait de grains et de bestiaux. Tout fut fourragé au voisinage. L'été 1694 n'apporta aucun grain : tous les chevaux moururent de faim et la pauvreté fut extrême ; les habitants mendiaient leur pain le long des routes. De plus, la population fut décimée par les maladies apportées par les

armées. Le manque total d'hygiène dans les camps militaires apportait toujours son lot de maladies : peste, dysenterie...

En 1695, les troupes françaises détruisirent complètement les grains lors de leur marche de Jodoigne vers Waremme. Le domaine seigneurial de Wansin eut beaucoup à souffrir des guerres de Louis XIV. Une fois la paix revenue, il fallut faire disparaître les traces des dévastations encourues et reconstruire en tenant compte des besoins de l'exploitation agricole. Une grande partie des constructions furent hypothéquées.

Vers 1700, l'ancienne chapelle Saint-Étienne de Thisnes en ruine fut détruite. De son côté, l'ancienne chapelle Sainte-Marguerite du hameau de Wansin, qui était autrefois desservie par le curé de Petit-Hallet, était complètement ruinée vers 1720.

Le roi d'Espagne *Charles II*, fils de *Philippe IV*, n'avait aucune descendance à sa mort en 1700. Son testament désignait comme futur roi d'Espagne *Philippe*, duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, sous le nom de *Philippe V*. L'Empereur du Saint-Empire, *Léopold I^{er}*, contesta immédiatement les droits de *Philippe V* à la succession et refusa de reconnaître la validité du testament de *Charles II*,

estimant que l'héritage devait revenir à un Habsbourg. À ce moment, toute l'Europe se sentit menacée par l'alliance dynastique de la France et de l'Espagne, si bien que le 15 mai 1702, l'Angleterre, les Provinces-Unies et l'Autriche déclarèrent officiellement la guerre à la France et au nouveau roi d'Espagne. Le Saint-Empire suivit la même démarche en septembre 1702. Pendant la *guerre de succession d'Espagne*, de 1701 à 1714 notre région fut occupée longtemps par les armées franco-espagnoles, postées dans les lignes de retranchements qui couvraient le Brabant et le pays de Namur. Les villages durent héberger une partie des armées à de multiples reprises. Les populations étaient astreintes à de nombreuses fournitures de foin, de paille, de fourrages et même de chariots. Les rares terres qui avaient été cultivées furent fourragées, et le peu d'entre elles qui en avaient échappé fut dévasté par les alliés lorsqu'ils traversèrent les lignes. La bataille la plus importante eut lieu près de Ramillies en 1706, dans les champs situés entre cette localité et Merdorp : elle chassa l'armée française et ses armées alliées hors des Pays-Bas.

Comme si tous ces malheurs ne suffisaient pas, le climat se refroidit sensiblement au début du 18^e siècle : en 1709, la récolte fut insuffisante pour

recueillir des semences pour la saison suivante et de nombreux champs restèrent en friche en 1710. La famine régna dans les campagnes. Des invasions de souris et limaces infestèrent également champs et villages, créant des dégâts considérables, détruisant plus des deux tiers des récoltes.

À la mort de *François-Jacques Zuallart* en 1702, le domaine passa à son fils encore mineur, portant le même prénom que son père. Une fois la paix revenue, il fallut faire disparaître les traces des dévastations encourues et reconstruire, en tenant compte des besoins de l'exploitation agricole. En 1710, les échevins de la Cour de justice visitèrent le château-ferme de Chapeauville. Ils trouvèrent qu'il manquait de grange, d'étables et d'écuries, compte tenu de la superficie des terres labourables, et d'édifices propres pour y loger le censier : ceux qui existaient n'avaient été construits que pour loger le seigneur et s'avéraient beaucoup trop fragiles pour supporter les activités d'une ferme. Comme il n'y avait pas de greniers, le censier avait été contraint de se servir des bâtiments du château et des chambres du seigneur pour y entreposer ses grains et les autres produits de la ferme. Certains murs étaient crevassés et la grande tour, faute de bons fondements, était fissurée de haut en bas et

menaçait ruine ! À la suite de cette visite, une grange fut bâtie sur un plan rectangulaire, des étables, écuries, bergeries et porcheries furent réédifiées sous une couverture de chaume. Le châtelain se mit d'accord avec les manants pour ériger une brasserie sur un bien communal en face du château. Il fit aussi détourner le cours du ruisseau, non loin de sa demeure, pour créer un vivier pour y développer l'élevage de poissons. Deux cent dix arbres fruitiers furent également replantés dans les vergers ravagés par les hostilités. Tous ces travaux coûtèrent très cher et la propriété fut alors grevée d'hypothèques.

Wansin sous le Régime autrichien

En 1713, nos régions passèrent de l'obédience des Habsbourg d'Espagne à celle des Habsbourg d'Autriche, à la suite du *Traité d'Utrecht*. La situation dans les campagnes resta néanmoins toujours aussi préoccupante : les récoltes de 1712, 1713 et 1714 furent mauvaises. Une tempête de grêle ravagea les récoltes en 1716, le blé manqua en 1724 à la suite d'une grande sécheresse.

Ces mauvaises conditions ne permirent pas à la famille *Zuallart*, propriétaire du château-ferme de Chapeauville, de récupérer des fonds. Leurs biens

hypothéqués furent saisis par l'écuyer *Charles Pelissonnier*, puis en 1720 son fils *Nicolas François* céda ses droits à *Philippe-Balthazar*, baron de Villers, seigneur de Pellaines, vicomte de Tisquen, époux de *Marguerite-Isabelle Van der Heyden*.

Les autres créanciers des Zuallart, qui avaient saisi le reste des biens de leurs débiteurs et qui n'étaient pas entièrement remboursés, prétendirent que la seigneurie était aussi leur gage. En 1734, les biens et les terres du baron de Villers furent saisis pour défaut de paiement des montants dus à un créancier. Après de nombreuses années de tracasseries diverses, *Anne-Marie*, baronne de Villers, fille de *Philippe-Balthazar*, transigera avec les créanciers le 5 août 1777 et cédera le fief à *Charles-Vincent-Joseph Legros*, seigneur de Marchovelette. Il fut le dernier seigneur de Wansin, Wansineau et Chapeauville.

L'année 1740 fut caractérisée par une météo très froide : le 3 juin, les arbres de la région ne possédaient toujours aucune feuille, il fallut ressemer tous les grains une seconde fois, les animaux moururent de faim dans les étables. Il gela encore en août et septembre. La moisson fut gâtée par des pluies incessantes. Beaucoup de localités souffrirent de la famine.

Le 20 octobre 1740, l'Empereur *Charles VI* trouva la mort. La « Pragmatique Sanction » assurant qu'une femme pût hériter des territoires héréditaires de la maison des Habsbourg prévoyait l'accession au trône impérial de *Marie-Thérèse*, fille de feu l'Empereur et épouse de *François-Étienne*, duc de Lorraine et de Bar depuis 1736.



Charles VI

En décembre, *Frédéric II* de Prusse pénétra en Silésie (qui appartenait aux Habsbourg), entraînant ainsi la France dans la guerre, par le jeu de l'alliance de la France avec la Bavière, alliée



Marie-Thérèse d'Autriche

de la Prusse. Au début de l'année 1741, les armées françaises pénétrèrent en Allemagne, pour attaquer l'Autriche sous le commandement théorique des

Bavarois. Après l'entrée en guerre officielle de l'Angleterre (alliée de l'Autriche), la guerre se porta dans les Pays-Bas autrichiens, dont les gouverneurs étaient l'archiduchesse *Marie-Anne d'Autriche*, sœur de *Marie-Thérèse*, et son mari *Charles-Alexandre de Lorraine*, frère de l'époux de *Marie-Thérèse*. *Louis XV* déclara officiellement la guerre à l'Autriche le 15 mars 1744 et ses troupes franchirent la frontière en mai suivant.



Charles-Alexandre de Lorraine

En 1745, *François-Étienne* de Lorraine, époux de *Marie-Thérèse*, fut élu *Empereur romain germanique* sous le nom de *François I^{er}*. *Marie-Thérèse* devint ainsi *Impératrice consort*. La même année, les Français furent victorieux à la *bataille de Fontenoy* (au sud-est de Tournai).



François I^{er}

En 1746, le maréchal *Maurice de Saxe*, commandant les forces françaises, remporta victoire sur victoire et s'empara de Bruxelles, d'Anvers, de Namur et de Charleroi et établit son quartier général à Villers. Son armée fit main basse sur les provisions des habitants et fourragea les blés encore verts. La même année, *Charles-Alexandre de Lorraine* pénétra à Hannut et s'installa à Lens-Saint-Remy, qui subit les mêmes dommages. Le retour des armées rapporta les épidémies : onze morts furent dénombrés à Ambresin, victimes de dysenterie, 18 à Merdorp, 14 à Hannut, 14 enfants à Thisnes... La situation à Wansin n'est pas connue.

Les contributions de guerre, transports et rations de bois, houille, paille, vivres... continuèrent à accabler les villageois pendant toute l'année suivante. Les Français remportèrent encore une victoire le 2 juillet lors de la bataille de Lauffeld (près de Riemst). La paix revint après la signature le 18 octobre 1748 du *traité d'Aix-la-Chapelle*. La France restitua à *Marie-Thérèse* les territoires conquis aux Pays-Bas. Celle-ci sauva sa couronne impériale, mais perdit la riche Silésie et sa prépondérance en Allemagne au profit de la Prusse. Elle perdit aussi des territoires en Italie.

En 1750, la culture du colza fit son apparition dans

les campagnes. Le château-ferme, toujours en possession de l'épouse et des filles du baron de Villers, continuait de se dégrader, malgré les efforts pour le consolider. En 1751, les fondations du château, tant en dehors qu'en dedans, étaient en mauvais état.

Pendant toutes ces années, l'église de Wansin n'était qu'une modeste construction complètement délaissée par les décimateurs, qui déclaraient n'avoir aucune obligation envers elle. Le Chapitre de Saint-Lambert soutenait que son entretien incombait aux chanoinesses d'Andenne, car elles en avaient le patronat. Celles-ci rétorquaient que si elles en nommaient le curé, il n'en était pas moins vrai que la dîme qu'elles levaient dans la paroisse faisait partie de celle de Thisnes. De son côté, le Chapitre de Saint-Jean restait confiné dans une prudente réserve, alléguant ne pouvoir intervenir, car sa part de dîme dépendait de celle de Merdorp. N'étant pas entretenue régulièrement, l'église se dégrada au cours du temps, au point de faire craindre au curé et aux paroissiens d'être un jour ensevelis sous les murs menaçant ruine. Le desservant finit par aviser le Conseil du comté de Namur, qui lui donna gain de cause : les décimateurs furent obligés de reconstruire l'édifice et d'intervenir en proportion de leur part de dîme. L'ordonnance stipulait que

la construction devait être terminée pour le mois de septembre 1755. Les travaux avancèrent de telle façon que la nouvelle nef fut livrée au culte le 15 octobre 1755. Elle fut construite cette fois à l'arrière de la tour de défense, dans la face antérieure de laquelle fut percée la porte d'entrée, surmontée du millésime de l'année de sa construction.

Cette année 1755 fut marquée par de grandes pluies continuelles qui causèrent d'énormes dégâts aux cultures : l'évêque de Liège finit par décréter une messe spéciale dans le but d'obtenir un temps plus sec, comme c'était d'usage en ces temps-là ! La disette fut à nouveau au programme dans la région. À la fin de l'année, un tremblement de terre fut ressenti dans tout le pays. Les limaces et les souris firent leur retour dans la région l'année suivante. Beaucoup de villages hesbignons avaient quasiment été vidés de leurs habitants. Néanmoins, la région connut pendant cette période une paix relative d'environ 80 ans. Ceci explique pourquoi beaucoup de grandes fermes que nous connaissons aujourd'hui ont été construites à cette époque.

Pendant la seconde moitié du 18^e siècle, les bâtiments de l'abbaye d'Andenne, qui n'abritait pas moins de sept églises, se trouvaient en très mauvais état.

Avec la permission de l'Impératrice *Marie-Thérèse* d'Autriche, ils furent démolis et ce fut la fin de l'abbaye Sainte-Begge. Les pierres furent réutilisées pour construire la collégiale Sainte-Begge, qui est toujours visible aujourd'hui.

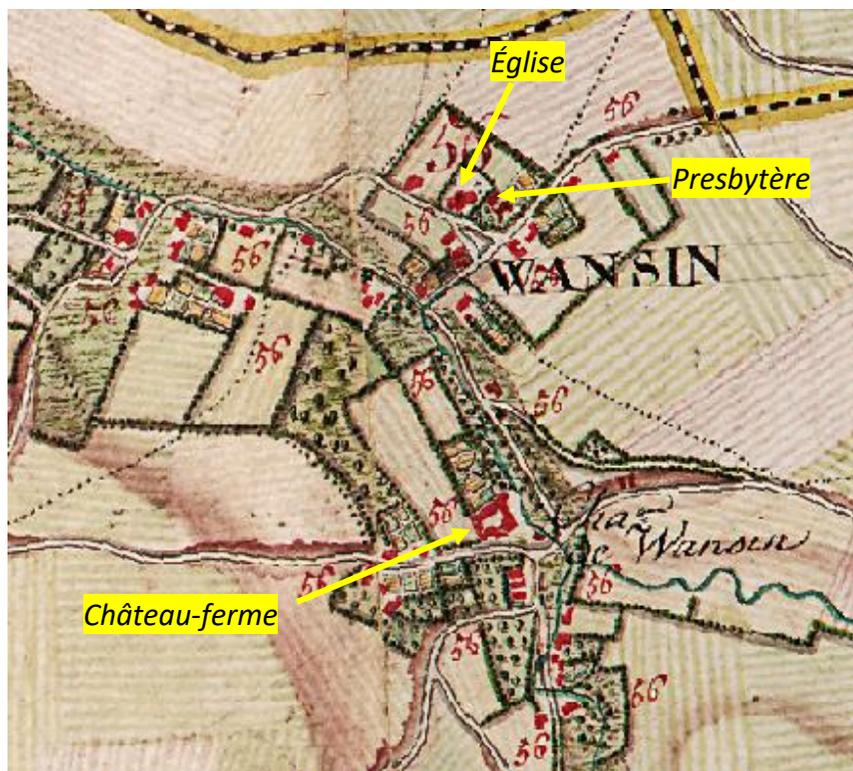
Le gouverneur des Pays-Bas autrichiens, *Charles-Alexandre de Lorraine*, commanda à cette époque au

directeur de l'école de mathématique du corps d'artillerie des Pays-Bas, le comte *Joseph de Ferraris*, d'établir des cartes détaillées des régions qu'il administrait. Ces cartes historiques, connues sous le nom de « cartes de Ferraris », furent établies entre 1770 et 1778. Il s'agit des premières cartes topographiques

réalisées par les Pays-Bas autrichiens. Elles couvrent la majeure partie du territoire belge actuel. Elles permettent de se rendre compte de la situation du village de Wansin dans le troisième tiers du 18^e siècle. Le château-ferme, l'église et le presbytère y sont bien visibles. Le presbytère, construit à la droite de l'église,

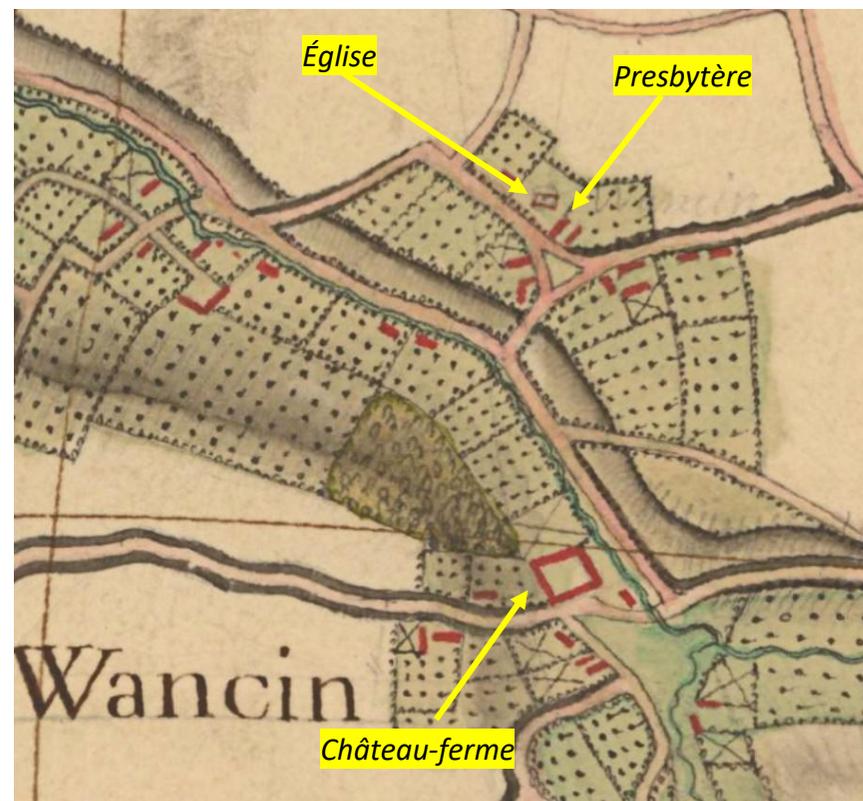


Joseph de Ferraris



date également du 18^e siècle. Il a été érigé à l'endroit où se trouvait déjà un presbytère plus ancien, qui avait abrité les curés depuis la construction de l'église au 16^e siècle.

D'autres cartes topographiques d'une partie des Pays-Bas autrichiens avaient déjà été réalisées par l'ingénieur-géographe français Jean Villaret à partir de 1745 à la demande du roi Louis XV durant la guerre



de Succession d'Autriche et l'occupation française de nos contrées. Cette occupation ayant pris fin en 1748 avec la Paix d'Aix-la-Chapelle, la carte n'a jamais été terminée. Par chance, la région hannutoise a été cartographiée. On y retrouve l'ancienne église et l'ancien presbytère de Wansin, ainsi que le château-ferme de Chapeauville.

Sur la carte de Ferraris, une observation attentive permet d'observer que les maisons dépendant de la paroisse de Wansineau sont marquées du numéro 56, alors que celles de Wansin portent le numéro 55 correspondant à la paroisse de Petit-Hallet. Vers 1775, il semble donc que les villageois du hameau de Wansin dépendaient toujours de la paroisse de Petit-Hallet.



À la mort de son époux en 1765, *Marie-Thérèse*, effrayée par le tempérament impulsif, autoritaire et vindicatif de son fils et successeur *Joseph II*, préféra

conserver le pouvoir et seulement l'associer au gouvernement des « États héréditaires des Habsbourg ». *Joseph II* fut néanmoins élu « Empereur des Romains » à cette date.



Joseph II

En 1774, la voûte de la cave du château-ferme s'écroula et fit tomber le mur de séparation entre le vestibule et la cuisine.

La même année, l'église de Wansineau reçut enfin des fonts baptismaux de l'évêque de Namur, *Ferdinand Marie de Lobkovicz*. Les villageois ne durent plus se rendre à Thisnes pour faire baptiser leurs enfants. Le premier baptême célébré à Wansineau date du 27 juin 1775. Par contre, c'était toujours le curé de Thisnes qui avait le droit de donner l'extrême-onction.

Pressées par des besoins d'argent, la veuve de *Philippe de Villers* et leurs filles vendirent la seigneurie de Wansin, Wansineau et Chapeauville, en 1777, à

Charles Vincent Joseph Legros, seigneur de Marcholette. Ce fut le dernier seigneur de Wansin.

En 1780, la pomme de terre entra dans l'alimentation des ruraux de manière significative. Les récoltes de grains furent améliorées grâce à l'utilisation de nouveaux engrais à base de chaux. Les routes principales du pays commencèrent à être pavées : la longueur totale des chaussées pavées passa de 100 km en 1740 à 1000 km en 1780, mais Wansin resta à l'écart des routes principales.

Marie-Thérèse décéda la même année. *Joseph II* hérita donc des pleins pouvoirs. Pour se rendre compte personnellement de l'état de son empire, il entreprit un voyage incognito, sous le titre de comte de Falkenstein, dans les Pays-Bas autrichiens du 31 mai au 27 juillet 1781. Il se comporta par la suite en souverain moderne et réformiste, mais ses réformes, trop rapides, ne furent ni comprises ni acceptées par ses sujets. Dès 1784, il abolit la torture et le servage dans tout l'empire. Il interdit dorénavant l'enterrement à l'intérieur des églises pour des raisons de salubrité. Le mariage devint un contrat purement civil. La noblesse et le clergé furent soumis à l'impôt, créant ainsi à l'État de nouvelles sources de revenus. Le 17 mars 1783, il

proclama l'édit relatif aux ordres religieux contemplatifs. Bien que pieux, *Joseph II* souhaitait diminuer la puissance financière de l'Église. Il supprima 160 couvents qu'il jugeait « inutiles à la religion, à l'État et au prochain ». Il confisqua leurs biens et consacra l'argent à la construction d'hôpitaux et d'écoles. L'abbaye d'Andenne avait déjà disparu à cette époque et la collégiale Sainte-Begge avait été construite sur son emplacement.

En 1787, des émeutes éclatèrent aux Pays-Bas autrichiens, car les édits de l'Empereur relatifs à la religion, à l'administration et à la justice étaient maladroits et trop nombreux : c'est la *révolution brabançonne*. En 1789, les régents impériaux furent forcés de quitter le pays. Les anciens états de Brabant, Limbourg, Gueldre, Flandre, West-Flandre, Hainaut, Namur, Tournai, Tournaisis et Malines créèrent le 31 janvier 1790 l'éphémère confédération *États-Belgiques-Unis*. La discorde entre les partis conservateur et libéral de la confédération gêna la défense du pays et favorisa le retour des troupes autrichiennes qui rétablirent l'autorité impériale dès octobre 1790.

Pendant ce temps, la France était secouée par l'agitation révolutionnaire contre la monarchie absolue et le 14 juillet 1789, la prison de la Bastille fut prise

d'assaut par le peuple de Paris. Les nobles s'enfuirent et émigrèrent par milliers. Ils transmirent auprès des princes étrangers un climat de peur et d'hostilité.



François de Hoensbroeck

Et en principauté de Liège, les temps furent aussi à la révolution! À Liège, depuis 1684, le pouvoir appartenait toujours au Prince-Évêque, aux chanoines de la cathédrale Saint-Lambert et à l'aristocratie. Le bas clergé, la petite noblesse, la bourgeoisie industrielle, les ouvriers, les paysans ne participaient pas à la gestion des affaires publiques. De plus, la situation du peuple n'était guère enviable : chômage et mendicité sévissaient. Des voix s'élevèrent pour réclamer des changements et davantage de justice sociale. Le Prince-Évêque *François de Hoensbroeck* (1784-1792) ne partageait pas du tout les aspirations libérales du Tiers-État. En août 1789, les bourgmestres de Liège furent destitués par le peuple et la citadelle de Sainte-Walburge fut prise par les insurgés. Le 26 août, *François de Hoensbroeck*, refusant toute réforme, s'enfuit

à Trêves (Trier). En représailles, 5000 Prussiens et Palatins entrèrent dans Liège le 24 novembre et occupèrent les Bonnes Villes, qu'ils quittèrent en avril 1790. En mai, les trois États (Noblesse, clergé et Tiers-État) de Liège appelèrent les Principautaires à s'engager dans l'armée patriotique. Celle-ci ne résista pas aux assauts de l'armée autrichienne de retour en octobre, qui se répandit dans la principauté, mais également dans les États-Belgiques-Unis, où ils rétablirent l'autorité impériale. Pendant tous ces troubles, de nombreux brigands s'attaquèrent aux villages démunis de toute autorité.

Dès son retour le 13 février 1791, le Prince-Évêque *François de Hoensbroeck* restaura son autorité de manière forte : son attitude fut déterminante dans le prochain accueil des Français par les Liégeois l'année suivante.

La guerre entre l'Autriche et les révolutionnaires français devint inévitable. En novembre 1792, le général français *Dumouriez* vainquit les armées autrichiennes à Jemappes. Il conquiert la Belgique, à l'exception du Luxembourg et du Limbourg : il s'agissait d'une guerre de pillage destinée à rembourser les emprunts et à faire tourner l'économie républicaine. Les

dégâts occasionnés furent peu importants. Les soldats républicains défilaient et chantaient *la Marseillaise*.

Les Autrichiens furent encore battus à Waroux et les Français firent leur entrée à Liège dans la liesse populaire. Le nouveau et dernier Prince-Évêque *François-Antoine de Méan* (1792-1794) s'exila à Düsseldorf. Les bannis furent rappelés, les prisonniers politiques libérés, les couvents et les églises pillés : l'église de la collégiale Saint-Pierre devint une écurie. La joie fut cependant de courte durée, car le comportement des sans-culottes, qui manquaient de tout, était loin d'être exemplaire. Des villages furent pillés, des blasons rappelant l'Ancien Régime furent martelés sur certains monuments. Les villageois enterrèrent ou mirent à l'abri tout ce qui pouvait avoir de la valeur. En 1793, *Louis XVI* fut décapité et la Première République française déclara la guerre à l'Angleterre et à la Hollande. Le vote organisé dans la région hannutoise en faveur du rattachement à la France eut un résultat mitigé. En mars, l'armée de l'Autriche et de ses alliés chassa les Français de Liège, puis remporta la (deuxième) *bataille de Neerwinden* le 18 mars. Les vaincus se vengèrent en pillant Hannut et ses environs. Alors que des bandes de voleurs continuaient à piller

et incendier les villages, le Prince-Évêque *de Méan* rentra à Liège.

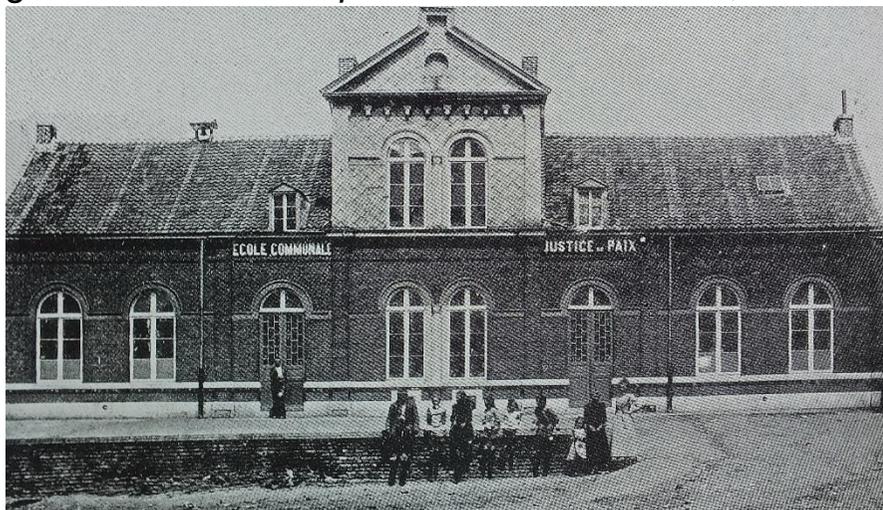
En 1794, les mouvements de troupes, tant françaises qu'autrichiennes, eurent leurs parts dans les destructions. Le 12 juin, les Autrichiens remportèrent une première bataille à Fleurus, mais ils furent vaincus lors de la bataille décisive du 26 juin. D'énormes réquisitions de chevaux, de chariots, de charrettes furent organisées dans tous les villages : les militaires étaient partout. Avant d'investir Liège, l'armée française établit le 23 juillet un camp de regroupement et de repos à Ciplet et dans les campagnes environnantes. Le bivouac dura plusieurs jours. Les réquisitions et les dégâts aux cultures furent nombreux dans les environs. Ensuite, les Français prirent progressivement possession des anciens Pays-Bas autrichiens, de l'ancienne principauté de Liège puis des Provinces-Unies en repoussant les armées de l'Autriche et de ses alliés de l'autre côté du Rhin. Dans les campagnes, des bandes armées volèrent pommes de terre et même blé encore vert. La disette fut généralisée et la dysenterie fit encore pas mal de morts. À Liège débuta la démolition de la cathédrale Saint-Lambert, symbole du pouvoir des princes-évêques. La principauté de Liège finit d'exister après plus de

810 ans d'indépendance. Dès le 16 novembre, Wansin fut soumis à l'administration centrale de Bruxelles en tant que région occupée.

Wansin est français

En 1795, les Français soumièrent les pays occupés aux lois de la jeune République. Les titres de noblesse furent supprimés, la dîme fut abolie, un chef-lieu de Justice fut instauré à Avennes.

Dès le 31 août, le territoire belge fut divisé en 9 départements. Wansin et une partie de l'ancien bailliage de Wasseiges furent sortis du comté de Namur et englobés dans le *département de l'Ourthe*, dont la



Justice de Paix d'Avennes

préfecture était Liège. Ils se trouvaient dans l'arrondissement dont le chef-lieu était Huy. La déclaration des droits et des devoirs de l'Homme et du Citoyen fut exposée en permanence à la nouvelle Justice de Paix d'Avennes. Tout prêtre dut prêter serment de soumission à la République, sous peine d'amende et de prison. La plupart des curés du département de l'Ourthe s'y soumièrent, avec beaucoup de réticence.

L'administration fut organisée par cantons, sous le nom de « municipalités ». Wansin fit partie du canton de Hannut, dans lequel chaque commune envoyait deux « agents » pour former l'administration municipale. Après une année de violence et de réquisitions, la France, à la suite d'un vote de la convention le 9 vendémiaire an IV (1^{er} octobre 1795), annexa officiellement les anciens Pays-Bas autrichiens, les principautés de Liège et de Stavelot et le duché de Bouillon le 4 brumaire an IV (26 octobre 1795). En 1797, l'assemblée municipale du canton groupa les 18 communes en deux assemblées primaires. La première, dénommée *assemblée des sources du Geer*, siégeait en l'église de Hannut et comprenait les citoyens des communes de Hannut, Avennes, Bertrée, Cras-Avennes, Trognée, Poucet, Grand-Hallet, Petit-Hallet et Wansin. La seconde, appelée *assemblée des Tombes*

du Soleil, siégeait en l'église de Villers et comprenait les citoyens des communes de Thisnes, Merdorp, Crehen, Blehen, Villers, Lens-Saint-Remy, Lens-Saint-Servais, Abolens et Tourinne.

L'État français prit également la direction de l'enseignement primaire et en confia l'organisation aux communes en vertu de la loi du 3 brumaire de l'an IV (25 octobre 1795). Une voire plusieurs écoles par canton devait être ouverte. Les matières à enseigner étaient la lecture, l'écriture, le calcul et la morale républicaine basée sur la religion naturelle. Dans les faits cependant, très peu d'écoles furent ouvertes dans notre région pendant l'époque française.

Les couvents et abbayes furent supprimés par le nouveau pouvoir. Les abbayes d'Aulne, de Lobbes, de Villers-la-Ville, d'Orval et bien d'autres furent alors livrées aux flammes. Les terres possédées par ces institutions religieuses furent mises en vente, notamment les terres possédées à Wansin par les Chapitres de la cathédrale Saint-Lambert et de la collégiale Saint-Jean-en-l'Isle. Les terres détenues autrefois par l'abbaye d'Andenne avaient déjà été vendues lors de la dissolution du monastère.

Le 5 septembre de la même année, les prêtres

durent prononcer le serment de haine à la royauté et à l'anarchie. Parmi les 29 curés du canton, un seul accepta : toutes les églises furent mises sous séquestre, sauf celle d'Abolens. Beaucoup de prêtres se réfugièrent dans des souterrains ou des mansardes communiquant avec les maisons voisines. Le curé de Thisnes, *Jacques Jamar*, refusa de prêter le serment de haine à la royauté et fut chassé de son presbytère. Il erra donc dans la paroisse pendant plusieurs années, célébrant la messe en cachette et administrant les sacrements au péril de sa vie. Les paroissiens le défendirent quelquefois les armes à la main. Le presbytère ainsi que toutes les terres qui lui appartenaient furent vendus. L'église de Wansin, qui était une *quarta capella* dépendant de l'église mère de Thisnes depuis sa construction au 16^e siècle, fut fermée et détachée de Thisnes : dorénavant, les paroissiens de Wansin vécurent sous la juridiction spirituelle de Petit-Hallet. Ils durent attendre 1845 pour que leur église soit à nouveau érigée en église paroissiale indépendante.

À partir de 1798, tous les célibataires âgés de 19 à 30 ans furent enrôlés de force ; cette mesure fut fortement impopulaire et mal accueillie par les villageois.

Fin 1799, *Napoléon Bonaparte* prit le pouvoir à la suite du coup d'État du 18 Brumaire (9 novembre 1799) où il devint Premier Consul, marquant ainsi la fin du Directoire et de la Révolution française. Il réforma la France en profondeur en réorganisant notamment le système judiciaire et administratif. Dès 1800, le Consulat rétablit les Conseils municipaux et confia au préfet la mission de nommer le maire, son adjoint et les conseillers municipaux, dans chacune des communes. Les mesures allant à l'encontre de la religion et du clergé furent assouplies en 1801 : les cultes furent rétablis, mais l'église de Wansin ne fut pas réouverte et aucun curé ne fut désigné à Wansin. Les paroissiens furent priés de se rendre à l'église de Petit-Hallet, qui avait réintégré le diocèse de Liège, mais cette fois dans le doyenné de Hannut. Cette situation perdura presque pendant cinquante ans. Le 18 mai 1804, l'Empire fut proclamé, puis Napoléon fut



Napoléon Bonaparte

sacré empereur en la cathédrale Notre-Dame de Paris le 2 décembre 1804 par le pape Pie VII. En 1806, les titres de noblesse furent rétablis dans toute la France, dont nous faisons partie.

De 1792 à 1813, à la suite des guerres de défense de la Révolution française, la France fit la guerre contre toutes les monarchies européennes coalisées. Certaines guerres prirent un caractère de guerre d'occupation et de conquête indéniable, comme la campagne d'Espagne. Napoléon finit par prendre possession d'une grande partie de l'Europe continentale jusqu'en Russie, où l'hiver russe et la politique de la terre brûlée eurent raison de l'armée française.

À partir d'octobre 1813, un flot continu de fuyards venant d'Allemagne et de Hollande traversa la Hesbaye. Insoumis et déserteurs étaient si nombreux qu'ils circulaient par bandes, en plein jour. En décembre, le Rhin fut franchi par des envahisseurs. Dès janvier 1814, des Russes et des Prussiens étaient à Liège. Leur sauvagerie et leur comportement effrayèrent la population.

En 1814 se forma une alliance entre le Royaume-Uni, l'Empire russe, le royaume de Prusse et l'empire d'Autriche. Malgré une série de victoires remportées

par Napoléon à la tête d'une armée de jeunes recrues inexpérimentées, Paris tomba le 31 mars et les maréchaux forcèrent l'Empereur à abdiquer. Ce dernier signa une abdication inconditionnelle le 6 avril 1814. Il fut par la suite exilé sur l'île d'Elbe, selon le traité de Fontainebleau signé le 11 avril, conservant le titre d'Empereur, mais ne régnant que sur cette petite île. Pendant ce mois, les troupes prussiennes du Feld-maréchal *Blücher*, qui campaient dans la région hannutoise, se livrèrent au pillage dans les villages, volant le bétail, dévalisant les logis, emportant les attelages... Le 1^{er} août 1814, les anciens départements belges se retrouvèrent sous administration batave. En France, le roi *Louis XVIII* prit le pouvoir.

Le 1^{er} mars 1815, *Napoléon* débarqua sur la Côte d'Azur à Golfe-Juan et entama sa marche triomphale vers Paris, qu'il atteignit le 20 mars. Le roi *Louis XVIII* s'exila à Gand. Du 20 mars au 22 juin 1815, ce fut le second règne impérial de *Napoléon I^{er}*. Cette période vit le rétablissement du contrôle de l'administration et de l'armée par Napoléon. Les armées impériales revinrent dans notre région d'avril à juin. La reprise de la guerre contre les Alliés s'acheva par la défaite française à Waterloo. Napoléon abdiqua le 23 juin et fut exilé sur l'île de Sainte-Hélène, où il décéda en 1821.

À la suite du *congrès de Vienne*, qui eut lieu du 18 septembre 1814 au 9 juin 1815, le *Royaume-Uni des Pays-Bas* fut créé.

1815 : Wansin est hollandais

À la tête du Royaume-Uni des Pays-Bas, qui comprenait les actuels Pays-Bas et la Belgique, sauf la province du Luxembourg belge, se trouvait *Guillaume I^{er} d'Orange*, qui tenta d'unir les peuples des anciennes Provinces-Unies, des Pays-Bas autrichiens et de la Principauté de Liège, par une politique favorisant le développement économique. Cependant, sa politique autocratique et l'hostilité de l'Église catholique romaine envers le roi protestant provoquèrent le mécontentement des futurs Belges.



Guillaume 1^{er} d'Orange

Le département de l'Ourthe changea son nom en

province de Liège, mais les divisions territoriales établies par la France furent conservées.

En février 1828, un tremblement de terre de magnitude 5.0, dont l'épicentre était à Jauche, provoqua beaucoup de dégâts dans la région. L'église Saint-Lambert de Petit-Hallet fut touchée. Pour la restaurer, de nombreuses ancres furent placées dans la tour pour en assurer la stabilité.

Le 25 août 1830, Bruxelles se souleva contre le régime hollandais. Les troubles se propagèrent dans tout le pays. Le 5 septembre, des volontaires liégeois traversèrent la Hesbaye pour se rendre à Bruxelles avec deux canons. La bataille eut lieu dans le parc de Bruxelles, du 23 au 27 septembre. Les troupes gouvernementales, battues à Bruxelles, reculèrent partout devant le soulèvement des villes et des campagnes. En un mois, elles évacuèrent l'essentiel des provinces du sud. Le 4 octobre 1830, l'indépendance nationale fut proclamée. Un Congrès national élaborait une Constitution qui fut promulguée le 7 février 1831.

1830 : Wansin est belge

Le 21 juillet 1831, *Léopold 1^{er}* prêta le serment constitutionnel. La Belgique était devenue une monarchie constitutionnelle.

La population augmenta considérablement au cours du 19^e siècle et de nombreuses maisons en briques furent construites dans les villages, remplaçant les vieilles masures en bois et torchis. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, les briques étaient fabriquées sur place par des briquetiers dont la réputation dépassait largement les frontières de la Belgique. Ces derniers travaillaient souvent en équipes familiales, hommes, femmes et enfants à partir de 12 ou 13 ans. De nos jours, les terrains où fut prélevée l'argile nécessaire à la construction des briques se situent en contrebas des terrains environnants. La pierre de tuffeau de Lincet fut aussi utilisée lorsqu'elle était disponible dans les environs. Les toits de chaume furent progressivement remplacés par des tuiles ou, parfois, mais plus rarement, des ardoises.



Léopold 1er

La construction des grandes routes de l'état, de Hannut vers Namur, mais aussi vers Huy, vers Landen et vers Tirlemont, fut achevée vers 1845. Une nouvelle route fut construite entre Hannut et Thisnes et l'ancien

chemin de Thisnes vers Wavre, qui longe Wansin par le sud fut rectifié et élargi à la même époque. Les transports entre ces villes furent facilités, tant pour acheminer les produits des récoltes vers les villes que pour amener à Hannut et aux villages environnants les produits qui lui faisaient défaut (charbon, matériaux de construction).

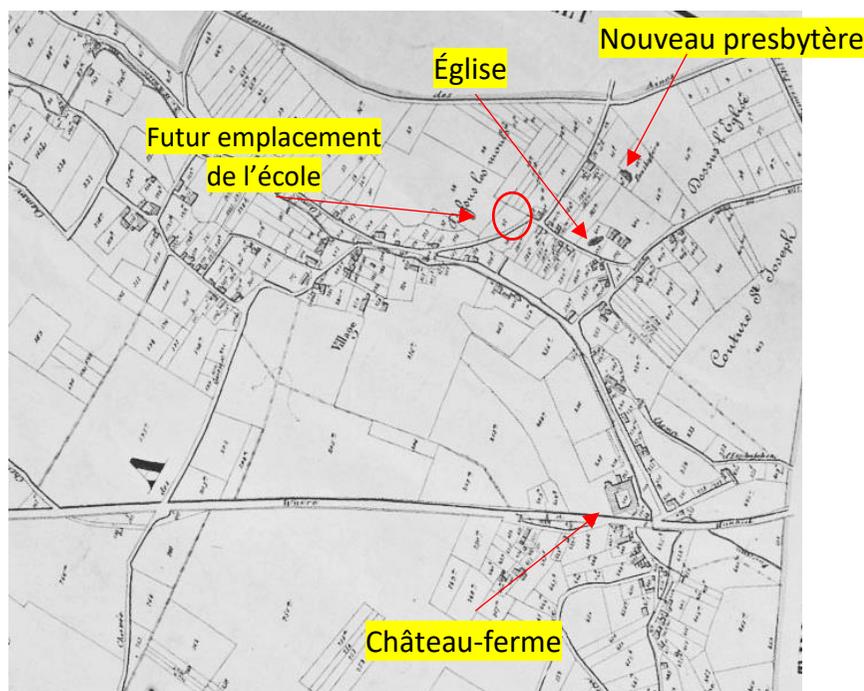
Depuis 1795, l'église de Wansin, qui était à cette époque une *quarta capella* dépendant de l'église mère de Thisnes depuis sa construction au 16^e siècle, était fermée au culte. En 1842, le conseil communal de Wansin s'adressa tant au gouverneur de la province qu'à l'évêque de Liège pour obtenir la réouverture au culte de l'église du village. Pour appuyer sa demande, il mit en évidence plusieurs causes qui militaient en faveur de cette réouverture : l'importance de la population concernée, l'étendue du territoire et la dissémination des habitants, le bon état du bâtiment, les revenus suffisants de la Fabrique d'église, l'éloignement des Wansinois de toute autre église et le désir de posséder un prêtre tant pour enseigner la morale, entretenir la paix et l'union dans les familles, que pour donner aux enfants et aux infirmes les secours de la religion. Les autorités civiles et religieuses furent sensibles à la valeur des considérations émises, si bien

que l'église de Wansin fut érigée en église paroissiale le 13 mai 1845. Deux ans plus tard, un nouveau presbytère fut construit sur un terrain de 25 a à l'arrière de l'église. Le nouveau desservant, l'abbé *P. J. Van Heeswijck* de Corthys (Korthijs) fut solennellement installé la même année. Sa pierre tombale a été conservée et insérée dans le mur du chœur à proximité de la porte de la sacristie.

En 1842 toujours, la « loi Nothomb » obligea chaque commune à entretenir au moins une école primaire publique ou à adopter une école confessionnelle si celle-ci réunissait les conditions légales. Aucune école n'existait alors dans le village. L'idée d'éduquer les enfants, qui travaillaient aux champs à la belle saison ou gardaient les animaux, n'était pas prioritaire pour les responsables politiques de l'époque. La scolarité n'était pas obligatoire et beaucoup de parents pauvres préféraient se faire aider par leurs enfants dans leur travail, plutôt que de les envoyer à l'école. La construction d'une école prit donc quelques années et la date de sa mise en service n'est pas connue. Le premier instituteur du village, *Yvan Hella*, était en fonction avant 1858, mais il est possible qu'il enseignât au début dans un local provisoire, comme une grange par exemple. Il faudra attendre le

19 mai 1914 pour qu'une loi rende l'instruction obligatoire pour les enfants de 6 à 14 ans en Belgique.

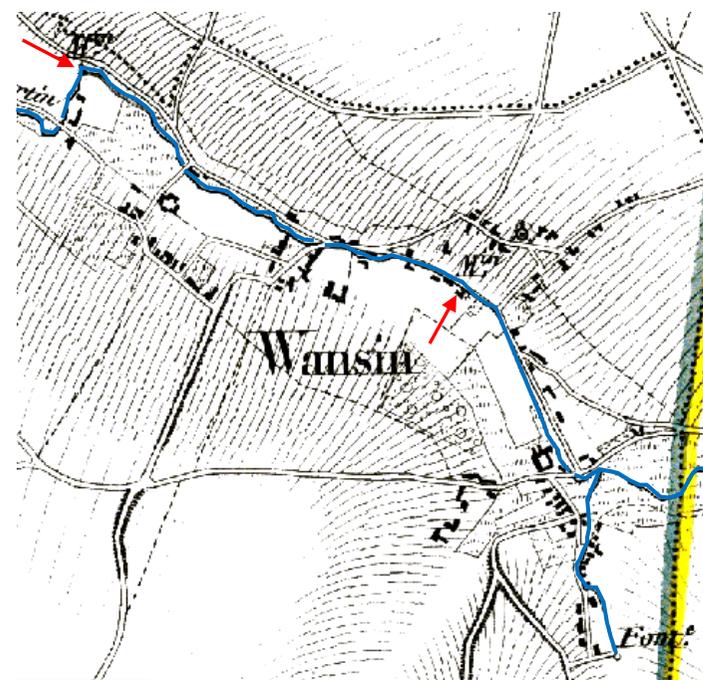
De 1842 à 1879, *Philippe Christian Popp* s'est consacré entièrement à la publication d'un atlas cadastral parcellaire de la Belgique (voir carte sur la page suivante).



L'église, le nouveau presbytère de 1847, l'ancien château-ferme y sont bien visibles. Cependant, aucune école n'apparaît sur le plan. Cela signifie qu'il est très peu probable qu'une école ait été construite à

Wansin dans la première moitié du 19^e siècle, voire avant 1858.

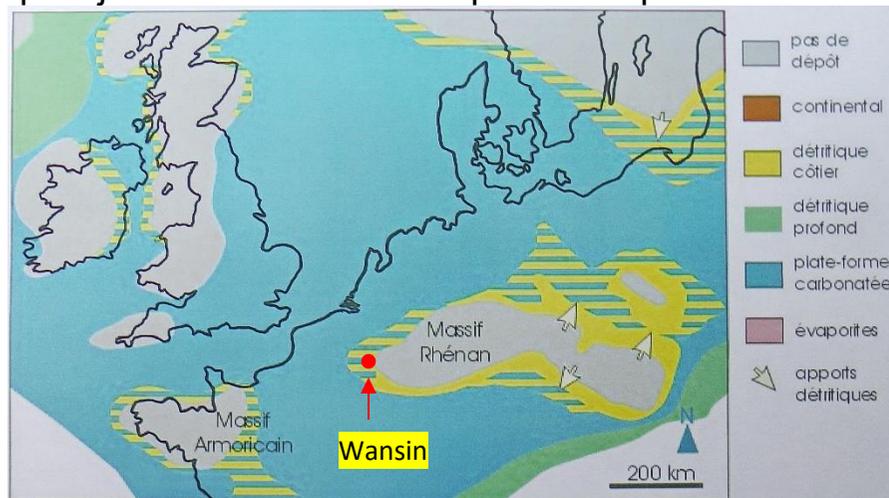
Sur la carte de Vandermaelen ci-dessous, établie entre 1846 et 1854, deux moulins à eau sont présents sur le ruisseau : un moulin à huile et à chanvre sur la rue de la Drève, un moulin à farine sur le chemin qui prolonge la rue des Monts.



Durant toute la seconde moitié du 19^e siècle, les progrès devinrent plus rapides, les chemins entre les villages furent améliorés, ce qui était important pour

Wansin. Une nouvelle culture apparut : la culture de la betterave sucrière. L'agriculture se modernisa et l'usage des engrais prit de l'essor : la chaux remplaça progressivement la marne dans l'amendement des terres. La fabrication de la chaux se fait à partir de la craie.

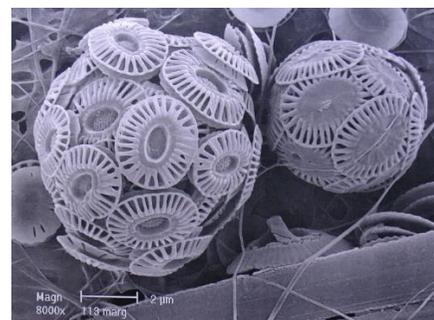
En Hesbaye, la couche de limon fertile recouvre souvent une couche de craie. La craie est une roche calcaire blanche, à grain très fin, tendre, poreuse et perméable, contenant souvent plus de 90 % de carbonate de calcium et un peu d'argile. Cette accumulation de craie date d'environ 80 millions d'années à 65 millions d'années avant notre ère, c'est-à-dire la fin du Crétacé. À cette époque, le climat était plus chaud qu'aujourd'hui et la terre ne possédait pas de calottes



glaciaires. Le niveau des mers se situait beaucoup plus haut que de nos jours, et une bonne partie de l'Europe actuelle était sous eau.

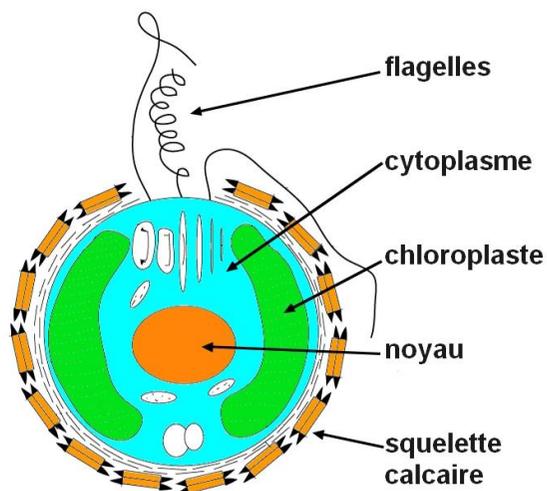
Sur la carte géologique se trouvant ci-contre, la plateforme formée de calcaire est représentée en bleu. Au Crétacé, le niveau des mers occupait toute la partie de l'Europe colorée en bleu, jaune ou vert : Wansin était sous eau. La mer y était chaude, mais peu profonde. Le climat était tropical.

La craie s'est formée dans cette mer essentiellement par accumulation de coccolithes, squelettes calcaires d'une famille de microalgues, dont une photographie grossie 8000 fois à l'aide d'un microscope électronique se trouve ci-dessous.



L'image suivante montre la structure interne d'une microalgue monocellulaire entourée d'une enve-

loppe de coccolithes (squelette calcaire).



Les microalgues pelaient continuellement toute leur vie, et laissaient tomber sur les fonds marins leurs coccolithes, qui s'y accumulaient avec le temps. Ils finirent par constituer d'énormes couches de craie, dont les plus impressionnantes peuvent être observées des deux côtés de la Manche.

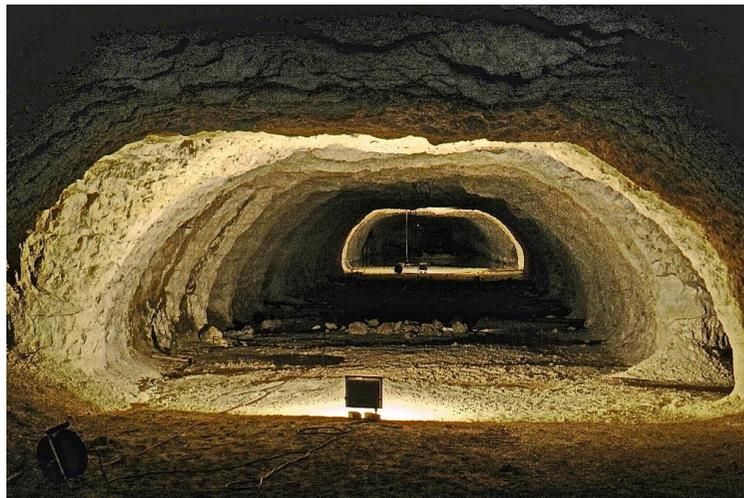
À Wansin, la couche de craie visible s'est formée à deux époques différentes, séparées par une période où la mer s'était retirée. La partie la plus ancienne a donc été découverte et s'est partiellement dégradée sous l'action des pluies : la craie s'est progressivement dissoute et les phosphates qu'elle contenait se

sont concentrés, sous forme de nodules. Ces phosphates proviennent généralement de squelettes d'animaux marins.

Broyée, la craie est un produit d'amendement des cultures qui permet de rendre les sols moins acides. Son enrichissement en phosphates en fait un excellent engrais. La technique agricole qui consiste à épandre de la craie sur les champs s'appelle le *marriage*. L'exploitation de la craie a existé à Wansin pendant longtemps, car elle affleure directement dans le versant droit de la vallée du ruisseau. La tradition populaire rapporte que tout le massif droit du ruisseau de Wansin a été percé depuis longtemps de carrières souterraines s'étendant vers le nord et l'est, en direction de Grand-Hallet et même de Hannut. De véritables mines y ont été creusées au fil du temps. Toutes les entrées de ce réseau sont actuellement effondrées, sauf une située rue de la Drève dans une propriété privée. Elle appartenait jusqu'il y a peu à la famille *Père*. La propriété est aujourd'hui mise en vente.

La dernière mine qui subsiste avait autrefois une longueur de 4 km. Aujourd'hui, il ne reste plus qu'une galerie de 160 m qui est accessible, avec divers em-

branchements, mais dont la visite peut être dangereuse à cause des possibilités d'éboulements.



Il semble que l'exploitation des phosphates y ait eu lieu jusqu'en 1951. La culture de champignons y a ensuite été pratiquée. Plusieurs espèces de chauves-souris y ont trouvé refuge et ont été répertoriées entre 2005 et 2020, notamment des murins de Daubenton, des murins à moustaches, des murins de Brandt et vraisemblablement un oreillard roux.



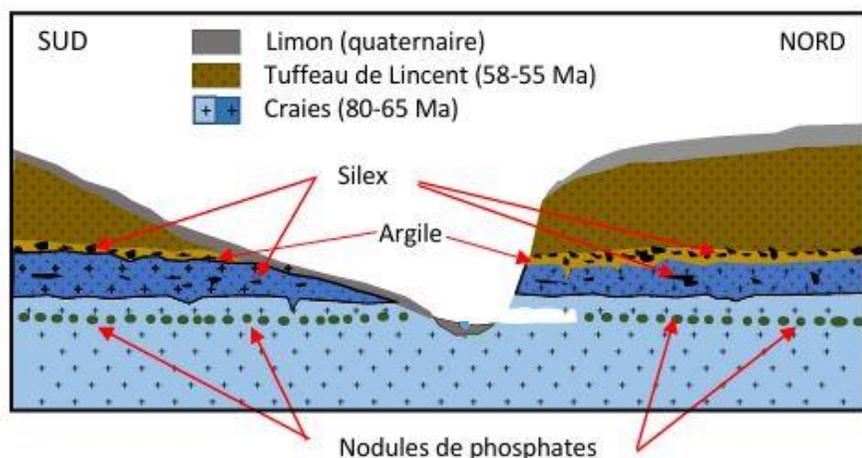
Des fossiles de bélemnites (photo ci-dessous) ont été retrouvés dans la mine.



Lors de la deuxième invasion des terres par la mer, une nouvelle couche de craie s'est à nouveau formée. Cette couche contient de nombreux silex. Le silex est une roche très dure d'origine sédimentaire, composée de silice, forme naturelle du dioxyde de silicium (SiO_2) qui entre dans la composition de nombreux minéraux. Le silex pourrait provenir de l'accumulation des squelettes siliceux de microplanctons. Lorsque la mer s'est à nouveau retirée, la partie supérieure de la craie s'est à nouveau dissoute, abandonnant une couche importante de silex et d'argile sableuse. Les silex ont été exploités par les habitants de Wansin au néolithique

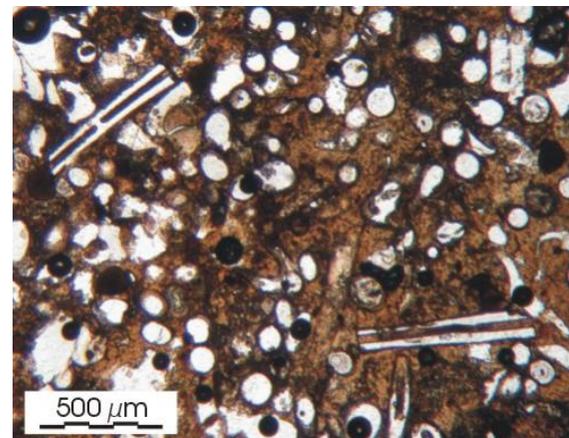
(2000 ans av. J.-C.) : des racloirs, des tranchets, un marteau-hache, des burins, des haches et des couteaux de silex datant de cette époque ont été retrouvés au lieu-dit « Les Monts ».

Le schéma ci-dessous montre une coupe synthétique de la vallée du ruisseau de Wansin.



Il y a 58 millions d'années, durant la période géologique appelée le Landénien, la région se trouva à nouveau recouverte par la mer. Durant plus de trois millions d'années, elle a laissé sur place des dépôts de sables de différentes variétés contenant de nombreux débris d'organismes. Au fil du temps, le sédiment s'est transformé en roche grâce à un ciment d'opale : c'est le tuffeau de Lincen. L'image ci-après

montre une vue au microscope d'une lame de tuffeau. On y distingue des spicules d'éponges (en clair), équivalents de leur squelette, et le ciment d'opale (en brun).



Le tuffeau de Lincen est une pierre calcaire de couleur jaune, légère et poreuse. Facile à tailler, elle a servi à la construction de nombreuses habitations depuis l'époque romaine jusqu'au milieu du 20^e siècle. Elle était aussi très utile pour la construction de fours à pain à cause de ses propriétés réfractaires remarquables.

Rue de la Drève, au numéro 3, un mur d'une annexe de la maison est constitué de tuffeau, probablement prélevé dans le jardin à l'arrière. Elle est proche d'un affleurement visible plus loin.



Dans la rue Sainte-Apolline qui descend vers la vallée, un autre bel affleurement de tuffeau de Lincant permet d'observer de près cette pierre typique de la région. C'est l'endroit idéal pour sous-peser une des pierres et se rendre compte de sa grande légèreté.



L'utilisation des engrais chimiques dès 1870 introduisit une modification importante dans les paysages, car elle permit la suppression de la jachère. Ceci eut pour conséquence la disparition des nombreux troupeaux de moutons. La superficie cultivable augmenta fortement, ce qui autorisa l'accès à la terre d'une quantité de petits exploitants, qui parvinrent ainsi à gagner de quoi vivre. Les conditions de vie restaient précaires, mais une amélioration se dessinait.

En 1892, la plus grande partie des chemins qui traversaient Wansin n'étaient toujours pas empierrés. Pour améliorer cette situation, il fut prévu d'extraire des pierres siliceuses dans le chemin des Hottias et une terre voisine.

En 1896, un projet de ligne de chemin de fer vicinal entre Namur et Hannut devant passer sur une partie du territoire à proximité du Cherra fut mis à l'étude. Il y prévoyait une halte pour voyageurs et marchandises. Ce projet fut hélas ! abandonné en lui préférant en 1903 le trajet direct entre Saint-Étienne à Thisnes et Merdorp. Le passage du tram à Wansin aurait pu le tirer de son isolement relatif.

Wansin aux 20^e et 21^e siècles

En 1906, un autre projet de construction d'une ligne de chemin de fer vicinal entre Tirlemont et Hannut passant par Wansin fut mis à l'étude. La présence du tram à Saint-Étienne et du train à Orp (à 2,5 km quand même !) et l'état financier précaire de la petite commune de Wansin furent des arguments pour que le Conseil communal décide de ne pas intervenir dans ce projet. Le projet fut rejeté à l'unanimité en 1909.

La guerre de 1914-1918 et l'occupation allemande ne laissèrent pas de bons souvenirs aux villageois, même si le village ne souffrit pas trop du conflit. Aucun monument aux morts n'a été élevé à Wansin à la suite de ce conflit. Seule une petite plaque fixée sur la tour de l'église rend hommage aux victimes des deux Guerres mondiales, sans citer de noms.



Après la guerre, chacun se remit courageusement au travail. Pendant toute son histoire, Wansin a prioritairement vécu de l'agriculture. À côté de quelques grandes fermes, une quarantaine de petites fermes étaient exploitées. Les « journaliers », ouvriers agricoles qui offraient leurs services dans les grandes fermes, cherchèrent progressivement à s'émanciper grâce à un lopin de terre et un petit cheptel. Certains s'installèrent à leur compte : pour eux, la principale difficulté était d'acheter ou de louer la terre à cultiver. Les conditions de vie restaient précaires, mais une amélioration se dessinait. Les revenus des plus pauvres, cultivateurs ou ouvriers, restaient modestes, mais la vie à la campagne n'était pas trop chère et la population était peu exigeante.

À partir de 1920, le bourgmestre *Fernand Doucet* fut l'instigateur du Grand Prix de Hesbaye, épreuve cycliste à l'intention des jeunes, en vue de faire connaître ce sport au grand public. Au départ, l'épreuve se disputait le lundi de Pentecôte sur une distance de 100 km sur un circuit qui empruntait de nombreuses fois la forte côte de la rue Permanne (nom actuel), où les spectateurs s'entassaient. Par la suite, les courses se déroulèrent le 15 août et le dimanche précédent en catégories Juniors et Amateurs. Elles ne sont plus

organisées depuis longtemps.

En 1927, la Commune adhéra à l'intercommunale ALE (Association Liégeoise d'Électricité) et approuva le plan du réseau à basse tension à installer au village. L'électricité fit son entrée dans les maisons en 1928, mais le Conseil communal refusa l'installation de l'éclairage public des rues. Celui-ci ne deviendra réalité que vers 1955.

La Deuxième Guerre mondiale fut à nouveau une douloureuse épreuve à passer. Mai 1940 a marqué à jamais la région. De Thisnes à Jandrain s'est déroulée la première bataille de chars de l'histoire.

Sans déclaration de guerre, les troupes allemandes envahissent la Belgique, la Hollande et le Grand-Duché de Luxembourg le 10 mai 1940. Comme prévu dans les plans des états-majors, l'armée britannique prend en charge la partie nord du dispositif destiné à s'opposer à l'invasion, tandis que les Français se déploient derrière la ligne de chemin de fer Bruxelles-Gembloux-Namur et derrière la Meuse. Pour laisser le temps à l'armée française d'amener et de déployer ses hommes derrière la ligne de chemin de fer, le Corps de Cavalerie commandé par le Général *Prioux* reçoit finalement pour mission de freiner et

retarder au maximum la progression des troupes allemandes jusqu'au 14 mai au matin. Pour cela, il s'installe sur la ligne Tirlemont-Hannut-Huy, derrière la Petite Gette et la Mehaigne.

Le Corps de Cavalerie regroupe environ 20 000 hommes et 475 chars et se compose de deux divisions légères mécaniques (2^e DLM et 3^e DLM) ainsi que de troupes d'appui d'artillerie, de génie, etc. Il devra affronter deux divisions de chars allemands (panzer). Celles-ci comptent entre 25 000 et 30 000 hommes et 655 chars, si bien que la supériorité allemande ne fait aucun doute.

Parties du nord de la France, les premières troupes françaises arrivent sur la Petite Gette dans l'après-midi du 10 mai. Au début de l'après-midi du samedi 11 mai, les chars *Hotchkiss* (photo) sont en place à Orp-le-Petit, Pellaines, Crehen et Thisnes ; les chars *Somua* occupent Marilles, Jauche, et Jandre-



nouille. Ils sont camouflés dans les vergers et au pied des haies. L'artillerie est positionnée entre Merdorp et Jandrenouille.

Durant tout l'après-midi, les soldats français vont établir des barricades à Thisnes, où les carrefours et les ponts vont être minés.

Lorsque la nuit tombe, toutes les troupes de la 3^e DLM sont en place sur la Gette. Des tranchées ont été creusées, les chars sont en place, les ponts ont été minés. L'artillerie s'est installée à Jandrenouille, à Folx-les-Caves et à Marilles.

Le dimanche 12 mai, vers 8 heures du matin, la 4^e division de chars allemande (4 PzD) investit Hannut sans grande bataille : les Français se contentent d'utiliser l'artillerie depuis Jandrain. Vers 9 heures, le nombre de chars allemands est suffisant (une cinquantaine) pour partir à l'assaut du village de Crehen où une unité de la 3^e DLM s'est postée. La première bataille de chars modernes commence à Crehen le 12 mai 1940 vers 10 heures du matin. Le combat est inégal et, en fin de matinée, les Français doivent abandonner le village. Ils se replient sur Merdorp et sur Thisnes. Les Allemands tentent de forcer le passage,

mais sont repoussés et se replient vers Hannut. Pendant ce temps, l'aviation allemande multiplie les attaques à basse altitude sur tous les villages environnants. La Grand-Place d'Orp est bombardée. Quatre maisons de Merdorp sont la proie d'incendies. Les Français font sauter les ponts et les maisons des carrefours à Thisnes, laissant à peine le temps aux habitants de s'enfuir. Deux personnes sont tuées par les projections de pierres et plusieurs sont blessées. Dans l'après-midi, trois chars français essaient en vain de reprendre Crehen. Après leur départ, l'artillerie allemande finit par s'installer à Crehen et vers 18 heures commencent les violents tirs d'artillerie préparatoires à la bataille qui va suivre. Plusieurs maisons de Thisnes sont la proie des flammes. En fin de journée, les chars allemands de la 4 PzD attaquent Thisnes par le nord et par la route de Wavre. Les combats sont violents. Les Français, qui subissent de lourdes pertes, finissent par se replier sur Merdorp à la tombée de la nuit. Quelques chars allemands essaient d'avancer jusqu'à Wansin, mais ils sont arrêtés. Les Allemands renforcés par des chars moyens réattaquent Wansin à 21 h. Vers minuit, l'ordre est donné aux défenseurs de Wansin, qui sont débordés mais résistent toujours, de se replier sur Jandrain. Les chars alle-

mands dégagent les barricades de Thisnes puis l'infanterie occupe le terrain conquis.

Après le retrait à la tombée de la nuit du 12 mai, la 3 PzD a rejoint en partie la 4 PzD. Ces deux divisions se préparent à la bataille décisive du lundi 13 mai. Dans la matinée, l'infanterie allemande occupe Crehen, Thisnes et Wansin, tandis que les blindés sont repliés au nord de Hannut. Vers 11 heures, les fantassins marchent en rang par quatre vers Merdorp qui subit à ce moment un bombardement intense. Les gens qui n'ont pas quitté le village se réfugient dans des caves avec leurs voisins. L'attaque générale des chars allemands démarre peu avant midi, après avoir traversé Thisnes dépourvu de défenseurs. La 3 PzD se dirige vers les deux Orp et Maret, la 4 PzD s'attaque à Jandrain-Jandrenouille et Merdorp. Les troupes françaises ont fait sauter les ponts et se défendent vaillamment.

Vers midi, l'église romane d'Orp-le-Grand est la proie des flammes ; le soir, il n'en restera que les murs. À Merdorp, les Français combattent tant qu'ils peuvent, mais les Allemands finissent par envahir le village. Les combats se terminent vers 17 heures. Au soir du lundi 13 mai, la première bataille de chars de la Deuxième Guerre mondiale, connue sous le nom de

bataille de Hannut, est terminée.

À Jandrain (commune d'Orp-Jauche), le musée du souvenir consacré aux combats du « Corps de Cavalerie français en 1940 » présente au visiteur des documents rares, cartes, photos, pièces d'équipement, armements, munitions... de tous les régiments français qui ont pris part aux combats de mai 1940. Il se trouve dans le bâtiment de l'école du village, chaussée de Wavre, et est facilement repéré par la présence d'une tourelle EBR (Engin Blindé de Reconnaissance) avec un canon de 75 mm, sur le bord de la route.

À Wansin, trois victimes ont été retrouvées sur le territoire communal. Le corps sans vie de *Ludovicus Claes*, âgé de 20 ans, originaire de Zolder, a été découvert sans pièce d'identité le 17 mai dans le pré situé derrière l'habitation de l'ancien moulin d'Audince. Le décès s'était probablement produit dans la nuit du 13 mai. D'après ce qu'il a été possible de savoir grâce au meunier *Ferdinand Émile Courtois*, ses papiers lui furent enlevés par un Français, qui lui dit qu'il s'agissait de *Louis Claes*. Ce soldat avait juré en flamand et les soldats français abusés auraient tiré...

Le même jour, le sergent d'aviation *Émile Permanne*, 27 ans, habitant Hollogne-aux-Pierres, fut

découvert mort rue de la Drève. Il était en compagnie d'un ami, *A. Timmermans* de Bonnelles, qui avait reçu une balle au poumon. Le rescapé prétendit ici aussi qu'il s'agissait d'une lourde méprise et que *Permanne* fut lâchement tué par des soldats français.

Enfin, le corps du soldat français *Pierre Esnée*, cultivateur à Savigny (commune française, située dans le département de la Manche en Normandie) fut découvert dans la rue anciennement nommée *rue de Petit-Hallet*, près du numéro 5. Marié, il était brigadier au 11^e RDP (11^e régiment de dragons : unité de cavalerie de l'armée française). Sa main et son poignet droit étaient arrachés et disparus. Sans doute avait-il été tué par un avion en début d'après-midi après avoir reçu une rafale de mitraillette en pleine tête : il fut impossible de lui enlever son casque, à cause du sang coagulé. Son corps a été rapatrié le 15 novembre 1949 dans le cimetière de Belval (département de la Manche) : son nom figure sur le monument aux morts, dans le cimetière communal entourant l'église Saint-Martin de Belval.

Après la fusion des communes, les dénominations de *rue de Petit-Hallet* et de *rue de Thisnes* ont été modifiées en *rue Pierre Esnée* et *rue Émile Permanne*.

Une fois la liberté retrouvée, le pays s'engagea résolument sur la voie du progrès. L'agriculture fut rationalisée et mécanisée au maximum. La modernisation des méthodes et des outils agricoles exigea de moins en moins de main-d'œuvre : la population diminua alors, les gens déménageant vers les villes où ils espéraient trouver du travail. Beaucoup de petites exploitations agricoles disparurent, car elles n'étaient pas adaptées aux méthodes et au matériel modernes. Les terres furent regroupées, et exploitées par quelques grandes entreprises agricoles. Il en restait encore quatre au début du 21^e siècle, il n'en reste plus que deux aujourd'hui.

En 1955, l'éclairage public a enfin été installé dans le village et une conduite d'adduction d'eau a été construite pour amener l'eau potable depuis le captage de Jandrain : elle a été mise en exploitation en 1957.

Le 2 juillet 1964, la décision d'intégrer l'année suivante Wansin et Petit-Hallet à l'entité de Grand-Hallet fut prise. Le Collège échevinal de Wansin tint sa dernière séance le 12 décembre 1964. Le dernier bourgmestre de Wansin s'appelait *Achille Martinaux*. La maison communale de Wansin n'eut plus d'utilité,

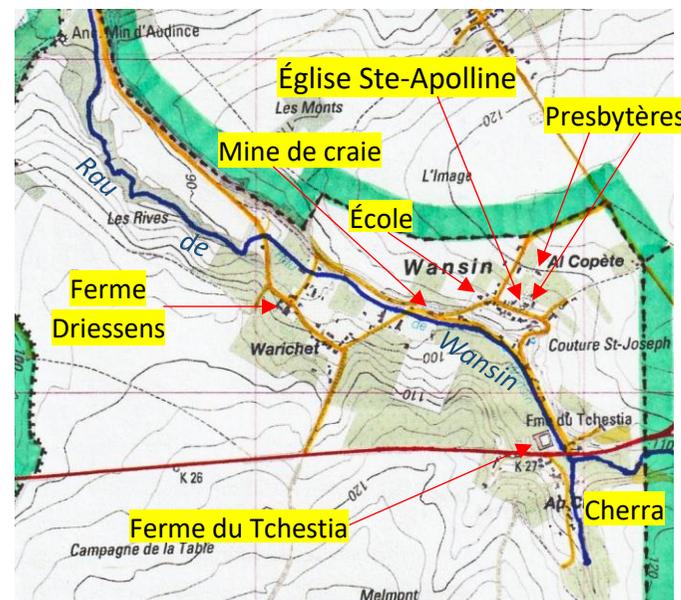
mais l'école communale continua à accueillir les enfants jusqu'en juin 1979. Ils n'étaient alors plus que 15 enfants à fréquenter l'école du village. La dernière institutrice s'appelait *Nicole Rappe*.

Du temps où les transports étaient lents et difficiles, le village comptait de nombreux corps de métiers qui rendaient le village partiellement autonome : des cafetiers et aubergistes, un cordonnier, des maçons, des maréchaux-ferrants, des menuisiers-charpentiers, des tisserands, un tailleur... et de petits commerçants tenant des magasins de village où le choix n'était pas très important, mais où on trouvait de tout.

Le 1^{er} janvier 1977, l'entité de Grand-Hallet a été intégrée à l'entité de Hannut et c'est ainsi que Wansin devint un des dix-sept villages qui forment, avec la ville de Hannut, la grande commune de Hannut.

Avec l'amélioration des moyens de transport et l'installation des centres commerciaux à Hannut, beaucoup de commerces ont aujourd'hui déserté les villages. Wansin est ainsi devenu une espèce de cité-dortoir. Il ne reste plus que deux fermes en activité de nos jours : la ferme *Leurquin* qui occupe toujours les bâtiments de l'ancien château-ferme et la ferme *Driessens* à l'autre bout du village sur la rue d'Orp.

Parmi les lieux intéressants de Wansin, nous décrivons successivement l'église Sainte-Apolline, les anciens presbytères, l'ancienne maison communale et école, la ferme du Tchestia, la vallée du ruisseau de Wansin, le Cherra et quelques bâtiments remarquables des 18^e, 19^e et 20^e siècles. Quelques chemins et sentiers autour du village retiendront également notre attention. Enfin, les multiples activités du dynamique Comité de Village de Wansin et les cartes interactives reprenant les codes QR permettant de visiter virtuellement les bâtiments principaux du village clôtureront notre découverte du village.







WANSIN

L'église Sainte-Apolline

L'histoire de l'église

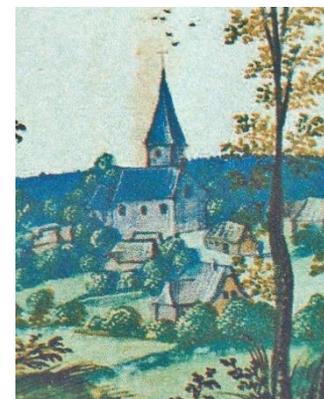
Avant le 16^e siècle, Wansin formé des trois hameaux de Chapeauville, Wansineau et Wansin ne possédait pas de lieu de culte. Vivant à une distance de 1,5 km de la chapelle Saint-Étienne de Thisnes, les quelques villageois de Chapeauville et de Wansineau se rendaient aux offices dans cette chapelle, qui se trouvait à proximité du chemin conduisant à Merdorp. Le hameau de Wansin, plus proche de Petit-Hallet, dépendait pour sa part de l'église Saint-Lambert de ce dernier. Une chapelle érigée sous l'invocation de sainte Marguerite y avait été construite à une date inconnue. Elle était desservie par le curé de Petit-Hallet.

Vers 1570, une première église fut érigée dans le hameau de Wansineau par les chanoinesses de l'abbaye Sainte-Begge d'Andenne, qui possédaient près d'un tiers des terres à Wansin. L'église était « à la collation du Chapitre d'Andenne », c'est-à-dire qu'elle lui était « unie », incorporée à la communauté. Le Chapitre était, selon une expression de l'époque, le curé primitif. Il touchait les revenus et faisait administrer la paroisse par un vicaire. Le Chapitre lui abandonnait le

casuel (la participation donnée par les fidèles lors d'une cérémonie) et il lui assurait une pension appelée *portion congrue*, c'est-à-dire à peine convenable. C'est le Chapitre d'Andenne qui percevait la dîme.

L'église, qui était une modeste construction, avait rang de *quarta capella* : le desservant ne pouvait administrer ni le premier ni le dernier sacrement. Pour cela, les villageois devaient se rendre à la chapelle Saint-Étienne de Thisnes voire à l'église paroissiale Saint-Martin, située à 3 km, à une heure de marche.

L'église de Wansineau fut dédiée à *sainte Apolline*. Sachant qu'avant 1497 aucune paroisse du Brabant ni de Hesbaye n'avait été placée sous la protection de *sainte Apolline*, nous avons la certitude que l'église n'a pas été construite avant le 16^e siècle. Le premier curé connu, Henry Severy, y a exercé son sacerdoce de 1572 à 1576. Le bâtiment fut accolé à l'ancienne tour de défense du village érigée au



12^e siècle, sans qu'il y ait de communication entre eux. Si la peinture d'Adrien de Montigny est correcte, la tour était accolée au milieu du flanc de la nef.

Cette nef fut renversée par une violente tempête en 1606, et fut restaurée devant l'indifférence des décimateurs grâce aux « aumônes des gens de bien et des paroissiens » et à la sollicitude du curé *Jean de Huy*.

En 1687, le curé *Jean Germeau* commença à tenir un registre des décès et des baptêmes, ce qui ne signifie pas que les baptêmes et les enterrements pouvaient être célébrés à Wansin. À cette date, le curé de Wansineau n'avait toujours pas le droit de baptiser ni de donner l'extrême-onction : il s'agissait toujours d'un droit du curé de Thisnes.

Vers 1720, la chapelle Sainte-Marguerite du hameau de Wansin était complètement ruinée. Peut-être est-ce la destruction de cette chapelle qui a entraîné le rattachement de Wansin à la paroisse de Wansineau ?

En 1754, l'église menaçait ruine, car elle était généralement délaissée par les décimateurs des terres du village, le Chapitre de la cathédrale Saint-Lambert de Liège, les chanoinesses de l'abbaye Sainte-Begge

d'Andenne et le Chapitre de Saint-Jean-en-l'Isle de Liège, qui déclaraient n'avoir aucune obligation envers elle. Le Chapitre de Saint-Lambert soutenait que son entretien incombait aux chanoinesses d'Andenne, car elles en avaient le patronat. Celles-ci rétorquaient que si elles en nommaient le curé, il n'en était pas moins vrai que la dîme qu'elles levaient dans la paroisse faisait partie de celle de Thisnes. De son côté, le Chapitre de Saint-Jean restait confiné dans une prudente réserve, alléguant ne pouvoir intervenir, car sa part de dîme dépendait de celle de Merdorp. N'étant pas entretenue régulièrement, l'église se dégrada au cours du temps, au point de faire craindre au curé et aux paroissiens d'être un jour ensevelis sous les murs menaçant ruine. Le desservant finit par aviser le Conseil du comté de Namur, qui lui donna gain de cause : les décimateurs furent obligés de reconstruire l'édifice et d'intervenir en proportion de leur part de dîme. L'ordonnance stipulait que la construction devait être terminée pour le mois de septembre 1755. Les travaux avancèrent de telle façon que la nouvelle nef fut livrée au culte le 15 octobre 1755. Elle fut construite cette fois à l'arrière de la tour de défense, dans la face antérieure de laquelle fut percée la porte d'entrée, surmontée du millésime de l'année de sa construction. C'est l'église qui existe encore de nos jours.



En 1774, le curé de Wansin obtint de l'évêque de Namur le droit de baptiser : le premier baptême célébré à Wansin date du 27 juin 1775. Le droit de donner l'extrême-onction restait cependant la chasse gardée du curé de Thisnes.

Après l'invasion française en 1794, une persécution sévère contre le clergé s'instaura à partir de 1796 : l'église fut fermée, le presbytère fut vendu et, pendant près d'un demi-siècle, le village vécut sous la juridiction spirituelle de Petit-Hallet. Il n'y eut plus de curé à Wansin. C'est en 1842 que le conseil commu-

nal entreprit les démarches nécessaires pour la réouverture du sanctuaire au culte. Par arrêté royal du 13 mai 1845, l'église de Wansin fut de nouveau érigée en église paroissiale. Un nouveau presbytère fut construit et deux ans plus tard le nouveau desservant, le curé *Pierre Joseph Vanheeswick*, fut solennellement installé en 1847. Il est décédé à Wansin et sa pierre tombale, dans le cimetière, est dressée dans le mur du chœur de l'église près de la porte de la sacristie. Cette dernière fut ajoutée à l'église en 1870. Les inscriptions de la pierre tombale ont été effacées par les intempéries.

La légende de Sainte Apolline

Apolline (ou Apollonie) est morte en 249 à Alexandrie en Égypte et est fêtée le 9 février. Le récit de son martyre est détaillé dans une lettre de *Denys*, évêque d'Alexandrie à *Fabien*, évêque d'Antioche. À cette époque, à Alexandrie comme ailleurs, les païens pouvaient impunément donner la chasse aux chrétiens et les tuer comme ils le voulaient. Les autorités laissaient faire et même approuvaient. Ce jour-là, Apolline fut la troisième victime d'un groupe de voyous de la ville. Elle n'était plus jeune et faisait partie d'un groupe de vierges consacrées. Après lui avoir fracassé la

mâchoire et brisé toutes les dents, ils la mirent devant un bûcher, menaçant de l'y jeter, si elle ne répétait pas après eux des injures au Christ. Elle s'excusa poliment de ne pouvoir leur donner satisfaction ; puis, profitant de leur distraction, « *plus prompte que ses bourreaux* », dit saint Augustin dans un sermon, elle courut se jeter dans les flammes.



Sainte Apolline est souvent représentée avec une paire de tenailles, et parfois les dents qui lui furent arrachées, ainsi qu'avec la palme du martyr. Elle est la patronne des dentistes et est invoquée contre les

maux de dents.

L'extérieur de l'église



Ce qui frappe au premier abord lorsqu'on découvre l'église, c'est sa haute tour romane datant de la moitié du 12^e siècle. Elle est entièrement construite en pierres de silex, et est renforcée par des chaînes d'angle en calcaire. La présence des meurtrières dans ses flancs suggère clairement que cette tour a dû servir primitivement de donjon. Le portail d'entrée ne fut percé dans la tour qu'en 1755, lors de la reconstruction de l'église,



comme l'atteste la date (difficilement lisible de nos jours) qui figure sur la clé. Autrefois, seule une échelle permettait l'accès aux étages supérieurs de la tour, où les habitants du village pouvaient se réfugier en cas de danger. À présent, un escalier a été aménagé dans l'épaisseur du mur droit.



Le portail d'entrée se trouve dans l'axe de la tour et est en pierre calcaire. Outre les meurtrières des premier et second niveaux sur les faces latérales, des baies en calcaire, à linteau échancré et munies d'abatsons s'ouvrent au troisième niveau, sur trois faces de la tour. Celle-ci est surmontée d'une flèche octogonale en ardoises, restaurée en 1951, puis d'une croix en fer forgé et d'un coq en cuivre rouge, peint en jaune. Ce dernier a été remplacé au sommet de la croix après sa dernière restauration en 1960.



Sur la façade avant de la tour, à droite du portail,

une plaque dédiée à *Pierre Esnée*, militaire français tué le 13 mai 1940 sur le toit d'une maison près de l'église a été apposée sous une plaque commémorative des victimes des deux Guerres mondiales. Il était né à Belval (dans la Manche) le 28 mai 1909, était cultivateur de son métier, et brigadier de la 11^e Division du régiment des Dragons (unité de cavalerie de l'armée française).

La nef de l'église, essentiellement en briques avec des pierres calcaires aux fenêtres, a été reconstruite en 1755 sur un soubassement en pierres de silex. Elle comporte deux travées et ses angles sont arrondis.





Sur le côté nord (côté gauche de l'église), la sacristie a été ajoutée en 1870 perpendiculairement à l'église entre la dernière travée de la nef et la baie du chœur. Elle est entièrement construite en briques, sous un toit en bâtière. Elle possède deux baies rectangulaires en calcaire à son extrémité. Sur son flanc côté chœur, la porte donnant sur l'extérieur est également en pierre calcaire.



À proximité de la porte, sous la baie gauche du chœur, a été incrustée la pierre tombale de l'abbé *P. J. Van Heeswijck* de Corthys, qui fut le premier desservant de l'église après sa réouverture comme église paroissiale le 13 mai 1845. Il n'est plus possible aujourd'hui de lire ses annotations tellement elle a été usée par le temps.

Le chœur d'une seule travée est fermé par une abside comportant trois pans. Il date de la même époque

et est construit sur le même modèle que la nef. Le toit est couvert d'ardoises.



Toutes les baies de la nef et du chœur sont en pierre calcaire. Leurs montants sont à trois harpes et leurs linteaux sont délardés en anse de panier à clé. Le chevet est également percé d'une telle baie.

Le cimetière, réaménagé en 1909, entoure toujours l'église et est protégé par un mur de briques, assez imposant, vu de la rue. Au fond du cimetière, le passage fermé par une grille en fer permettait autrefois au curé de rejoindre le presbytère par les jardins.

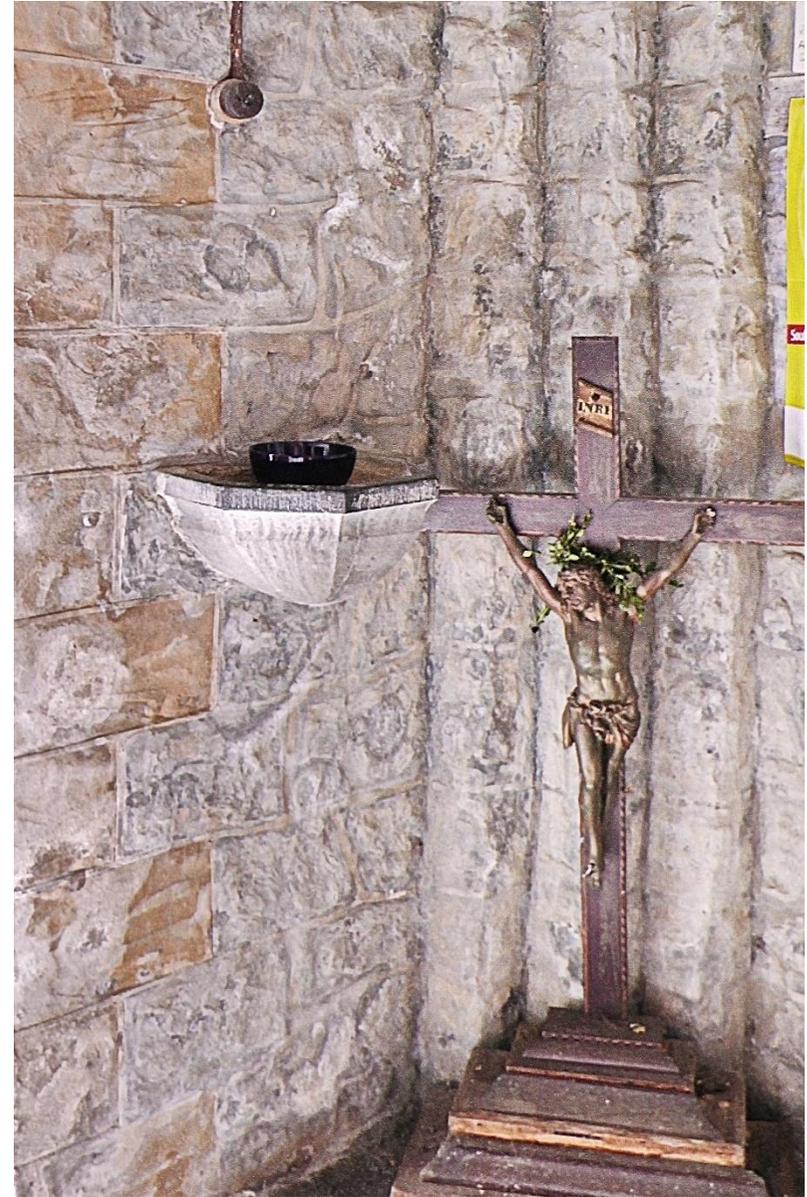
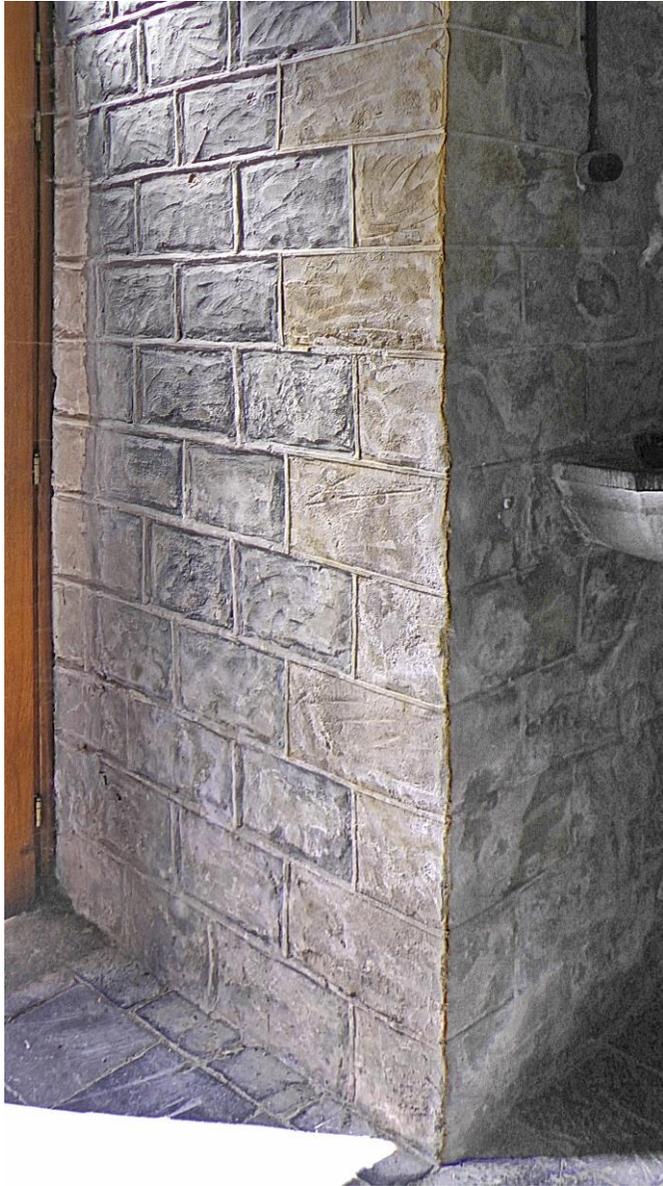


Le chemin d'accès est aujourd'hui complètement envahi par la végétation des jardins voisins.



L'intérieur de la tour

Une fois le portail franchi, le visiteur se retrouve dans le porche occupant une partie du volume de la tour romane, dont les murs et la voûte en pierres sont remarquables. C'est l'endroit idéal pour observer l'épaisseur des murs de cette tour, qui, rappelons-le, était avant tout une tour de défense construite au 12^e siècle. Accolée à la première église construite au 16^e siècle, elle en est devenue naturellement le clocher. Sur le mur arrière du côté gauche du portail, un bénitier en pierre bleue côtoie un Christ en croix.





Une porte en chêne à doubles battants, surmontée d'un mur en pierre, partage la tour en deux parties. Le texte *Amour pour amour* est inscrit en lettres dorées sur le linteau. Au-delà, des cloisons en chêne dont certaines sont des portes délimitent un passage conduisant à la nef, de même largeur que la porte à doubles battants. Les portes s'ouvrent sur des placards ou cachent l'escalier qui permet d'accéder à la tribune, en montant dans la deuxième partie de la tour pour accéder au plafond en chêne de ce passage à peine plus haut que la porte d'entrée. De là, l'accès à la tribune située dans la nef est immédiat.



Avant de passer cette double porte, observons la porte en chêne se trouvant dans le mur droit de la tour. Elle cache l'escalier qui permet de monter aux étages supérieurs. Cet escalier, qui permettait autrefois aux villageois d'accéder au niveau du rez-de-chaussée à partir de la porte qui se trouvait au niveau du premier étage de la tour de défense, est aujourd'hui séparé du porche d'entrée par un mur imitant de la pierre. Au Moyen Âge, les étages servaient de refuge à la population du village lors d'attaques ennemies. La tour ne possédait alors aucune ouverture au rez-de-chaussée. Seule une échelle extérieure permettait d'atteindre la porte située au niveau du premier étage. Il était évidemment beaucoup plus difficile de détruire une porte située au bout d'une échelle que si elle s'était trouvée au niveau du sol.

Le sol du premier étage est en dur : il se trouve au-dessus de la voûte en pierre de la tour et occupe toute sa surface. Deux jours en archère éclairent cette pièce. Un escalier de bois, type échelle de meunier, permet d'accéder au deuxième étage, domaine des lourdes cloches de l'église. Deux d'entre elles sont l'œuvre du fondeur *Edmée de la Paix*, originaire de Haute-Marne en France. Lors de fouilles réalisées dans le beffroi de Gembloux en 2019, une fonderie de

cloches datant d'environ 1680 y a été découverte. Des fragments de 13 moules de cloches ayant été utilisés y ont été retrouvés. Un fragment de moule découvert à Gembloux portait le blason d'*Edmée de la Paix*, semblable à celui porté par les cloches de Wansin. Celles-ci ont donc été fondues à Gembloux.



À l'étage des cloches, les murs de la tour sont percés de baies en calcaire à linteau échancré sur les faces nord, sud et ouest. Ces baies sont munies d'abat-sons.



Le clocher abrite trois cloches. L'une est dédiée à la Vierge des Sept Douleurs, la deuxième à Saint Joseph et la troisième à Sainte Apolline. Ces deux dernières avaient été volées par l'armée allemande pendant la Deuxième Guerre mondiale, puis ont été restituées. La cloche Saint-Joseph est rentrée en mai 1945. Celle de Sainte-Apolline est rentrée en 1946 : elle était déjà fêlée avant son enlèvement par l'occupant. Elle a été refondue par la fonderie Sergeys de Louvain et sa nouvelle consécration a eu lieu le 29 janvier 1956.

La flèche octogonale d'ardoises surmontée d'une croix en fer forgé repose sur un pavillon de plan carré. La charpente qui soutient cette flèche est particulièrement impressionnante.



La nef

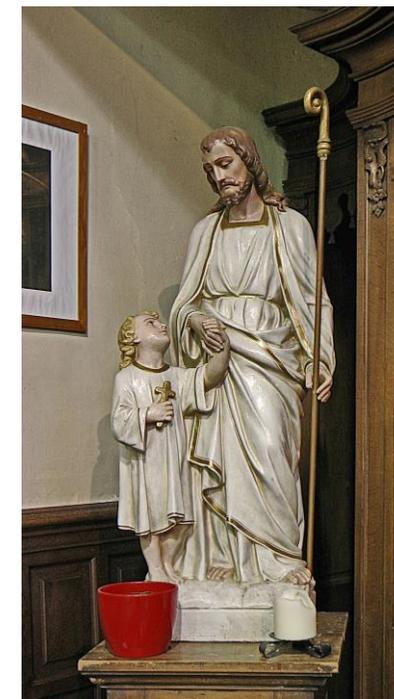
Au-delà du couloir encadré de « placards » en chêne, toujours situé sous la tour, le visiteur pénètre dans la nef. La porte du « placard » de droite (en entrant dans l'église) cache un escalier menant à la tribune. Ce couloir occupe l'autre moitié de la section de la tour. À son extrémité droite, *sainte Thérèse*, plus connue sous les noms de *sainte Thérèse de Lisieux* et de *sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus*, vous accueille avec bienveillance.



Elle était une religieuse carmélite française, considérée comme une des plus grandes mystiques du 19^e siècle. Inconnue de son vivant, sa renommée et sa dévotion se sont répandues dans le monde entier après la publication posthume de ses écrits autobiographiques, sous le titre *Histoire d'une âme*. Ses attributs sont l'habit de carmélite et le crucifix couvert de roses. Elle est la patronne des *missionnaires*.

La nef est un peu plus large que la tour. Son entrée se trouve sous la tribune, que nous observerons plus tard. Sur les deux murs du fond s'élève de part et d'autre un confessionnal en chêne, avec une draperie de velours rouge. Ils sont de style Louis XIV et ont été fabriqués à Namur. Le menuisier n'est pas connu.

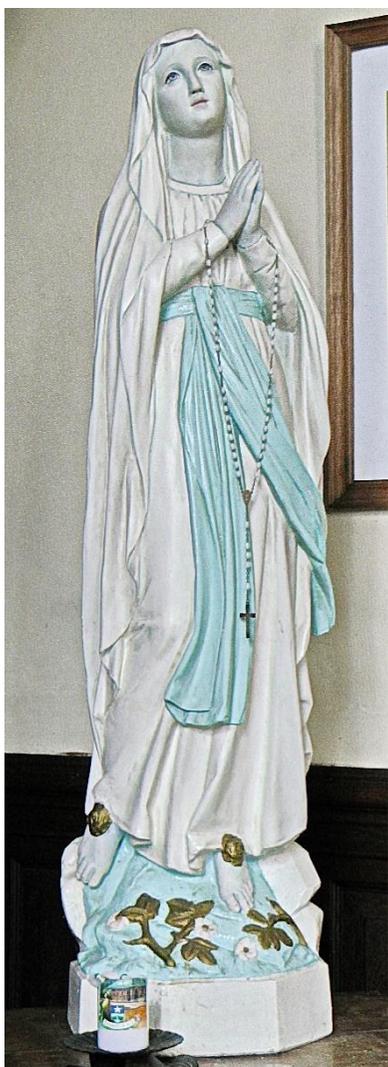
Du côté droit, il côtoie un petit meuble surmonté d'une statue de *Jésus* donnant la main à un enfant, symbolisant l'union profonde de Dieu avec son peuple.





Symétriquement, celui du côté gauche avoisine une statue de *Notre-Dame de Lourdes* avec un voile bleu.





Des roses jaunes (ou dorées) se trouvent ici sur les pieds de la Vierge. Considérée de tout temps comme la reine des fleurs, symbole d'Aphrodite et, en général, de la perfection, la rose apparaît dans de nombreuses œuvres d'art qui représentent la Vierge Marie. Marie elle-même, dans les Litanies de Lorette, est définie *Rose mystique* ou *Rose sans épines*, elle qui est née dépourvue du Péché originel. Les roses associées à Marie changent également de signification en fonction de leur couleur : les roses jaunes aux pieds de Notre-Dame de Lourdes, comme décrites par Bernadette Soubirous, rappellent la lumière de Dieu, la couleur de la sainteté ; à Fatima, les roses blanches symbolisent la pureté ; les roses rouges rappellent le sang versé par le Christ.

Autrefois, les chaises placées dans la nef étaient d'anciens prie-Dieu. Elles ont été remplacées depuis peu par des chaises modernes. Elles encadrent l'allée conduisant vers le chœur.



La nef possède deux travées. Entre les deux baies s'élève un autel latéral, de chaque côté de la nef. Les autels en chêne datent tous deux de la période 1751-1775. Le menuisier est inconnu. L'autel du côté gauche est dédié à Sainte Apolline, sainte patronne de l'église ; celui du côté droit à la Sainte Vierge.



Sainte Apolline porte ses attributs : une paire de tenailles enserrant une dent dans sa main droite ; la palme de martyr dans sa main gauche.



Sous la Sainte, la porte en chêne du tabernacle est décorée de l'œil de Dieu dans un triangle rayonnant de lumière, surmontant des nuages. Tous ces symboles sont dorés. Dans le christianisme, le triangle rayonnant incarne la Sainte Trinité avec l'œil de Dieu au centre. On l'interprète généralement comme la représentation de Dieu exerçant sa surveillance sur l'humanité.

L'antependium est décoré du monogramme IHS qui représente le nom de Jésus. Son origine est IHΣ, les 3 premières lettres grecques du nom de Jésus. Il peut être interprété en latin comme Iesus Hominum Salvator (Jésus sauveur de l'humanité).



La statue de la Vierge à l'Enfant est richement habillée. La couturière est inconnue. La Vierge est ici couronnée et tient un sceptre dans la main droite. Elle porte sur le bras gauche l'Enfant Jésus, également couronné, qui tient le globe terrestre surmonté d'une croix dans la main gauche. Sa main droite a disparu.

La *Vierge à l'Enfant* est un thème récurrent en peinture et en sculpture religieuses, renvoyant à la Nativité du Christ et à la maternité de la Vierge Marie. Il s'agit d'un thème iconographique permettant d'évoquer la double nature du Christ, à la fois humaine et divine.

Sous la statue, la porte en chêne du tabernacle est décorée d'un ciboire, récipient où les hosties sont conservées, surmonté d'une hostie rayonnante de lumière. Tous ces symboles sont dorés.

L'antependium est décoré du monogramme  de la Vierge Marie. Il est formé de la lettre R retournée suivant un axe vertical, des lettres M et A imbriquées l'une dans l'autre et de la lettre R. Il peut être interprété en latin comme *Ave Maria Regina* (Salut Reine Marie). Il s'agit d'une acclamation intense vers la Vierge Marie.



L'autel de la Sainte Vierge est posé sur l'ancienne pierre tombale, en partie brisée et usée, d'un censier de la *ferme du Chapitre* de Thisnes. Celle-ci est la première demeure rencontrée à Thisnes lorsqu'on vient de Wansin. La distance de cette ferme à l'église Saint-Martin de Thisnes est plus longue d'un kilomètre que la distance de la ferme à l'église Sainte-Apolline. Il est donc probable que le censier fréquentait davantage cette dernière et que c'est la raison pour laquelle il fut inhumé dans l'église de Wansin.



Les quatre baies de la nef accueillent des vitraux. Du côté gauche, du fond vers le chœur, l'Enfant-Jésus de Prague et Sainte Bernadette veillent sur vous. Sous la représentation de l'Enfant-Jésus, le cartouche porte

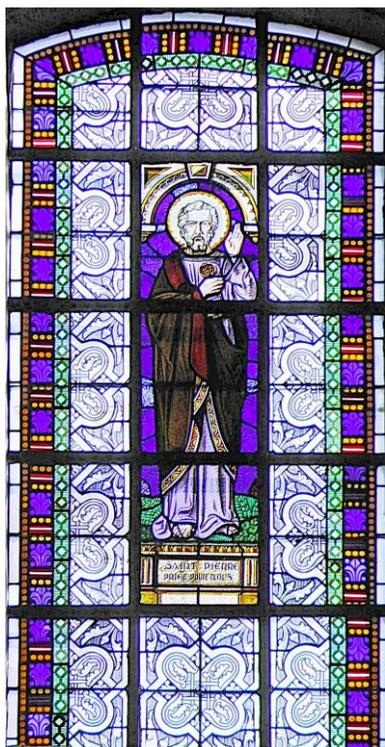
la mention « Saint Enfant Jésus de Prague, protégez-nous ». Sur le socle est indiqué « Reconnaissance R-D ».

Sainte Bernadette n'est autre que *Bernadette Soubirous* qui affirma avoir été témoin de dix-huit apparitions mariales à la grotte de Massabielle entre le 11 février et le 16 juillet 1858. Devenue religieuse, elle fut canonisée en 1933.



Sous Sainte Bernadette, le cartouche porte le texte suivant : « Sainte Bernadette P.P.N. » et le socle « Reconnaissance I.M.H.J ».

Du côté droit, du fond vers le chœur, vous découvrirez Saint Pierre et Sainte Apolline.



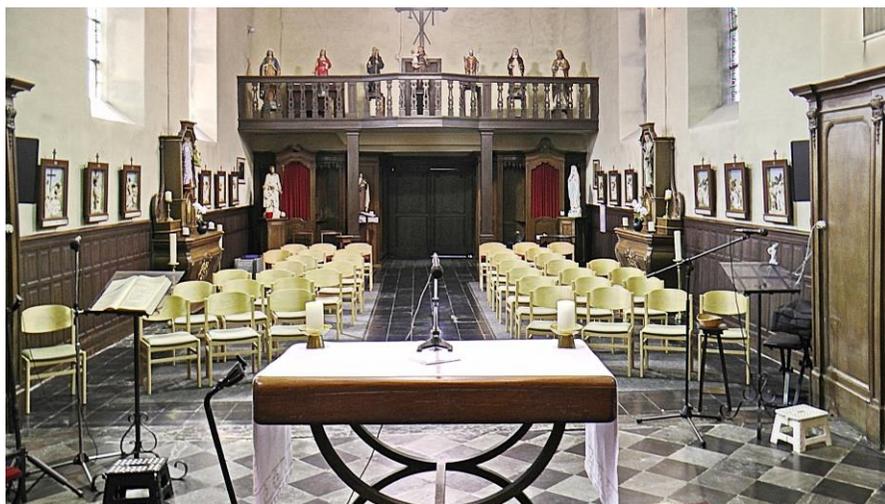
Sous Saint Pierre figure le texte : « Saint Pierre, priez pour nous » et le socle ne porte aucune inscription. Sous Sainte Apolline, le texte « Sainte Apolline,

Patronne de la Paroisse, Protégez-nous » surmonte les initiales MM.



Entre les baies et les extrémités de la nef, le bas des murs est recouvert depuis 1951 par des lambris en éternit imitant le chêne, sur une hauteur de 1,50 m environ. Ceux-ci sont surmontés des quatorze tableaux en haut-relief peints qui forment le chemin de croix.

Si, une fois arrivé à proximité du chœur, le visiteur se retourne, il découvre la tribune en chêne, soutenue par deux piliers de bois, au fond de la nef. Cette tribune a été assemblée entre 1801 et 1850. Le menuisier est inconnu. Une partie des statues qui se trouvaient autrefois dans l'église a trouvé sa place sur la galerie et surveille d'un air bienveillant les paroissiens.



De gauche à droite se trouvent les statues du Saint-Cœur de Marie, de Sainte Barbe, de Saint Benoît, de Saint Antoine de Padoue, de Saint Hubert, de Sainte Brigitte d'Irlande et du Sacré-Cœur de Jésus.

La dévotion au *Cœur immaculé de Marie* est un rituel qui se réfère à la vision de la vie intérieure de la mère de Jésus, à ses joies et à ses peines, à ses vertus et à ses perfections cachées, et par-dessus tout, à son amour virginal pour Dieu le Père, à son amour maternel pour son fils Jésus-Christ et à son amour maternel et compatissant pour toute l'humanité.

Sainte Barbe est née selon la légende vers le

dernier quart du 3^e siècle et est morte en martyre au début du 4^e siècle. Elle est la patronne des professions ayant un rapport avec le feu : pompiers, soldats du génie, artificiers, démineurs, artilleurs, canonniers, mineurs.



Saint Benoît (v. 480 – 547) est considéré par les catholiques et les orthodoxes comme le patriarche des moines d'Occident, grâce à sa *règle* qui a eu un impact majeur sur le monachisme occidental et même sur la civilisation européenne médiévale. Il est souvent

représenté avec l'habit bénédictin (robe de bure noire), une crosse d'abbé, ainsi qu'une bible. *Saint Benoît* est le patron des ingénieurs civils, des fermiers et des ouvriers agricoles, des spéléologues, des mourants et des moines. *Benoît* est encore invoqué comme protecteur des écoliers (les patriciens romains lui confiaient leurs fils), des hommes de guerre, des dinandiers et chaudronniers et aussi du bétail. Ici, un taureau ou une vache repose à ses pieds.



Saint Antoine de Padoue est un prêtre franciscain portugais qui a vécu au 13^e siècle. Il est invoqué pour retrouver des objets perdus.



Saint Hubert a vécu au 7^e siècle. Depuis le 15^e siècle, sa légende rapporte que le seigneur *Hubert* était si passionné de chasse qu'il en oubliait ses devoirs. C'est ainsi qu'il n'avait pu résister à sa passion un Vendredi saint et, n'ayant trouvé personne pour l'accompagner, était parti chasser sans aucune

compagnie. À cette occasion, il se trouva face à un cerf extraordinaire : celui-ci était blanc et portait une croix lumineuse au milieu de ses bois. Cette vision fut à la base de sa conversion auprès de l'évêque *Lambert*. À la mort de ce dernier vers 705, il fut désigné pour lui succéder à la tête du diocèse de Tongres-Maastricht. Il établit sur les lieux de l'assassinat de son prédécesseur (Liège) une église dédiée à Notre-Dame et y transféra ses reliques. Il est considéré pour cela par le peuple de Liège et l'Église comme le patron principal, le premier évêque et le fondateur de la ville de Liège. Il est le patron des chasseurs et des guérisseurs de la rage.



Sainte Brigitte d'Irlande est née en Irlande en 451. Elle y est morte vers 525. C'est une sainte des Églises catholique et orthodoxe. Les catholiques l'honorent le 1^{er} février. Lorsque son père voulut la marier, elle préféra l'état de virginité. Elle se construisit une cellule dans un gros chêne autour de laquelle plusieurs femmes se rassemblèrent et la prirent pour mère. Elle fonda ainsi un couvent, autour duquel se forma la ville de Kildare en Irlande. Elle adopta pour ce couvent la règle de saint Césaire vers 513. Cette règle fut reprise par plusieurs couvents d'Irlande. Ce couvent est le premier monastère double d'Europe : il regroupait des

moines et des moniales. Au 20^e siècle, le culte de *sainte Brigitte* était très répandu dans les zones rurales. Elle était priée pour les vaches.

Le Sacré-Cœur de Jésus est le symbole de l'amour divin, centre où tout converge et qui embrasse tout. L'Église contemple le cœur du Sauveur de l'humanité et se laisse guider par lui jusqu'au plus profond du mystère de l'amour où se rencontrent l'homme et Dieu.



Le chœur

Le chœur de l'église Sainte-Apolline est un peu plus étroit que la nef et est surélevé d'une marche. Le bas des murs est couvert de stalles en chêne sur une hauteur de deux mètres cinquante environ. Elles datent de 1910. De style Louis XVI, elles ont été assemblées par le menuisier *Alexis Jamin*, habitant du village.





La pièce maîtresse du chœur est évidemment l'autel majeur. Il s'agit d'un autel-portique en chêne, qui a été construit entre 1767 et 1800. Son menuisier est inconnu. Il est décoré d'un grand Christ en croix dressé devant un rideau de velours rouge, sous un portique en chêne, dont l'arc est en anse de panier, encadré d'une double colonne lisse en chêne dont les chapiteaux composites sont dorés. Au milieu de la table d'autel trône un tabernacle en laiton doré plus récent.





Les portes du tabernacle sont décorées de l'agneau pascal (porte de gauche), symbole religieux très présent dans les traditions juive et chrétienne, et d'un pélican (porte de droite), symbole de l'amour paternel.

L'antependium est également décoré de l'agneau pascal. Il fait référence à l'agneau immolé lors de la Pâque juive. Il est le symbole de la libération du peuple d'Israël et de la traversée de la mer rouge.



Depuis le concile Vatican II (dans les années 1960) permettant au prêtre de célébrer la messe en langue vulgaire (c'est-à-dire dans la langue parlée par l'ensemble de la population) en faisant face aux fidèles, facilitant ainsi une plus grande participation de ceux-ci à la liturgie, un nouvel autel est érigé à l'avant du chœur.

L'autel est vêtu, comme une table, comme un tombeau, par souci de protection, par souci de beauté et parce qu'il représente le Christ.



Pour la célébration de la messe, trois nappes sont requises. Trois nappes et non une seule, pour parer au grave inconvénient qui pourrait résulter de la chute du calice et de l'effusion du Précieux Sang. Les nappes suggèrent celles dont la table de la Cène a dû être couverte. Elles figurent le saint suaire dont le corps du Christ fut entouré lors de sa sépulture.

À hauteur du nouvel autel, il est possible d'apercevoir les fonts baptismaux en pierre, qui datent de la fin du 18^e siècle. Autrefois, ils étaient posés sur une base en maçonnerie. À la demande du curé *Fri-son*, cette base a été remplacée par une armature en fer forgé durant sa charge pastorale (1952-1990).



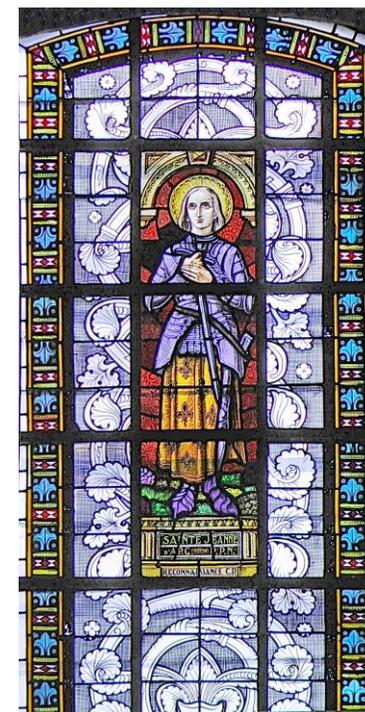
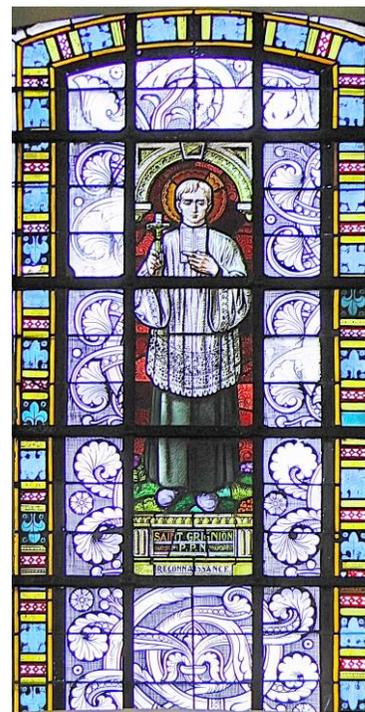


Autrefois, le banc de communion, d'une hauteur de 73 cm, séparait le chœur de la nef. Il date du 18^e siècle. Il a été démonté et enlevé. Certains de ses éléments sont remisés en haut de l'escalier qui conduit à la tribune.



De même, l'ancienne chaire de vérité a été retirée puisqu'elle n'a plus d'usage.

Chacune des fenêtres du chœur accueille des vitraux. Ceux-ci honorent *Saint Grignon* du côté gauche et *Sainte Jeanne d'Arc* du côté droit.



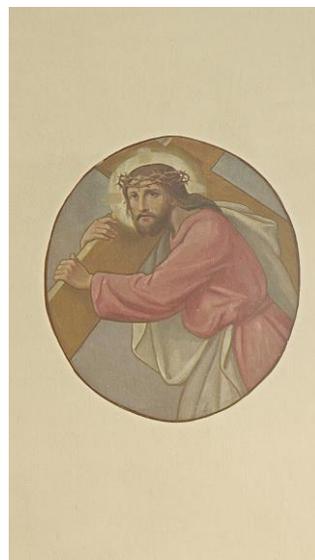
Louis-Marie Grignon de Montfort (1673-1716) est un prêtre français, né en Bretagne, fondateur de deux congrégations religieuses : la *Compagnie de Marie*

(Pères montfortains) d'où seront issus les *Frères de Saint-Gabriel* et une congrégation féminine, les *Filles de la sagesse*. Il a été béatifié en 1888 et canonisé en 1947.

Sainte Jeanne d'Arc est la sainte des tranchées. Elle devint une figure sainte à l'occasion de la Grande Guerre. Née en Lorraine, terre partiellement envahie par les Allemands dès 1914, Jeanne d'Arc qui « avait bouté l'ennemi (anglais) hors de France » au 15^e siècle devint ainsi une figure patriotique. Elle fut béatifiée en 1909 et canonisée en 1920. Pour beaucoup de gens, la victoire de 1918 était imputable à Jeanne d'Arc.

Sous la représentation de *Jeanne d'Arc*, le cartouche porte le texte « Sainte Jeanne d'Arc P.P.N. » surmontant sur le socle la notation « Reconnaissance C.R. ». Sous celle de *Saint Grignon* se trouve les mots « Saint Grignon P.P.N. » surmontant simplement « Reconnaissance ».

De part et d'autre des fenêtres du chœur, des médaillons retraçant quatre étapes de l'histoire de Jésus sont peints sur les murs.



Pour terminer notre visite de l'église Sainte-Apolline, observons quelques vues de la nef et du chœur depuis la tribune du fond de la nef. C'est également l'occasion d'observer au plus près le plafond stuqué portant le monogramme du Christ à l'avant de la nef.



Au-dessus de la porte de la tribune sont exposés les instruments de la Passion du Christ. Ils sont vénérés comme des signes de l'humiliation rédemptrice du Sauveur : les souffrances du Christ sont vues comme la source de notre salut, aussi le chrétien peut-il bénéficier des fruits de la rédemption en compatissant au Christ crucifié.



WANSIN

Les anciens presbytères

Le petit village de Wansin a hébergé deux presbytères. La maison située à droite de l'église, cachée par un parc arboré, est l'ancien presbytère, datant du 18^e siècle. Le bâtiment a été profondément remanié depuis. La partie la plus proche de la rue, renfermant des garages, est plus récente.



Ce presbytère est contemporain de la reconstruction de l'église en 1755. Il est probable qu'il existait auparavant à cet endroit un presbytère plus ancien,

qui avait abrité les curés depuis le 16^e siècle. Les anciennes constructions étaient essentiellement construites en bois et en torchis et étaient couvertes de toits de chaume (paille de seigle). Ces matériaux périssables et le manque d'entretien sont souvent la cause de la disparition de ces anciens bâtiments.



Après l'invasion française, l'église fut fermée (vers 1797) et le presbytère fut mis en vente comme *bien national*, ainsi que toutes les terres qui appartenaient

aux Dames du Chapitre d'Andenne. Le presbytère fut acquis par *Ch. A. Hennau*.

Lors de la création de la paroisse en 1845, il fut décidé de construire un nouveau presbytère. Aucune terre de l'église n'étant convenable pour cette construction, l'une d'elles fut échangée avec un terrain situé loin à l'arrière de l'église, à l'écart de la route, et appartenant à *M. Collin* de Jandrain. La cure était accessible à partir de la rue Pierre Esnée par une allée, et de l'église par un petit sentier s'ouvrant à l'arrière du cimetière.



La photo précédente montre l'église et, à sa

gauche, l'ancien presbytère. Elle a été prise en 1951 depuis le nouveau presbytère. Le sentier qui relie le nouveau presbytère à l'arrière du cimetière y est bien visible. À l'époque, quatre grands tilleuls qui avaient été plantés en 1848 ombrageaient la cour. Ils ont été abattus dans les années 1990. Il en reste un derrière la cure.

Aujourd'hui, le presbytère appartient toujours à la Fabrique d'église de Wansin, mais comme il n'abrite plus aucun curé à demeure, il est donné en location à des particuliers pour une somme modérée. De la rue, il est partiellement caché par la végétation. Le chemin qui y conduit depuis la rue Pierre Esnée est empierré et couvert partiellement d'herbes.



Le sentier s'ouvrant à l'arrière du cimetière est condamné et n'est plus utilisé.



Le bâtiment du nouveau presbytère date de 1847. Le curé *Pierre Joseph Vanheeswick* y fut solennellement installé la même année. La bâtisse est construite en briques avec encadrements calcaires des portes et fenêtres et comporte trois travées sur deux niveaux. Les baies sont rectangulaires, les appuis saillants sont prolongés en bandeaux à l'étage. La porte rectangulaire est accessible en franchissant une marche. Le soubassement est orné de plaques calcaires. Le toit en bâtière est en carrés d'éternit.



La propriété est protégée par un haut mur entourant le bâtiment et les jardins. Des annexes sont flanquées de part et d'autre du bâtiment principal.



Le dernier curé à demeure était d'origine polonaise et s'appelait *Lech Lewandowsky* : il a quitté la paroisse en 1993. Depuis lors, le presbytère est donné en location et est donc une propriété privée.

WANSIN

L'ancienne maison communale et son école

Sous le régime français (1792-1814), tous les privilèges seigneuriaux, fiscaux et nobiliaires furent supprimés. Les limites des communes furent fixées avec précision. Un maire et un adjoint furent nommés par le préfet. La commune de Wansin fut enlevée du comté de Namur et rattachée au *département de l'Ourthe*. Sous le régime hollandais (1815-1830), ce département changea son nom en *province de Liège*, mais les divisions territoriales établies par la France furent conservées. Après l'indépendance de la Belgique, les premiers conseils communaux furent élus parmi les gens les plus fortunés de la commune. En absence de maison communale, les réunions se déroulaient dans une pièce louée pour la commune par le secrétaire, généralement chez le mayeur ou chez un échevin.

En 1842, la « loi Nothomb » obligea chaque commune à entretenir au moins une école primaire publique ou à adopter une école confessionnelle si celle-ci réunissait les conditions légales. Aucune école n'existait alors dans le village. L'idée d'éduquer les enfants, qui travaillaient aux champs à la belle saison ou gardaient les animaux, n'était pas prioritaire pour les

responsables politiques de l'époque. La scolarité n'était pas obligatoire et beaucoup de parents pauvres préféraient se faire aider par leurs enfants dans leur travail, plutôt que de les envoyer à l'école. Le premier instituteur du village, *Yvan Hella*, était en fonction avant 1858, mais en absence de bâtiment scolaire, il enseignait au début dans un local provisoire, comme une grange par exemple. La construction d'une école prit encore quelques années puisqu'elle ne fut terminée que vers 1867. Il faudra cependant attendre le 19 mai 1914 pour qu'une loi rende l'instruction obligatoire pour les enfants de 6 à 14 ans en Belgique.

Les bâtiments scolaires qui furent construits rue Sainte Apolline (actuellement au numéro 10) sont conséquents. Du côté de la rue s'élevait la maison de fonction de l'instituteur : construite sur caves hautes, elle comporte trois travées sur deux niveaux. Le sous-bassement est en pierres. La porte d'entrée, précédée de trois marches, est située au milieu, possède des montants en pierre bleue et est surmontée d'un linteau en pierre en plein cintre à clé. De part et d'autre, les montants des fenêtres du rez-de-chaussée sont en

briques et sont surmontés d'un linteau semblable à celui de la porte. Leurs appuis saillants sont également en pierre. Deux bandes en pierre traversent toute la façade à hauteur des appuis de fenêtre et de la base des linteaux. Une autre bande en pierre surmontée d'une bande en pierre en saillie sépare les deux niveaux. Les fenêtres du premier étage sont semblables aux fenêtres du rez-de-chaussée, à l'exception de l'arc : les linteaux y sont délardés et sans clé. Là encore, deux bandes en pierre traversent toute la façade à hauteur des appuis de fenêtre et de la base des linteaux. La fenêtre centrale est surmontée d'une lucarne à la brabançonne à bâtière, percée d'une fenêtre surmontée d'un arc en pierre en plein cintre, mais sans clé. Une bande en pierre traverse la lucarne à hauteur de la base du linteau. Sous la fenêtre se trouve une pierre sur laquelle était gravée la date de construction de la maison : elle est aujourd'hui effacée. Le toit en bâtière était couvert d'ardoises.

Le dimanche 13 juillet 1947 ont eu lieu les fêtes du centenaire de la paroisse de Wansin, en présence de l'Évêque de Liège. Tout le village avait été décoré pour la circonstance et de nombreux chars ont parcouru à cette occasion toutes les rues du village. Les photos suivantes montrent la maison de l'instituteur décorée

pour cette occasion et le char décoré d'une reproduction de l'église Sainte-Apolline qui a traversé tout le village.



Les pignons de l'ancienne maison de l'instituteur comportent deux travées. Les fenêtres sont de mêmes types que celles de la façade, situées au même niveau. Certaines d'entre elles sont murées depuis toujours et coïncident en fait avec une partie du manteau des cheminées à l'intérieur des pièces. Elles ont été intégrées dans les pignons dans un souci d'équilibre et d'harmonie. Les bandes en pierre qui traversent les pignons prolongent celles de la façade également.



Une fenêtre de même type que celle de la lucarne se trouve au niveau des combles. Son appui est prolongé d'une nouvelle bande en pierre sur toute la

largeur du pignon.

Derrière la maison de l'instituteur se trouve une grande annexe plus basse dont le toit en bâtière est disposé perpendiculairement à celui du bâtiment à rue. Son rez-de-chaussée était la salle de classe. Deux fenêtres situées de chaque côté du bâtiment, de même type que les autres fenêtres du rez-de-chaussée, éclairaient la grande classe de dix mètres sur sept. Au-delà de la salle de classe, légèrement en retrait, une annexe avec un toit en appentis accueille de chaque côté une porte, de même modèle que les



fenêtres. L'une d'elles était la porte d'entrée des garçons, l'autre celle des filles. À l'époque, si la classe accueillait tous les enfants de tous les âges, les cours de récréation étaient séparées.

Pendant l'année scolaire 1863-1864, 43 enfants (18 garçons et 25 filles) fréquenterent l'école. Ce nombre atteignit 63 élèves (37 garçons et 26 filles) présents dans le même local pendant l'année scolaire 1889-1890 ! Inutile de dire que les règles de discipline étaient strictes à cette époque : les instituteurs n'hésitaient pas à utiliser des sévices corporels pour se faire respecter. Par exemple, ils tapaient sur l'extrémité des doigts avec une règle... et cela faisait bien mal ! Quand les enfants faisaient de la maraude ou ne disaient tout simplement pas bonjour, il y avait des représailles en classe. L'instituteur n'hésitait pas à ramener les fautifs chez eux et à les sermonner devant leurs parents.

Le nombre d'enfants diminua un peu par la suite : 41 (21 garçons et 20 filles) pendant l'année scolaire 1906-1907, puis 34 (20 garçons et 14 filles) en 1931-1932. L'année 1978-1979 vit la fermeture définitive de l'école : elle n'accueillait alors plus que quinze enfants.

Au-dessus de la salle de classe, dans la partie mansardée située sous le toit en bâtière, se trouvait la « maison communale » du village, constituée d'une pièce occupée par le secrétaire communal et de réduits de rangements sous les combles. Cette pièce était éclairée par deux fenêtres surmontées d'un arc surbaissé en briques sur chant, et dont les appuis se trouvaient au ras du toit en appentis de l'annexe abritant les entrées, les toilettes et un petit débarras de la salle de classe éclairé par une fenêtre surmontée d'un arc en plein cintre en briques sur chant.





L'accès à la maison communale se faisait à partir d'une porte située dans le pignon gauche de la maison de l'instituteur. Sur la photo ci-dessus, nous voyons la porte menant à la classe à l'extrême gauche et une autre porte située au rez-de-chaussée de l'ancienne maison de l'instituteur qui s'ouvrait sur un escalier qui conduisait au premier étage de la salle de classe.

Le 2 juillet 1964, les communes de Wansin, Petit-Hallet et Grand-Hallet furent fusionnées pour former la nouvelle entité de Grand-Hallet. C'est le 12 décembre 1964 que se tint la toute dernière séance du Collège échevinal de Wansin. Après cette date, l'administra-

tion communale a libéré le bâtiment puisqu'elle se trouvait dorénavant à Grand-Hallet.

La même année 1964, l'instituteur *Antoine Mottet* qui occupait l'appartement de fonction depuis 1946 fut remplacé par une institutrice : *Nicole Rappe*. Elle était l'épouse de *Fernand Hougardy*, qui était instituteur au collège Sainte-Croix de Hannut. Ils habitaient à Crehen : la maison de l'instituteur à Wansin devenait libre. Elle resta inoccupée pendant quelques années et son état se détériora. Elle fut finalement achetée en 1967 par un professeur d'université de Louvain, *Salvador García Bardón*, qui entreprit progressivement sa profonde restauration et souhaitait développer un projet éducatif après la fermeture annoncée de l'école. À l'arrière, cependant, la salle de classe continua à être occupée par l'école.

Deux ans plus tard, M. *García Bardón* prit pour épouse Mme *Michèle Vos*, qui vint s'installer sous son toit. Ils étaient dorénavant deux à s'activer pour mener à bien la restauration complète du bâtiment.

Le 1^{er} janvier 1977, l'entité de Grand-Hallet a été intégrée à l'entité de Hannut, et c'est ainsi que Wansin est devenu l'un des dix-sept villages qui forment, avec la ville de Hannut, la grande commune de Hannut.

L'école communale a finalement fermé ses portes en juin 1979, car elle n'accueillait alors plus que 15 enfants à cette date.

Les instituteurs et l'institutrice qui ont successivement enseigné à Wansin s'appelaient *Yvan Hella* (avant 1858), *Eugène Hella* (de 1858 à 1878), *Charles Bertho* (de 1879 à 1911), *Louis Renotte* (de 1911 à 1946), *Antoine Mottet* (de 1946 à 1964) et *Nicole Rappe* (de 1964 à 1979).

L'ancienne salle de classe connut par la suite plusieurs affectations provisoires. Elle finit par être rachetée par le couple qui habitait l'ancienne maison de l'instituteur. Les bâtiments ont progressivement été restaurés de fond en comble : les vieux châssis en bois des portes et des fenêtres ont été une première fois remplacés par des châssis en aluminium, puis une seconde fois par des châssis en PVC équipés de double vitrage. Le plafonnage a été refait dans toutes les pièces, une installation moderne de chauffage central a remplacé les anciens poêles à charbon et à mazout, les toits ont été réparés et sont aujourd'hui couverts de tuiles rouges... L'ensemble est devenu aujourd'hui une magnifique propriété privée, qui se cache discrètement du regard derrière une haute haie et de grands arbres.



WANSIN

La ferme du Tchestia

À l'angle de la rue de Wavre et de la rue de la Drève, longée par le ruisseau de Wansin, se dresse l'imposante ferme en quadrilatère appelée *ferme du Tchestia* (ferme du château), vestige du château-ferme des *seigneurs de Wansin, Wansineau et Chapeauville*.



Selon certains, *Chapeauville* serait une déformation de *Châteauville* et désignerait le hameau proche de la ferme, le quartier du Cherra.

La tour de l'église de Wansin est une ancienne tour de défense construite au 12^e siècle. À cette époque en plein Moyen Âge, les comtes de Louvain cherchaient à s'approprier de nouveaux territoires. *Henri I^{er} le Guerroyeur*, qui sera le premier à se titrer de *duc de Brabant et de Lothier* à la fin du 12^e siècle, s'empara de Jodoigne vers 1180. En 1185, le château de Jauche fut vaincu et, en 1188, ce fut le tour de Hannut. C'est pourquoi il est probable qu'en ce 12^e siècle, un château féodal fût construit dans la vallée, à l'emplacement actuel de la ferme du Tchestia, pour protéger le comté de Namur de toute incursion provenant du Brabant. Mais il n'en reste aucune trace et son existence n'est pas prouvée.

L'Histoire n'a pas retenu le nom de l'éventuel *seigneur*, propriétaire de ce château. S'il a existé, le château abritait la *seigneurie de Chapeauville*. La tour de défense située sur les hauteurs, où la population pouvait se réfugier en cas d'attaque, était le centre de *Wansineau* (Wansin-haut ? *Petit-Wansin* ?), tandis que le petit village qui se trouvait plus bas dans la vallée portait le nom de *Wansin*. Les noms associés de

« *Chapialville, Wansins et Wansiniaus* », faisant partie de la Mairie de Thiene (Thisnes), apparaissent dans le « Registre aux Aisselles », document datant de 1289, conservé aux Archives générales du Royaume. À cette époque, la Mairie de Thisnes (encore appelée *ban de Thisnes*) comprenait les villages de Thisnes, Wansin, Wansineau et Chapeauville.

Près de 300 ans avant, en 966, le seigneur *Hugo Rex* de Thisnes avait fait don de sa seigneurie et de toutes ses dépendances à l'abbaye d'Andenne. Les chanoinesses étaient devenues les propriétaires des terres et les bénéficiaires des dîmes, elles y rendaient la justice et y désignaient les prêtres. Le comte de Namur était l'avoué de l'abbaye. À Wansin, les choses étaient moins claires. Pour la levée des dîmes, les campagnes y étaient partagées en trois lots : 55 % des revenus allaient au chapitre de la cathédrale Saint-Lambert de Liège (qui était le seigneur foncier de Petit-Hallet), un peu moins de 30 % au chapitre d'Andenne (seigneur foncier de Thisnes) et le restant à la collégiale Saint-Jean-en-l'Isle de Liège (seigneur foncier de Merdorp). Comme au 13^e siècle Wansin faisait partie du ban de Thisnes, il n'est donc pas abusif d'estimer que le seigneur foncier de Wansin dût être, au moins en partie, le Chapitre de l'abbaye d'Andenne

et c'est ainsi qu'il relevait de la Cour féodale de Namur.

Les chanoinesses d'Andenne percevaient un revenu généré par l'exploitation de la ferme du Chapitre à Thisnes, située à proximité de Wansin. Il est fort probable que les terres de Wansin soumises à la dîme due au chapitre d'Andenne étaient exploitées, peut-être par la ferme du Chapitre de Thisnes, mais plus probablement par une ferme dépendant de l'ancien château fort de Chapeauville.

Le temps passant, le château fort, qui n'avait plus guère d'utilité, tomba en ruine, mais sa ferme prit de l'importance : elle devint probablement le centre de Chapeauville. Au 16^e siècle débuta la *guerre de 80 ans* entre les Espagnols catholiques et les protestants des Pays-Bas. Les continuel passages de troupes, espagnoles pour la plupart, mais aussi françaises et hollandaises, entraînèrent pillages, vols, assassinats et destruction des cultures.

En 1641, la seigneurie de Wansin, Wansineau et Chapeauville, qui relevait de la Cour féodale de Namur dont le comte n'était autre que le roi d'Espagne *Philippe IV* (1605-1665), fut donnée en gage par le Chapitre d'Andenne, qui avait des besoins d'argent, à

Charles Zuallart, échevin de Namur et receveur des États du comté. Il était l'époux de *Marguerite Burlen*. *Charles Zuallart* (1608 – 1678) fut anobli par lettres patentes du roi, en date du 10 décembre 1651. Il se rendit ensuite acquéreur de ladite seigneurie le 10 avril 1668 pour la somme de 3900 florins de l'époque. Le domaine seigneurial comprenait près de 125 hectares de terres arables et de prairies et plus de cinq hectares de bois. C'est seulement dans les années qui suivirent qu'il fit probablement transformer une partie de la ferme en château-ferme. En effet, même s'il ne résidait pas à Wansin, il devait disposer d'un château pour l'accueillir lors de ses déplacements sur ses terres et il devait assurer l'hébergement du *mayeur* (qui était souvent le gestionnaire de la ferme) et de la *Cour de justice*. En 1668, *Charles Zuallart* était devenu le seigneur de Wansin, Wansineau et Chapeauville, avec tous les droits attachés à ce statut. Il avait le droit d'exercer la haute, moyenne et basse justice et de percevoir des amendes prononcées par la Cour à charge des délinquants. Il était aussi le bénéficiaire d'un très grand nombre d'impôts de toutes sortes, issus de la féodalité. Le château-ferme était occupé par un *censier*, c'est-à-dire par quelqu'un qui payait le *cens* pour pouvoir exploiter les terres agricoles.

Après lui, la seigneurie passa à *Jacques-François Zuallart* (1650 – 1702), son fils, époux d'*Anne-Thérèse Picquart*. Il mourut en 1702 et la seigneurie passa à son fils encore mineur : il était également prénommé *Jacques François*. Les dettes commencèrent alors à s'accumuler et le château-ferme se dégrada. En 1710, un compte-rendu d'une visite officielle des échevins de Wansin au château indiquait que les édifices propres à y loger le censier manquaient cruellement, que ceux qui existaient n'avaient été construits que pour y loger le seigneur, que la construction était trop légère pour supporter les produits de la ferme. Il n'existait pas de greniers si bien que le censier avait dû utiliser la chambre du seigneur pour y entreposer ses grains et d'autres produits de la ferme. Les bâtiments avaient tellement souffert que les murs étaient troués et que des pierres susceptibles de soutenir des arcs étaient cassées. La grande tour, fendue de haut en bas, menaçait ruine.

La même année, la grange fut rebâtie ; des étables, écuries, bergeries et porcheries, couvertes d'un toit de chaume, furent réédifiées. Une brasserie fut construite sur un terrain communal en face du château ; le ruisseau fut détourné dans le but d'aménager un vivier pour y élever truites et autres poissons ; 210

arbres fruitiers furent plantés dans le verger.

Les biens de la famille *Zuallart*, grevés d'hypothèques, finirent par être saisis en 1720 et passèrent à *Philippe Balthasar de Villers*, seigneur de Pellaines, vicomte de Tisquem, époux de *Marguerite-Isabelle van der Heyden*.

Le château-ferme allait continuer à se dégrader, malgré les efforts consentis pour le consolider. En 1751, les fondations du château, tant en dehors qu'en dedans, étaient en mauvais état et détériorées. En 1774, la voûte de la cave s'écroula et fit tomber le mur de séparation entre le vestibule et la cuisine. Le censier *Henri Doucet* continua cependant à exploiter la ferme.

Pressées par des besoins d'argent, la veuve de *Philippe de Villers* et leurs filles vendirent la seigneurie de Wansin, Wansineau et Chapeauville, en 1777, à *Charles Vincent Joseph Legros*, seigneur de Marcholette. Il fut le dernier seigneur de Wansin. Il est probable qu'il entreprit des travaux de reconstruction du logis de la ferme, mais l'Histoire est muette à ce sujet.

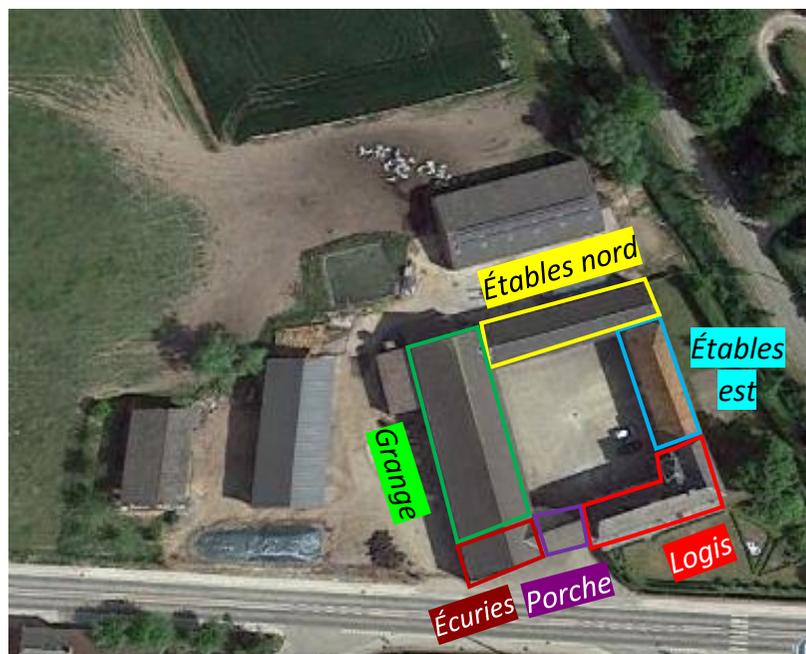
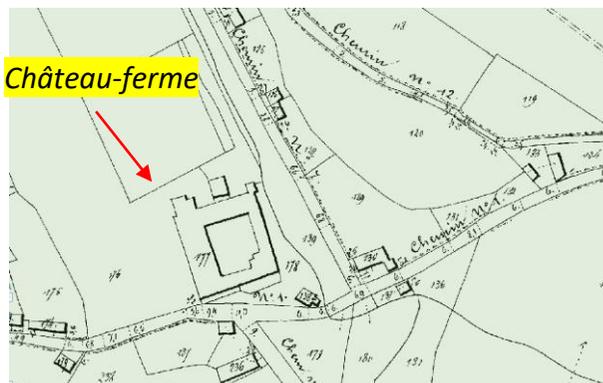
La carte de Ferraris, tracée entre 1770 et 1778, permet de se rendre compte de l'aspect qu'avait le château-ferme à cette époque, mais manque de

détails. Sa forme ressemblait déjà à celle qu'il a aujourd'hui, si ce n'est la partie proche de la route où se trouve le porche d'entrée de nos jours.



Le Comté de Namur fut réuni à la France républicaine le 17 juillet 1794 : tous les privilèges seigneuriaux, fiscaux et nobiliaires furent supprimés. La propriété fut probablement vendue. Par la suite, une grande partie de l'ancien château-ferme fut démolie et un nouveau logis prit sa place en réutilisant quelques vestiges de l'ancien château. Dans la deuxième moitié du 19^e siècle furent reconstruits les bâtiments actuels de la ferme, autour d'une cour pavée.

La carte des chemins vicinaux établie en 1841 nous montre que la ferme à cette date a déjà le même aspect qu'aujourd'hui.

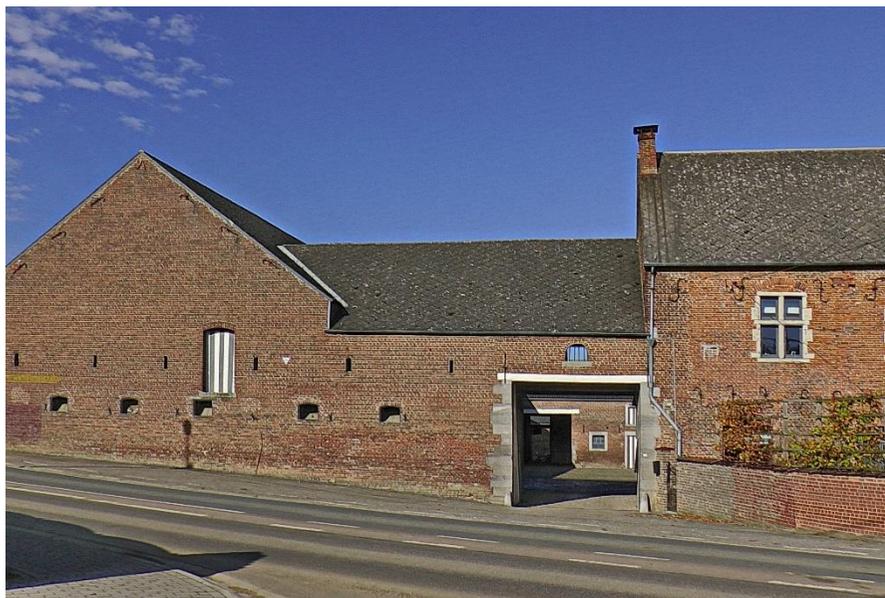


La photographie satellitaire de la ferme sur Google Earth permet de mieux comprendre comment les différents éléments de la ferme sont situés. Les bâtiments forment un grand carré : ils sont répartis autour d'une grande cour centrale, où trônait autrefois la fumière. Cette cour est aujourd'hui complètement pavée. Le porche d'entrée se trouve au niveau de l'aile sud longeant la chaussée de Wavre, à gauche du logis en L. Le court côté de ce L est prolongé dans l'aile est par un bâtiment d'étables, dont le toit est en tuiles rouges. L'aile nord fait face au logis et au portail : elle est aussi constituée d'étables, couvertes d'éternit. Enfin, l'aile ouest est l'ancienne grande grange, prolongée à front de rue par des écuries surmontées d'un grenier. De nombreux hangars modernes ont été construits au nord et à l'ouest du quadrilatère.

Côté rue, le logis est prolongé à gauche du porche d'entrée, surmonté d'un ancien pigeonier, dont l'appui est en calcaire, et le linteau en anse de panier est formé de briques sur chant. Le linteau droit du porche est une poutre de bois peint. Les montants en calcaire sont chaînés de manière irrégulière. Ils sont protégés par deux chasse-roues.

Au-delà, le mur se prolonge de quelques mètres, puis masque le pignon de la grange dont il épouse la

forme. Ce mur en façade du premier niveau est percé de nombreux jours rectangulaires en briques trahissant la présence d'anciennes écuries à cet endroit. Si les râteliers en fer forgé pour le fourrage des chevaux sont restés en place, leurs anciens abreuvoirs en pierre bleue ont été disposés en dessous pour nourrir les vaches qui remplacèrent les chevaux par la suite. Le deuxième niveau est percé de nombreux jours d'aération et d'une gerbière. Tous les toits en bâtière sont couverts de carrés d'éternit.





Le logis en L conserve d'importants éléments de la première moitié du 18^e siècle sur la partie gauche de son long côté. Il est constitué de briques, pierre calcaire et pierre de Gobertange. Le toit est en carrés d'éternit. Du côté rue, la façade présente quatre travées sur deux niveaux. La partie gauche, qui ressort légèrement, comprend à l'étage deux fenêtres à croisée, à piédroits chaînés, en pierre de Gobertange, sous un arc de décharge en briques. Elles datent de la première moitié du 18^e siècle. Dans la partie droite, les deux fenêtres plus récentes sont encadrées de pierre calcaire, sous des arcs de décharge en briques.





Au rez-de-chaussée, l'encadrement en pierre calcaire de la porte est rectangulaire et date du 19^e siècle. Par contre, les fenêtres ont été percées au 20^e siècle et ne présentent pas d'encadrement calcaire. Les ouvertures de type « Velux » dans le toit sont récentes. Les baies de la partie droite ont été transformées et il reste des traces de percements anciens, notamment des fragments de baie rectangulaire en calcaire sur piédroits chaînés au rez-de-chaussée. Cette partie est construite sur un soubassement biseauté en silex, surmonté d'un cordon larmier en calcaire.





La petite aile du L parallèle au ruisseau, côté est, comporte deux travées. Les baies du rez-de-chaussée en calcaire sont rectangulaires, elles datent du début du 19^e siècle. Les fenêtres de l'étage, aux montants en briques et linteaux de bois, sont plus modernes. Cette façade repose sur un soubassement biseauté qui prolonge celui de l'aile sud. De ce côté, le logis est prolongé par le mur quasi aveugle des étables est, où de rares jours ou petites ouvertures brisent la monotonie du mur.



L'ancienne grange en double large occupe toute l'aile ouest de la ferme, à l'arrière des anciennes écuries. Elle est construite en briques et calcaire sous un toit en bâtière en carrés d'éternit. Les deux portails possèdent des arcs en anse de panier à claveaux passants un sur deux. Les murs sont percés de deux baies rectangulaires en calcaire.

Une construction plus récente en blocs de béton, sous un toit en appentis couvert de tôles ondulées, servant de remise, est accolée à la partie gauche de la grange.

Dans la partie droite de la grange, des ouvertures semblables à celles qui se trouvent dans le mur longeant la rue sont visibles.



L'aile nord de la ferme est constituée d'anciennes étables donnant sur les champs. Ces champs étaient autrefois des prairies auxquelles les troupeaux pouvaient accéder directement.

Des hangars modernes abritant du matériel agricole ont été construits au 20^e siècle parallèlement à cette aile nord et à l'ouest de la grange. Le hangar nord cache en grande partie l'aile nord, dont on ne perçoit que le toit plus élevé que celui du hangar.

De nos jours, la ferme n'élève plus d'animaux. Les anciennes pâtures ont été transformées en champs où poussent grains et légumes divers.



Pénétrons à présent dans la cour de la ferme.

Le côté nord, au fond de la cour, est fermé par une aile d'étables sous fenils, en briques avec encadrements des portes, fenêtres et gerbières en pierre calcaire. Le toit est constitué de tuiles grises en S. Un passage charretier s'ouvre dans la première travée à gauche. Il permet aujourd'hui d'accéder directement aux hangars et aux champs à partir de la cour. Ces étables n'ont plus d'utilité agricole et peuvent accueillir des lieux de détente pour le plus grand plaisir des visiteurs de la ferme.



Le côté oriental, à droite, relie l'aile précédente au corps de logis. Il s'agit encore d'une aile d'étables sous fenils. Le toit est cette fois constitué de tuiles rouges en S. Les encadrements rectangulaires des portes, fenêtres et gerbières sont toujours en pierre calcaire. Le millésime 1883 au-dessus de la porte centrale encadre le monogramme CD, initiales de *Charles Desoer*, rentier à Liège et propriétaire de la ferme.



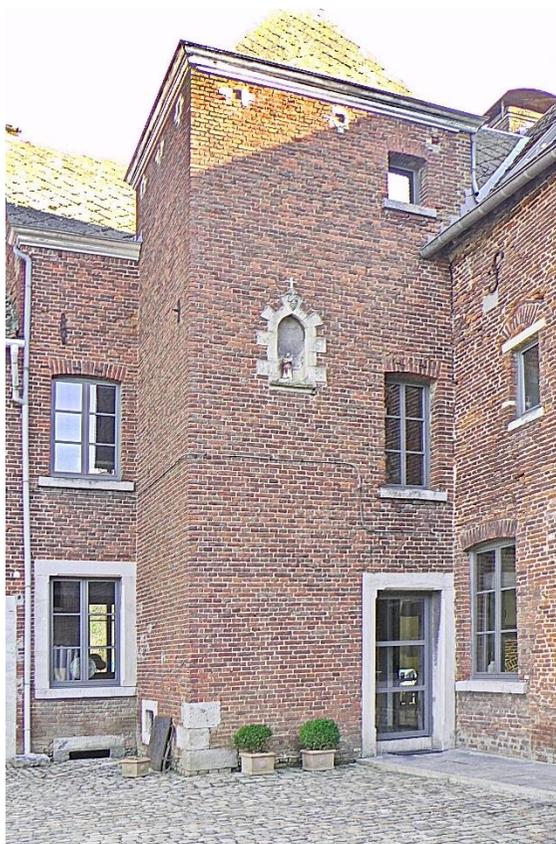
De l'autre côté de la cour, l'ancienne grande grange en briques, présente deux portails sous des arcs en anse de panier, à claveaux passants un sur deux, en pierre calcaire. Le toit est cette fois en carrés d'éternit. Les baies rectangulaires sont en pierre calcaire.



Dans sa partie gauche, la grange rejoint les anciennes écuries qui sont à front de rue et qui sont surmontées d'un fenil et réserve à grains, directement accessibles par un escalier extérieur. Dans son prolongement se trouve le porche d'entrée qui conduit à la rue, surmonté de l'ancien pigeonnier. Ici aussi, le linteau du porche est constitué d'une poutre en chêne peinte en blanc.



Le quatrième côté est occupé par le logis en L. Celui-ci est flanqué dans l'angle de la cour d'une tourelle carrée en briques. Le toit est en carrés d'éternit. La tour est décorée d'une niche néo-gothique datée de 1883, en pierre calcaire, sur montants chaînés, abritant une statue de saint Antoine de Padoue. Les trous de boulins sont en pierre de Gobertange.



En 2016, l'aile sud de deux niveaux était percée irrégulièrement de baies hétéroclites : au rez-de-chaussée, on observait deux portes à encadrement rectangulaire en calcaire datant du 19^e siècle et des fenêtres percées au 20^e siècle. À l'étage, la partie en briques plus claires était et est toujours la plus ancienne : elle comprend une fenêtre à croisée de la première moitié du 18^e siècle, semblable aux fenêtres de même type dans la façade à rue. À droite, une petite baie rectangulaire est encadrée de pierres de Gobertange, avec montants chaînés, et l'appui est en pierre calcaire.



La façade présente de nombreuses ancrés en S ou droites. Ces ancrés ont pour but d'assurer la stabilité du bâtiment. *L'ancré de façade* est l'extrémité d'une barre de fer, le *tirant*, destinée à empêcher l'écartement de deux murs opposés.



Du côté gauche, l'extension du logis est pratiquement masquée par la tourelle. La ferme est toujours en activité de nos jours et se consacre à la culture de céréales, de betteraves et de légumes. Par contre, elle ne pratique plus l'élevage. Elle est exploitée par M. *Philippe Leurquin*.

Depuis la mécanisation des outils de travail, les chevaux de trait ont disparu des fermes. Des traces de leur existence restent présentes dans la cour : des abreuvoirs situés à une certaine hauteur les accueillent à leur retour des champs. Ils ont été transformés en jardinières aujourd'hui. Autrefois, un deuxième abreuvoir se trouvait sous la pompe, qui pouvait ainsi alimenter les deux abreuvoirs en série.



Dans les étables qui ne sont plus utilisées de nos jours, de nombreux outils anciens restent visibles et sont des témoins du dur labeur des fermiers d'autrefois. Dans les anciennes écuries, transformées par la suite en étables pour les vaches, les râteliers en fer forgé pour le fourrage des chevaux sont restés en

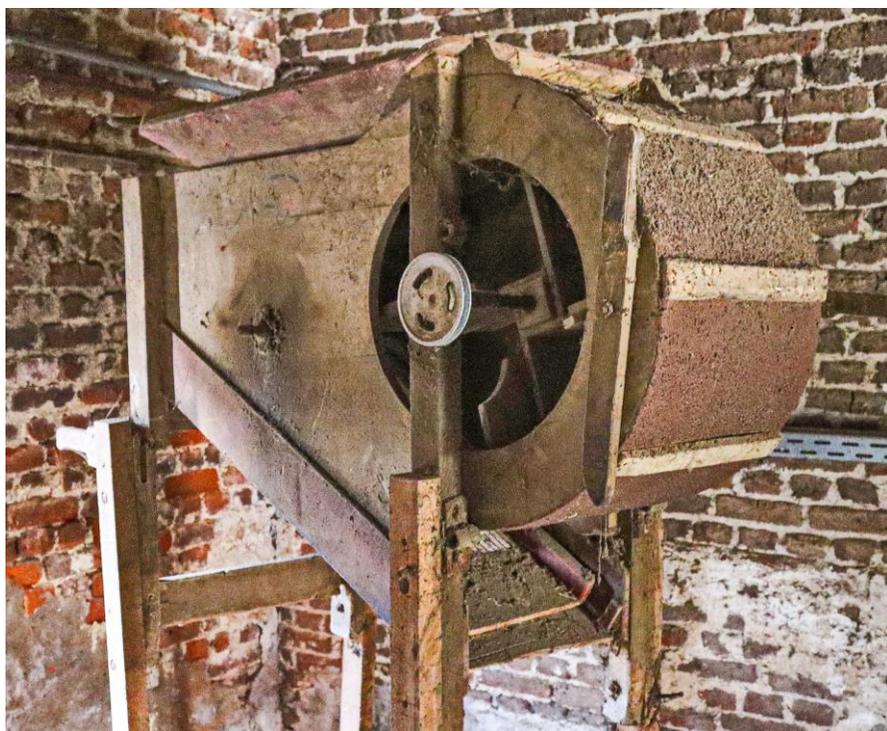
place, les anciens abreuvoirs en pierre bleue, qui étaient autrefois placés à une certaine hauteur, ont été disposés en dessous pour nourrir les vaches et un système automatique d'abreuvoir pour celles-ci a été installé.



Pour nourrir le bétail, il fallait préparer des aliments secs constitués de céréales moulues et de pulpes séchées. De nombreuses machines, qui étaient utilisées à cette fin, se trouvent toujours à l'étage des anciennes écuries. C'est là que de lourds sacs de grains étaient manipulés. Une balance à bascule permettait de peser ces sacs.

Le travail qui consiste à séparer des grains battus de la paille, de leur balle et de leurs impuretés s'appelle le *vannage*. Pour cela, avant l'invention de machines, les grains étaient lancés en l'air avec une pelle ou en les secouant dans un panier très plat appelé *van*. En les projetant d'un geste alerte dans une zone bien ventilée, les parties les plus légères étaient emportées par le courant d'air, tandis que les grains plus lourds tombaient au sol. Ce travail pouvait se faire avantageusement entre les deux portes qui se faisaient face dans la grange, où se développait un grand courant d'air.

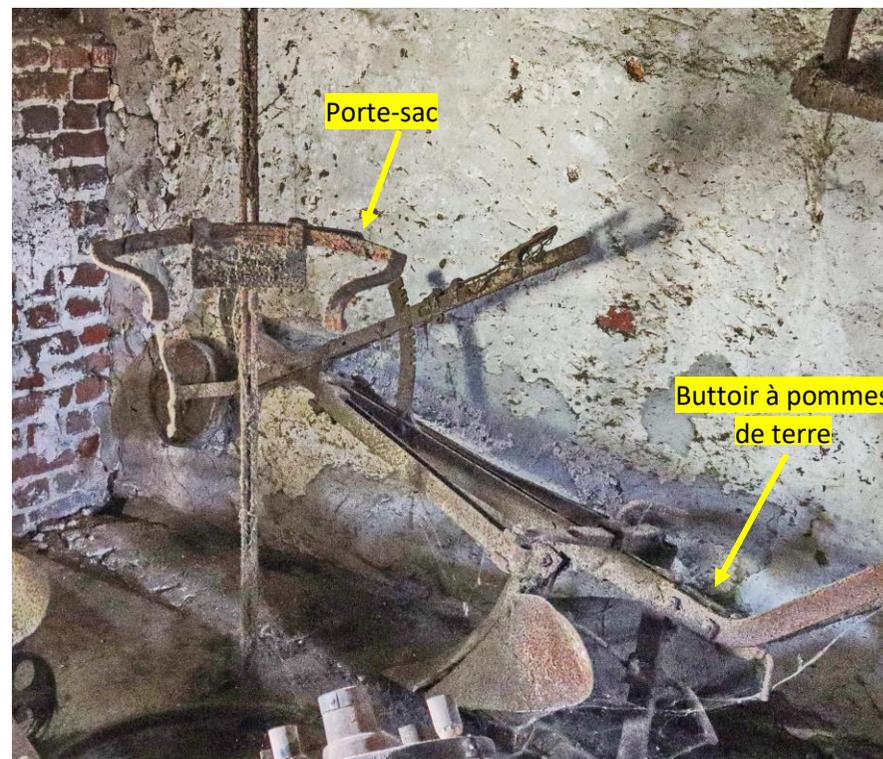
Un grand progrès fut réalisé avec l'invention du *tarare*. Apparu au début du 17^e siècle aux Pays-Bas, il est constitué d'un ventilateur et de grilles, le tout étant actionné par une manivelle, ou parfois un moteur. Le tarare de la ferme a été utilisé jusqu'au début des années 1990.



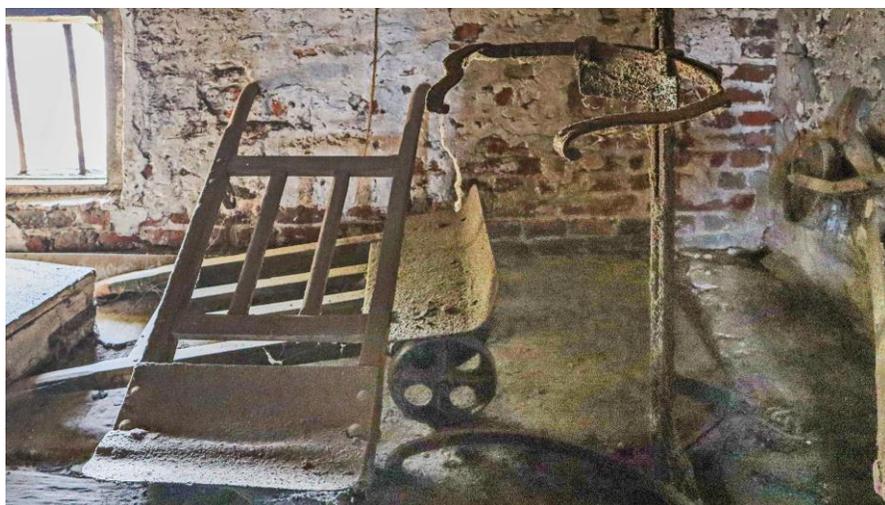
Une fois le grain séparé de ses déchets, il était stocké dans de grands sacs très lourds. Pour les remplir aisément, le fermier utilisait un *porte-sac*, réglable en hauteur et en largeur, les bras se rétractant sur eux-mêmes. Un pic permettait de tenir le sac.

En bas de la photo à droite, le *buttoir à pommes de terre*, tiré par un cheval, permettait de *butter* les pommes de terre, en ramenant de la terre au sommet

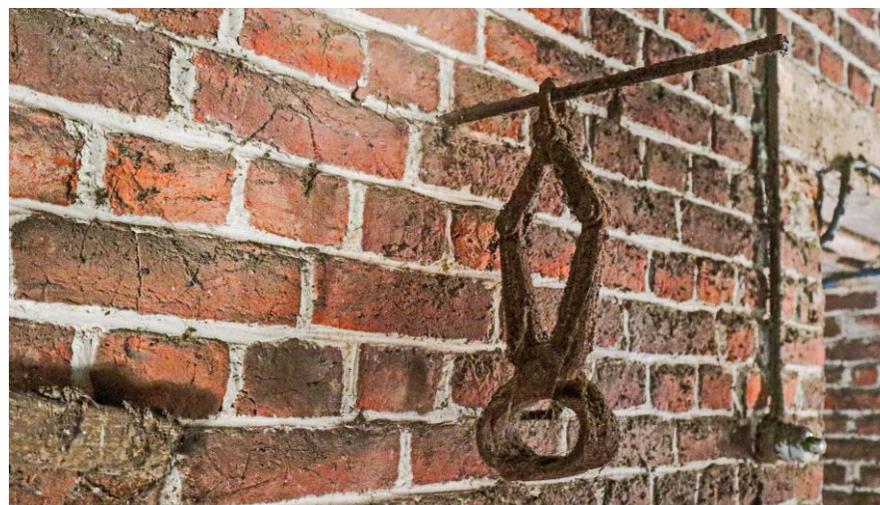
de la plante au fur et à mesure de sa croissance pour éviter que la pomme de terre ne verdisse et ne devienne toxique.



Le transport de sacs pouvait se faire grâce au *diable de meunier* de la ferme.



Une trappe existe au plafond du porche d'entrée, au travers de laquelle les sacs pouvaient être descendus. Ils étaient alors accrochés à une corde par l'intermédiaire d'une *pince lève-sac*. Lorsque la pince en forme de tenaille est soumise à une tension, celle-ci se referme et pince le sac, qui peut alors être descendu à l'aide de la corde passant par une poulie. Lorsque le sac touche le sol et qu'il n'y a plus de traction sur la corde, la pince s'ouvre et libère le sac.



Pour préparer la nourriture du bétail, il faut encore mouler le grain en petits morceaux. Cette opération augmente la surface de contact des aliments avec les enzymes digestifs des vaches, ce qui améliore leur digestion. La ferme possédait à cette fin un moulin électrique à céréales. Il a été utilisé tant qu'il restait des animaux à la ferme.

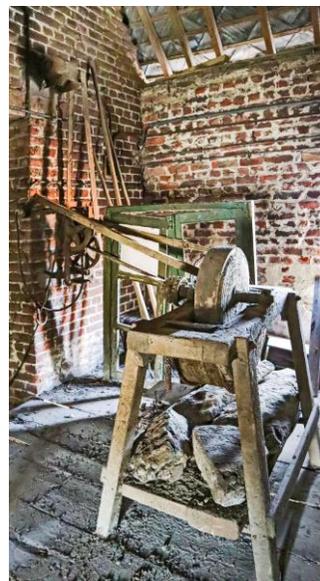


Pour nettoyer le sol des étables, le fermier utilisait un *crochet à ballot*. Le ballot était un gros rondin de paille dans lequel le fermier piquait le crochet et sur lequel il se plaçait. Le crochet était ensuite attelé à un cheval, qui tractait le ballot et nettoyait ainsi le sol de l'étable.



L'outil posé contre le mur est une ancienne grande *scie à bois*.

Pour aiguiser tous les outils comme les faux, les bêches, divers couteaux..., une meule en pierre naturelle en grès était bien utile. Elle était entraînée par une courroie reliée à un moteur électrique.



Une pièce d'attelage en bois pour une ancienne petite charrette, tractée par un bidet (petit cheval trapu à tout faire, qui servait indifféremment à la selle, au bât ou au trait) est encore accrochée à un mur.



Sur le mur extérieur d'une étable, contre lequel se trouvait autrefois un hangar à matériel, il est possible d'encore observer des bois de charpente qui dépassent : ils servaient à y pendre les attelages.



Pour terminer, la photographie suivante date de 1965 environ. Elle nous montre l'aspect qu'avait alors la ferme à cette époque. Le bâtiment démoli qui se trouvait initialement entre les deux portes charretières de la grange était un moulin à traction chevaline pour moudre les céréales : du temps de son existence, un cheval tournait à l'intérieur des murs pour entraîner une meule. Il était ouvert vers l'extérieur. Il pouvait aussi servir de battoir à grain.



WANSIN

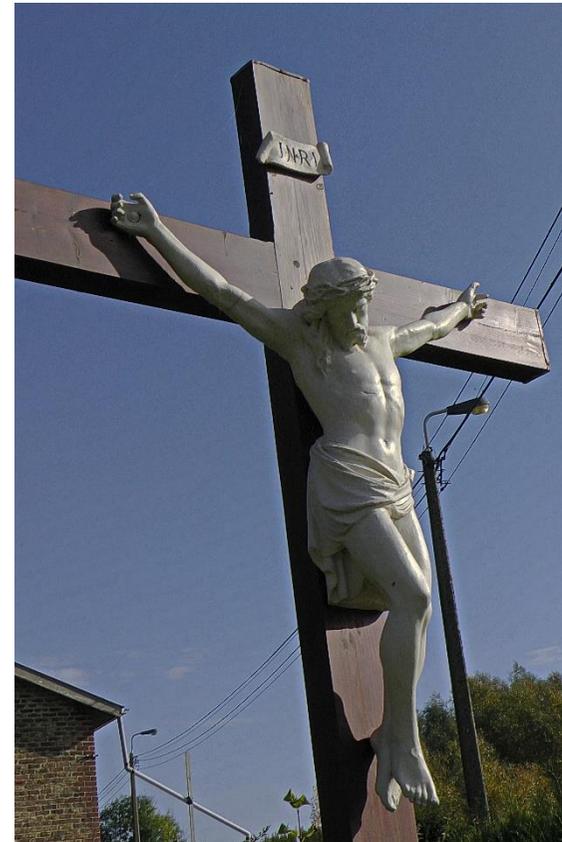
La vallée du ruisseau de Wansin

La rue de la Drève est la longue rue de la vallée qui longe le ruisseau de Wansin et qui relie l'ancien hameau de Chapeauville (ferme du Tchestia) à l'ancien hameau de Wansin (rue du Warichet et rue d'Orp).



Au coin de la rue de la Drève et de la rue de Wavre, en face de la ferme du Tchestia, se dresse le calvaire érigé en 1950. La statue du Christ est l'œuvre de M. Zogneri de Liège, la croix a été construite par *Émile*

Damoiseau et l'ensemble a été mis en place sur le terrain de M. *Gaston Delfosse-Libin* par *Ferdinand Dupont*. Le monument a été restauré grâce aux soins de la Commune il y a quelques années.



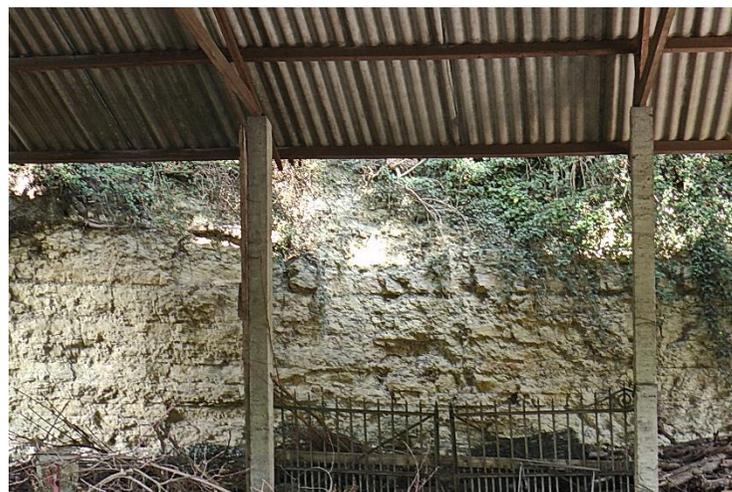
L'impasse qui monte à l'assaut du talus, à l'arrière du calvaire, est une portion de la rue de la Drève et est intéressante à plusieurs titres.



Dans le haut de la rue, des affleurements de tuffeau de Lincet sont omniprésents.



Ils peuvent même prendre l'allure d'une muraille.



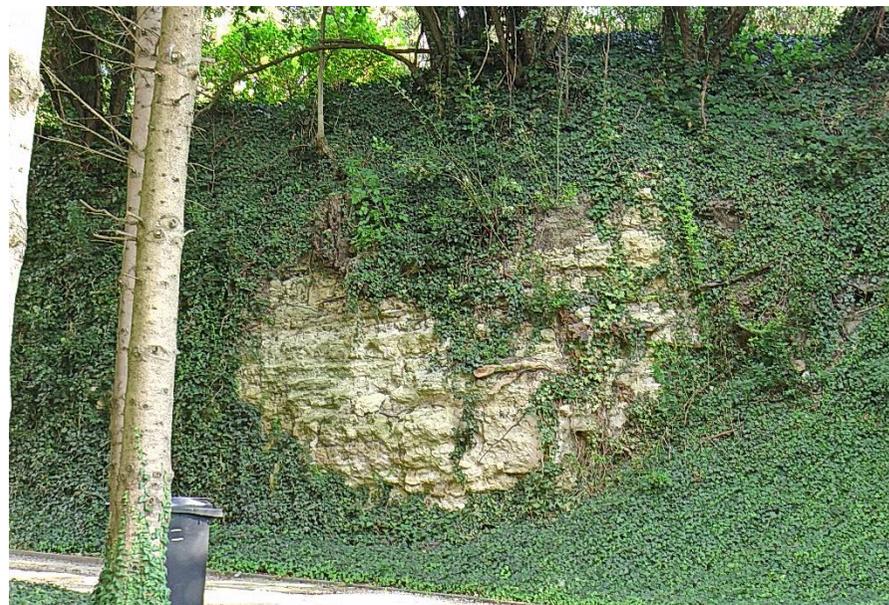
Cette roche a servi de matériau de construction entre autres dans la maison du bas de la rue.



Il y règne de plus un microclimat qui permet la croissance de palmiers dans les jardins.



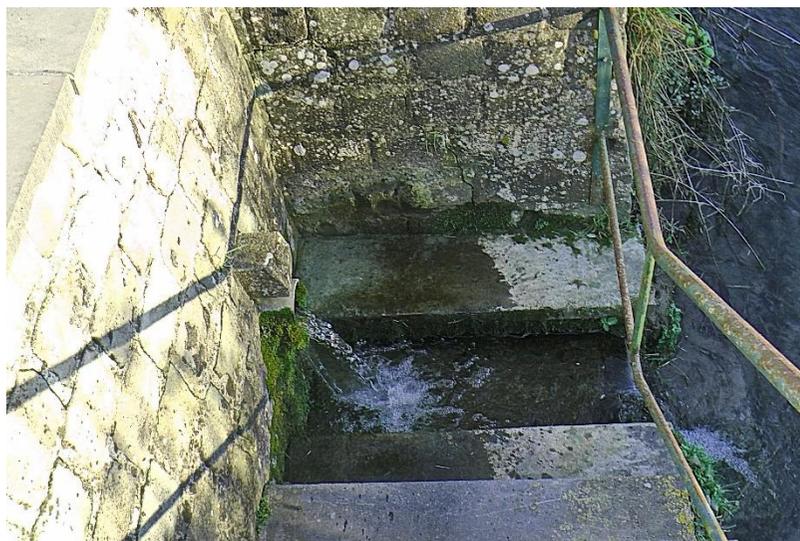
Tout au long de la rue de la Drève, d'autres affleurements restent visibles, notamment dans le chemin d'accès à une propriété située au-dessus de la vallée.



Peu après le carrefour avec la rue Permanne qui conduit à l'église se trouve cette ancienne petite ferme en long, bien entretenue. Pendant longtemps, elle fut le magasin du village et sa boulangerie, connue sous le nom de *Maison Doucet*.



À proximité, les eaux de nombreuses sources rejoignent le ruisseau, entre autres celles de la fontaine



Sainte-Apolline. Un peu plus bas, une fontaine a été restaurée par la Région Wallonne en 1990-1991. C'était autrefois un des points d'eau utilisés par les habitants du village. L'eau courante n'a été installée au village qu'en 1957.

Un peu plus loin, une petite maison remarquablement fleurie pourra retenir l'attention.



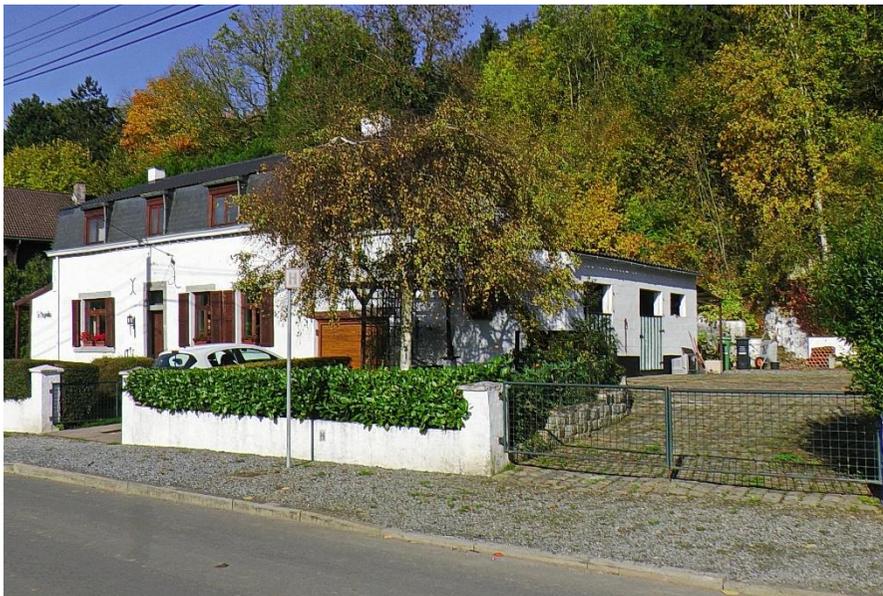
La construction voisine couverte de vigne vierge est éclatante en automne.



Autrefois, à proximité, un moulin à eau était installé sur le ruisseau de Wansin. Les murs qui encadraient le ruisseau à cet endroit sont encore visibles. Il s'agissait d'un moulin à huile et d'une batterie de chanvre.

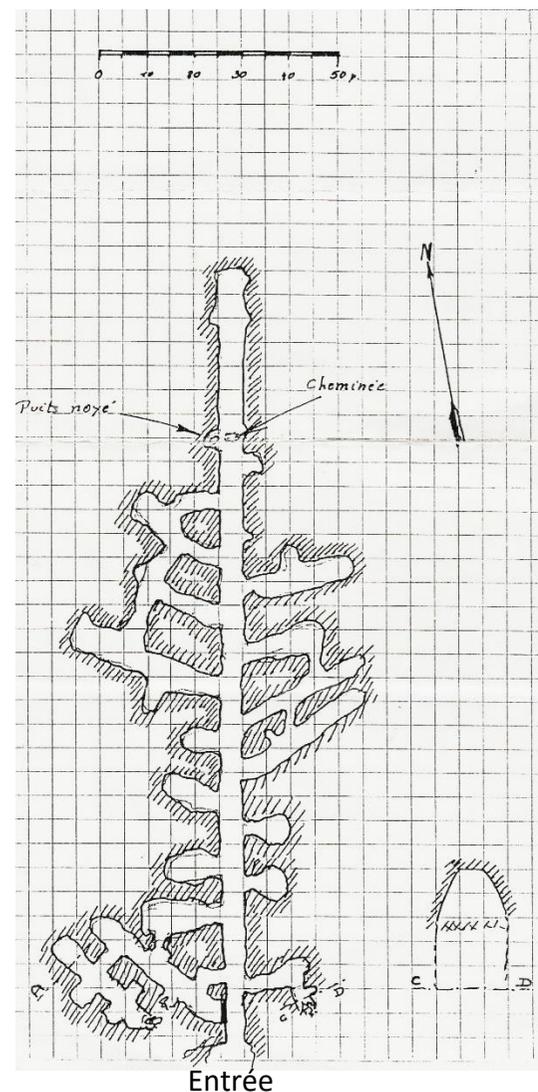


La maison du numéro 15 est également bien aménagée et entretenue, dans son écrin de verdure.



Dans son jardin se trouve à l'arrière le vestige d'un ancien lieu d'extraction de craie : il s'agit d'une carrière creusée dans le flanc de la colline, qui a servi par la suite de champignonnière. Les tunnels s'étendaient jusque sur une distance de 4 km, mais il ne reste plus accessible aujourd'hui qu'une galerie de 160 m, avec divers embranchements. Sa visite peut s'avérer dangereuse à cause des possibilités d'éboulements. Une espèce rare de chauve-souris y a trouvé refuge. En voici le plan tel qu'il a été établi par l'institut des

Sciences naturelles de Belgique.





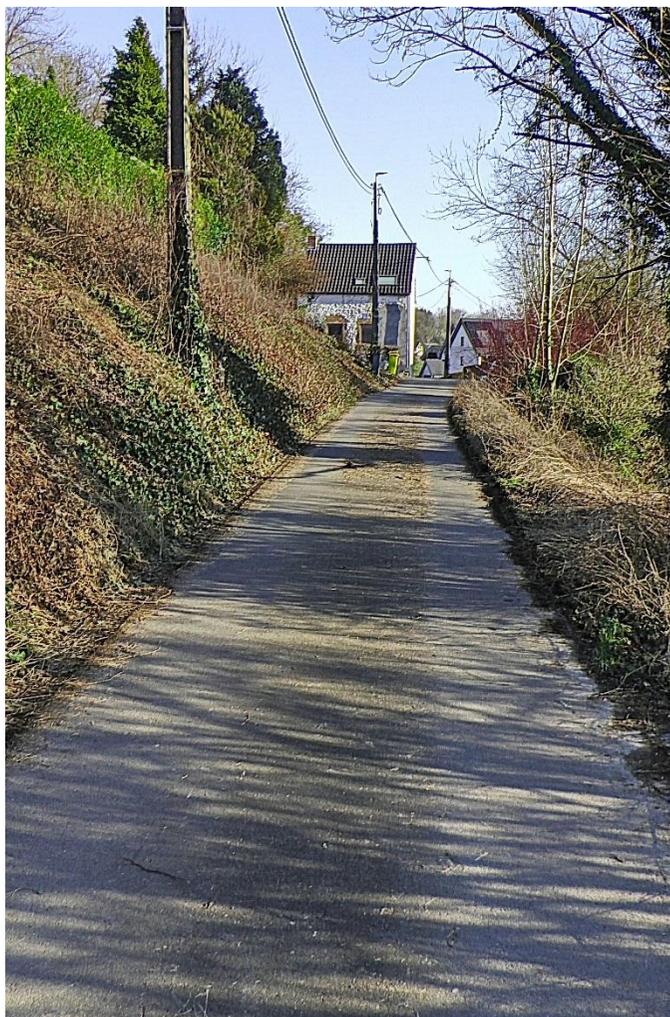
Le versant de la rive droite de la vallée donne une petite impression de montagne à cet endroit. Deux rues en forte pente y ont été tracées et sont des rendez-vous pour les cyclistes à la recherche d'efforts : la rue Pierre Esnée et la rue Émile Permanne. Ce n'est pas pour rien non plus que Wansin est une étape spéciale du rallye automobile de Hannut.



Le chalet en bois au bout de la rue de la Drève renforce encore l'idée de montagne. Vous êtes ici au cœur de la « petite Suisse hannutoise » !



L'étroite rue des Monts, à droite avant la traversée du ruisseau, conduit à une belle promenade arborée peu courante dans la région de Hannut.



Au bout de la rue s'ouvre un chemin, d'où se détache bientôt un sentier vers la droite. Le chemin tout droit permet d'accéder à l'endroit où se dressait autrefois un moulin à farine, à un endroit où coulait le ruisseau (il a aujourd'hui été dévié).

Par contre, le sentier qui s'élève vers le plateau conduit au lieu-dit *Les Monts* où se trouvaient les carrières (à ciel ouvert) de silex datant de la fin du néolithique. Le sentier même est toujours jonché de nombreuses pierres contenant des silex.



La promenade vers la gauche passe par le lieu-dit *Le Paradis* et, redescendant dans la vallée, conduit à la limite nord de l'ancienne commune de Wansin à l'ancien moulin d'*Audince* (on écrit aussi *Audence*).

Son origine remonte au 15^e siècle. Il tire son nom d'un petit ru, affluent du ruisseau de Wansin, qui prend sa source à proximité de la station de captage de la Société Wallonne des Eaux à Jandrain. Autrefois, le ruisseau de Wansin ne longeait pas la rue d'Orp à cet endroit, mais faisait un grand coude vers l'actuelle station d'Orp-le-Petit. Un bief, aujourd'hui disparu, alimentait le moulin. C'était un moulin à farine. Il diminua

d'importance à la suite du tremblement de terre du 18 septembre 1692. Le débit du ruisseau se réduisit à un sixième de ce qu'il était auparavant, si bien que le moulin devint inutilisable. Le bâtiment actuel, en briques peintes et calcaire, date du 19^e siècle. C'est aujourd'hui une propriété privée.



Plus en amont sur le ruisseau, sur la rue d'Orp, se trouve aujourd'hui la station d'épuration traitant les eaux usées de Thisnes et de Wansin. Elle a été mise en service en 2014. Elle est capable de traiter les eaux usées de 5 000 équivalents-habitants, et évite la pollution de l'Absoul, du ruisseau de Wansin, de celui de

Henri-Fontaine et de la Petite Gette. Elle devrait bientôt accueillir également les eaux usées de Grand et de Petit-Hallet.



La rue d'Orp nous ramène à Wansin par le lieu-dit « El Tower », où se trouvait aux 2^e-3^e siècles un établissement gallo-romain. De nos jours, la rue est de plus en plus bordée sur un de ses côtés par de nouvelles maisons qui allongent le village en direction d'Orp.



WANSIN

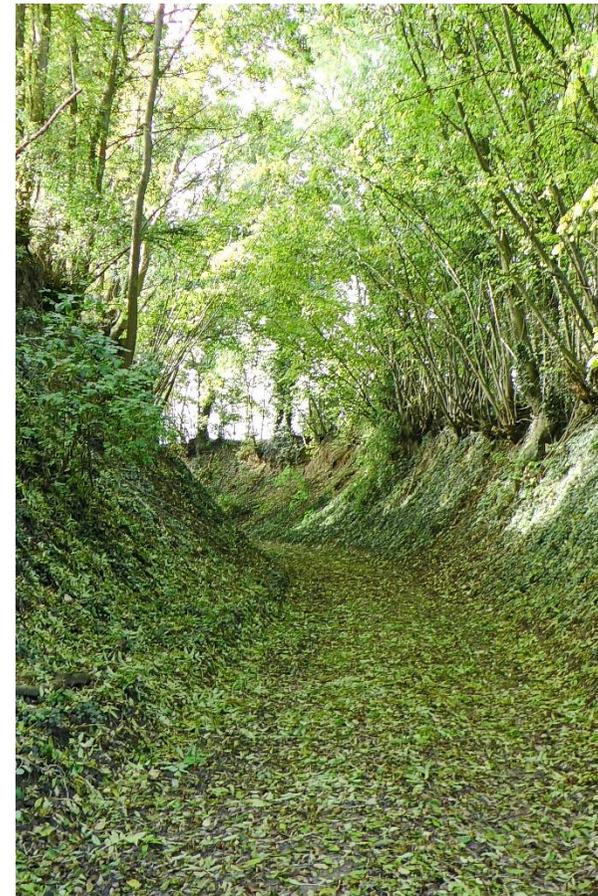
Le Cherra

Située au sud de la rue de Wavre, en face de la ferme du Tchestia, la rue du Cherra comprend quelques petites fermes et des maisons du 19^e et du 20^e siècle, qui ont souvent été restaurées avec goût. De nouvelles constructions récentes ont été ajoutées dans la zone d'habitat.



Le ruisseau de Wansin prend sa source au-delà des dernières maisons de la rue, dans un bosquet situé en contrebas. À droite, à une centaine de mètres

après le carrefour de la rue de Wavre, une ruelle se transforme en un agréable chemin creux aux talus arborés conduisant à Merdorp.



À la fin de celui-ci, plusieurs vues caractéristiques du paysage hesbignon sont observables sur les villages de Wansin, Merdorp, Thisnes, Petit-Hallet et sur un captage d'eau servant à l'irrigation des terres. Plus loin vers Merdorp, voici des zones où aucune habitation ni aucun arbre n'arrêtent la vue. C'est l'*openfield* qui caractérise les campagnes hannutoises.



WANSIN

Bâtiments remarquables des 18^e, 19^e et 20^e siècles

À proximité du Cherra se trouve l'impasse Mottet. Au numéro 1 de la rue se trouve l'ancienne forge du village, qui au 19^e siècle appartenait à *Gilles Dubois*, maréchal-ferrant de Thisnes. Le dernier exploitant de la forge était M. *Gerbehaye*. Après son décès vers 1960, le bâtiment a été fortement remanié puis a servi de café pendant quelques années. Actuellement, il sert de maison d'habitation.



Au numéro 3 de la rue se trouve une ancienne ferme en long datant de la fin du 18^e siècle.



Au centre se dresse le logis de deux travées sur deux niveaux, sous un toit de tuiles grises. La façade est cimentée et peinte en blanc. Elle est percée de baies en pierre calcaire. La porte d'entrée à linteau échancré et traverse date du 3^e tiers du 18^e siècle. Elle est flanquée à droite d'une fenêtre à meneau (séparation ver-

ticale en pierre). L'étage a été remanié au 20^e siècle.



À gauche se trouve une ancienne étable, dont la façade est également cimentée et peinte en blanc. Elle est ouverte d'une porte-fenêtre rectangulaire en calcaire et d'une fenêtre pastichant celle du logis. Le toit est également en tuiles grises et présente deux ouvertures de type « velux ». À droite s'élève une ancienne grange partiellement en silex, sous un toit de tuiles rouges.

Rue du Warichet, au numéro 6, est érigée, isolée en bordure d'une prairie, une belle maison de plan rec-

tangulaire en briques et calcaire. Il s'agit de l'ancienne ferme *Pauly*. Sa façade principale donne sur la prairie, la façade arrière est visible depuis la rue. Son toit est en plaques d'éternit.



La façade principale, tournée vers l'est, comporte cinq travées sur deux niveaux, sur de hautes caves percées de jours rectangulaires. La porte centrale rectangulaire en calcaire donne sur un perron de six marches. Elle est millésimée 1806 au linteau. Les fenêtres sont rectangulaires en pierre calcaire. Sous le toit, des trous de boulins en calcaire permettent de placer des pièces d'échafaudages. Une annexe servant

de garage a été construite du côté droit (de la façade principale).

La façade ouest, tournée vers la rue du Warichet, comporte seulement quatre travées sur deux niveaux.



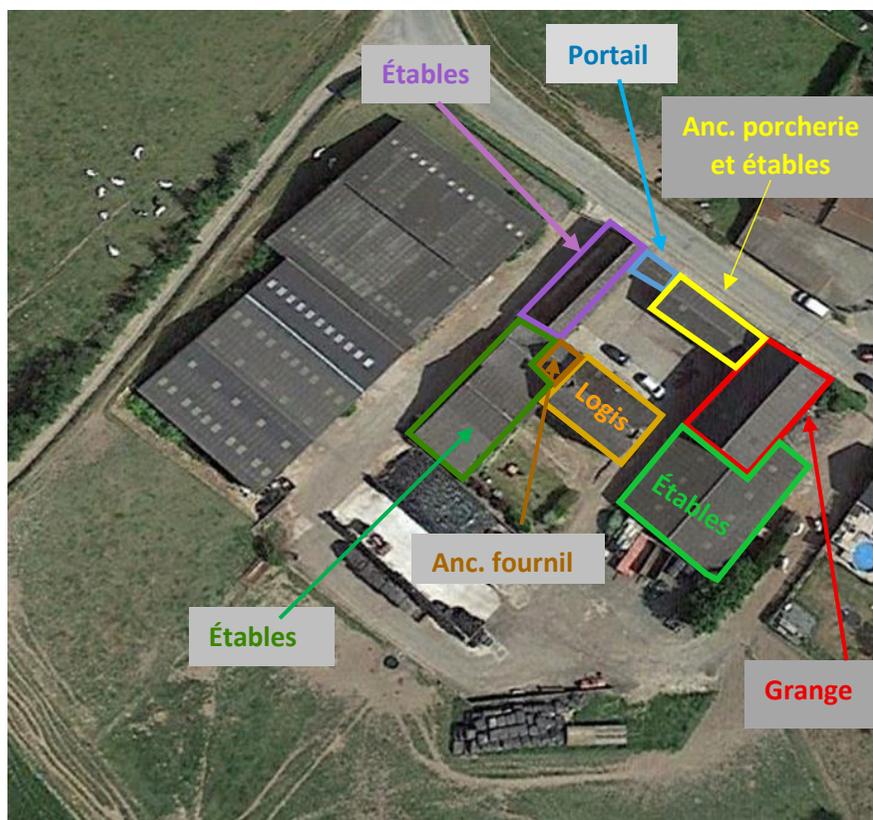
Rue d'Orp, au numéro 13, est érigée l'ancienne petite ferme Requette, clôturée de hauts murs de briques, qui conserve, parmi des bâtiments largement remaniés, un logis de trois travées sur deux niveaux, qui date du début du 19^e siècle.



La maçonnerie est en briques et les baies rectangulaires sont en calcaire. Des jours de cave oblongs en calcaire sont bien visibles. La porte rectangulaire donne sur un perron d'une marche. Le toit est en tuiles rouges.



En face, au numéro 14 de la même rue, s'élève la ferme de *Bernard Driessens*, spécialisée dans l'élevage de bovins destinés à la boucherie. Les propriétaires précédents étaient les *Gossiaux-Belleavoine*. Elle présente un ensemble de bâtiments relativement homogènes en briques et calcaire, qui datent de la deuxième moitié du 19^e siècle. Elle a été complétée de nombreuses étables modernes.



La photographie satellitaire de la propriété nous permet de mieux situer ses différentes composantes. La ferme du 19^e siècle est une ferme en quadrilatère avec une cour centrale, qui s'ouvre au nord sur la rue d'Orp au travers d'un majestueux portail. D'anciennes porcheries et étables prolongent le portail le long de la rue. Perpendiculaire aux précédentes, une grande grange prolongée par des étables ferme la cour du côté oriental. Le côté sud de la cour comprend le logis et un ancien fournil. Enfin, l'aile occidentale est formée d'étables. Des étables plus modernes ont été installées à l'arrière de l'ancien fournil, dans le prolongement des étables occidentales. Enfin, un grand complexe d'étables très modernes a été ajouté à l'ouest de la ferme du 19^e siècle.

Le grand nombre d'étables nous indique évidemment que cette ferme a pour activité principale l'élevage et l'engraissement d'animaux destinés à la boucherie. Elle abrite actuellement un peu plus de 160 bovins de la race blanc-bleu. Les vaches accouchent généralement d'un veau par an pendant trois à quatre années, puis sont remplacées par des plus jeunes. Après la naissance, le veau nourri au pis dépend totalement de sa mère pour sa survie. Tout d'abord, pour la prise de *colostrum*, le premier lait ingéré par le

nouveau-né après la naissance. Il est très riche en protéines et en anticorps, indispensables à l'immunité du nouveau-né pendant les premiers jours. Et ensuite, pour la satisfaction de ses besoins nutritionnels par l'intermédiaire du lait maternel. En effet, au début de sa vie, le système digestif du veau n'est pas développé et ne lui permet pas de se nourrir d'aliments solides. Seule la partie de son estomac appelé la *caillette* est fonctionnelle et lui permet de digérer le lait. Puis petit à petit, à partir de 2-3 semaines, les veaux commencent progressivement et naturellement à consommer des aliments fibreux (*herbe, fourrage...*), développant ainsi leur système digestif adulte. En conditions naturelles, cette transition d'une alimentation lactée vers une alimentation solide se fait progressivement sur plusieurs mois jusqu'au sevrage, qui correspond à l'arrêt de l'alimentation lactée pour le veau, et qui se produit entre 8 et 12 mois, généralement avant la naissance du veau suivant.

La mère joue également un rôle déterminant pour le développement comportemental du veau, en influant sur son comportement alimentaire et en facilitant le développement de son comportement social. En effet, durant les premiers jours, la mère est la seule partenaire sociale du veau et c'est pendant cette

période que le lien mère-veau se construit. On considère que ce lien est pleinement établi quatre jours après la naissance. Ensuite, petit à petit, tout en gardant son lien préférentiel pour la mère, le veau va interagir plus fréquemment avec les autres jeunes du même âge (*flairages, léchages, jeux de tête...*) créant ainsi des relations d'affinités. La séparation avec la mère se fait alors progressivement. Après l'arrêt de l'alimentation lactée par la mère, le lien mère-jeune peut perdurer, mais la mère s'occupe de plus en plus de son nouveau veau.

En fonction du sexe des veaux, leur destination est différente. Les veaux femelles sont, en majorité, destinés au renouvellement du troupeau, c'est-à-dire qu'elles sont élevées pour devenir de futures vaches laitières avec un premier vêlage prévu entre 24 et 36 mois en fonction de la race. Elles restent en général sur l'élevage de naissance durant toute leur vie. Les veaux mâles quant à eux sont destinés à être engraisés et abattus soit avant l'âge de 8 mois en tant que veaux de boucherie (*61 % des veaux*), soit avant 24 mois en tant que jeunes bovins (*12 % des veaux*), soit encore autour de 30-36 mois en tant que bœufs (*6 % des veaux*).

Découvrons à présent la ferme. Côté rue, l'accès à la ferme se fait par un portail à refends (c'est-à-dire dont les joints en creux ont volontairement été accentués pour créer un effet décoratif) en calcaire présentant un arc en anse de panier à clé moulurée. Le mur est paré d'une frise en briques, sous la gouttière.



Côté cour, le linteau est en bois et est surmonté d'une entrée de colombier rectangulaire en calcaire. Actuellement, ce dernier n'abrite plus de pigeon. Le toit est couvert de panneaux ondulés en éternit.



Le porche sert chaque année de lieu de nidification pour de nombreuses hirondelles, qui exécutent un merveilleux ballet permanent entre leur nid et la cour de la ferme à la recherche d'insectes pour nourrir leurs petits.

En forme d'hémisphère, formé de plus de 2000 boulettes de boue mélangées à de la paille ou du foin, les nids sont collés sous l'avant-toit du porche. Ils sont presque entièrement fermés et n'ont qu'une petite ouverture.



À gauche du portail, côté rue, se trouvent d'anciennes porcheries et étables. Leurs murs, en ressaut, sont aveugles.



Le toit en bâtière du bâtiment était autrefois plus pentu qu'aujourd'hui : son profil est encore visible sur le mur de la grange. Le faîte a été abaissé et le toit est aujourd'hui recouvert de panneaux ondulés en éternit.

Du côté de la cour, les ouvertures ont été refaites et sont complètement modernisées. Un ancien râtelier à foin pour des chevaux décore le mur. Une double porte coulissante donne accès au bâtiment.



Au-delà, l'aile orientale est occupée par un vaste bâtiment rectangulaire sous un toit d'éternit : il abrite la grange en large, prolongée d'une étable. Les portails de la grange présentent des arcs de briques ; les pignons sont percés de trois oculi de briques.



Le fond de la cour pavée est dominé par le logis de deux niveaux et trois travées. Au centre, la porte rectangulaire, encadrée de pierre calcaire, donne sur un perron de quatre marches et se trouve dans une partie de la façade légèrement en saillie sur les deux niveaux. Elle est encadrée de part et d'autre d'une grande fenêtre rectangulaire refaite. L'étage comporte cinq fenêtres rectangulaires à encadrement calcaire et appuis saillants. Le toit en bâtière à croupettes est



en tuiles. Le soubassement est en pierre calcaire et est percé de quatre jours de cave. Du côté droit, l'ancien fournil dont les baies rectangulaires en calcaire sont partiellement refaites est moins haut que le logis. Son toit en bâtière est couvert de carrés d'éternit.

De vastes étables sous fenils ferment la cour du côté ouest, à droite de l'entrée. Les murs donnant sur la cour sont percés de baies hétéroclites, dont certaines sont rectangulaires et en pierre calcaire.



Les murs donnant sur l'extérieur présentent six jours rectangulaires en calcaire. Le toit en bâtière est aussi couvert de panneaux ondulés en éternit.



La vue sur la ferme depuis les Monts ne manque pas de charme.



Pour accueillir tout le bétail vivant dans la ferme, de nombreuses étables modernes ont été construites à l'ouest des murs.







La ferme est entourée de nombreux pâturages où le bétail peut déambuler librement dès le retour des beaux jours. En Région wallonne, en moyenne, de 60 % à 80 % de la ration alimentaire des bovins sont constitués d'herbe. Les ruminants sont les seuls animaux de ferme parfaitement adaptés à utiliser l'herbe pour couvrir leurs besoins et la transformer en lait, en viande et en cuir. Avec en bonus la production d'engrais organiques (fumiers et lisiers) nécessaire à la croissance des cultures. L'herbe est un aliment naturel et, dans notre région, bon marché pour les éleveurs et qui entre peu en concurrence avec l'alimentation humaine.

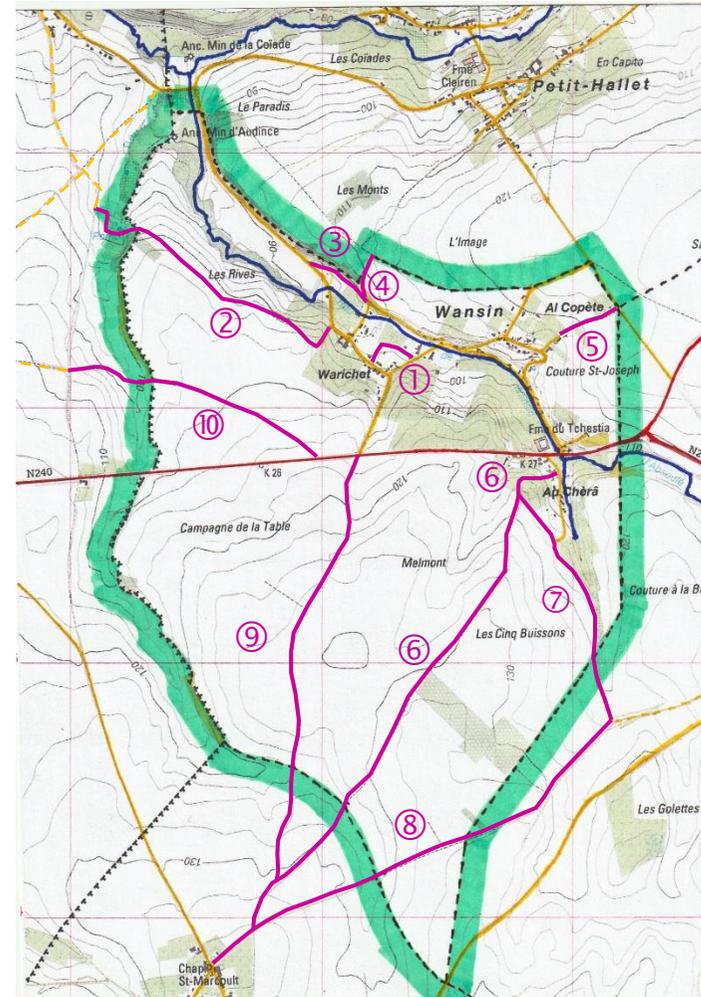


WANSIN

Les chemins et sentiers de Wansin

Parmi les chemins et sentiers qui traversaient autrefois Wansin, plusieurs ont disparu, mais il en reste néanmoins quelques-uns qui n'ont pas été modernisés. Dans les campagnes environnantes, de nombreux chemins agricoles, parfois revêtus, parfois empierrés ou couverts d'herbes (et de boue en mauvaise saison !) relient Wansin aux villages voisins. Sur la carte ci-contre, les routes sont en rouge ou en jaune et les chemins sont en pourpre.

Le chemin ① relie par l'arrière des maisons la rue du Warichet à la rue d'Orp : il porte le nom de « Chemin du Tiège ». Il s'agit souvent d'un accès vers des garages situés à l'arrière des propriétés. C'est aussi l'accès à la maison portant le numéro 2 sur ce chemin : elle est située à l'arrière des maisons de la rue du Warichet. Le chemin est empierré depuis cette rue jusqu'à la maison, puis il devient un chemin enherbé au milieu de jardins et d'une prairie bordée de grands arbres. Un très bel endroit bucolique à l'abri de la circulation ! Après un quart de tour à gauche, il est à nouveau empierré à hauteur de la maison portant le n° 4, puis il rejoint la rue d'Orp entre les maisons portant les



numéros 6^A et 8.

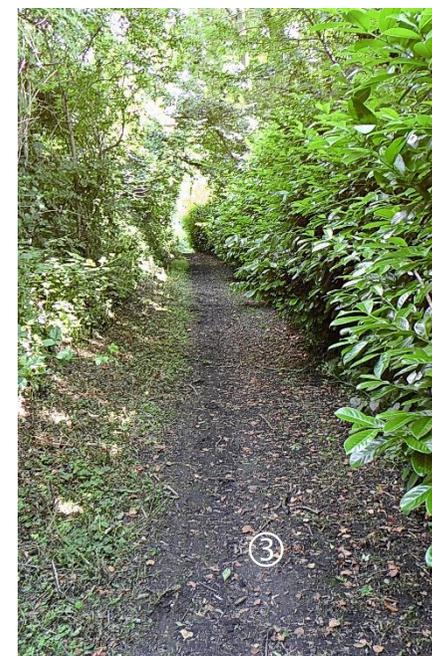


Le chemin ② se détache de la rue d'Orp juste après la ferme Driessens et s'élève dans les campagnes situées sur le versant gauche de la vallée du ruisseau de Wansin. Après un virage en angle droit vers la droite, il se dirige par les hauteurs vers la station de pompage de Jandrain de la Société Wallonne de Distribution des Eaux (SWDE). C'est le « chemin du Hottia », près duquel l'abbé Peuskens avait fouillé autrefois les champs pour y découvrir les traces d'une villa romaine. Ce chemin agricole n'est pas revêtu : il est donc couvert d'herbes en belle saison, mais il est également entaillé de profondes ornières creusées

par le passage des tracteurs. Celles-ci se remplissent d'eau en période de pluie, et le chemin devient alors difficilement praticable. Les vues qu'il offre sur la vallée boisée du ruisseau sont remarquables.



Le sentier ③ est le prolongement de la rue des Monts, qui rejoint la rue d'Orp en dehors du village, là où de nouvelles habitations ont été construites sur le côté gauche de la rue. Simplement enherbé, il se faufile entre les buissons envahissants. Il longe le pied du talus du versant droit de la vallée. Il est évidemment réservé exclusivement à la circulation des piétons et des vélos tout terrain. Vers la fin de son parcours, il longe l'ancien bief du ruisseau sur lequel se trouvait autrefois un moulin à farine, aujourd'hui disparu. Il reste parfois un peu d'eau dans le fossé, là où le bief tournait de 90° vers la gauche.

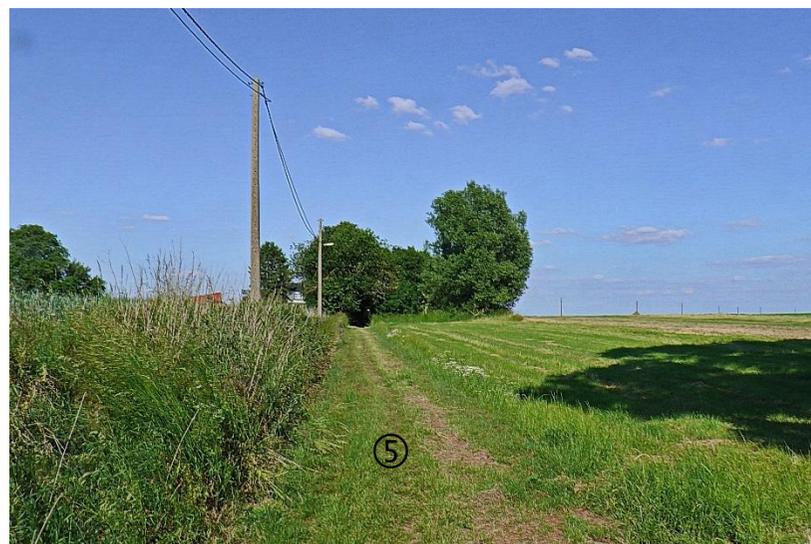




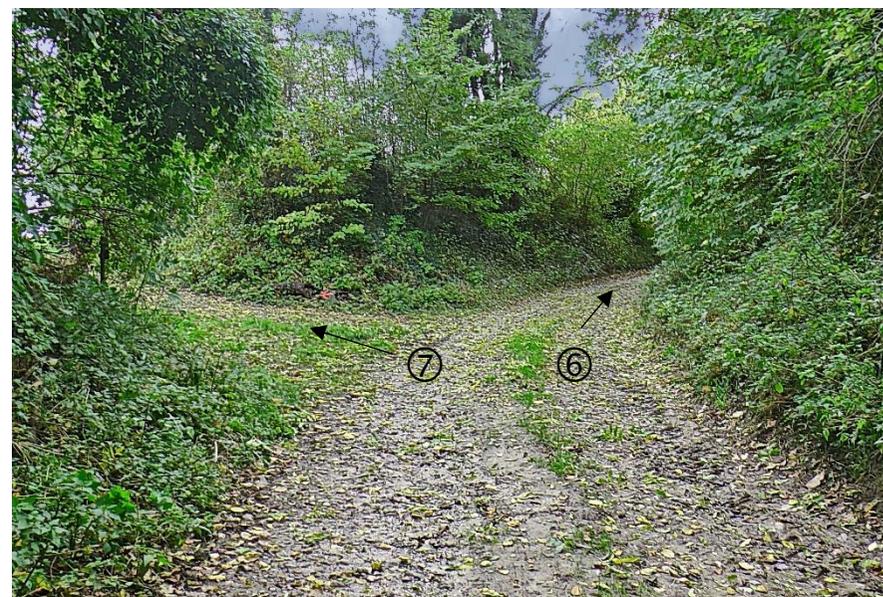
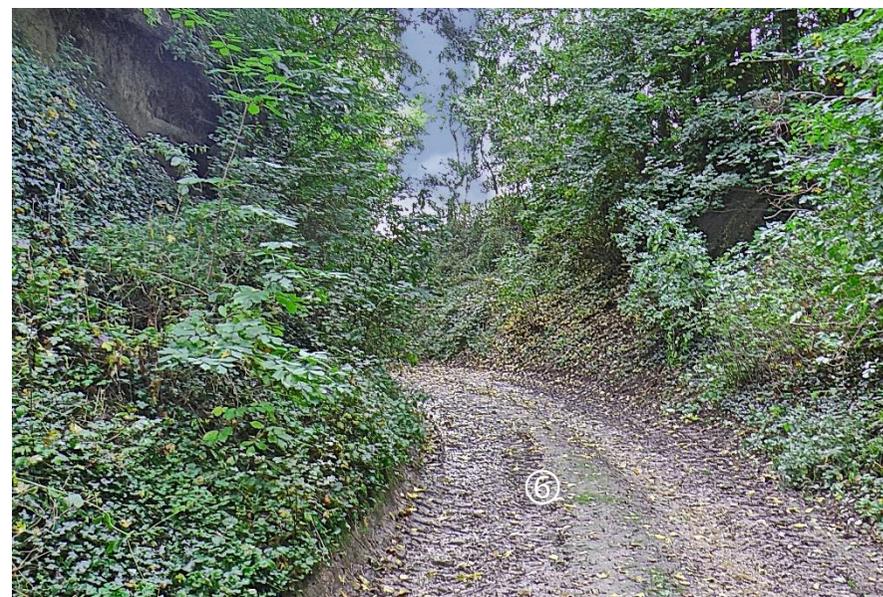
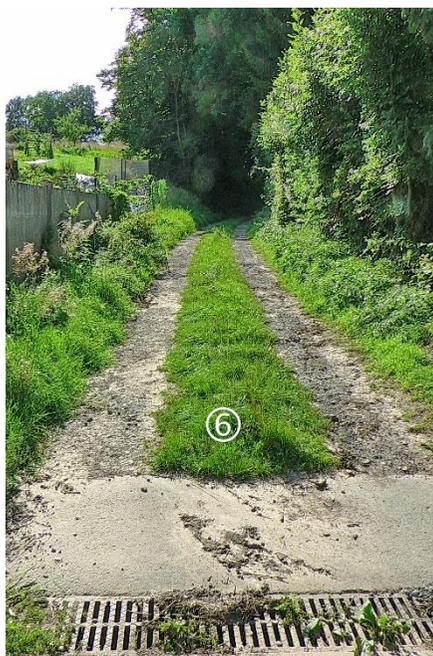
Le sentier ④ débute au même endroit que le sentier ③ et part à l'assaut du talus de la vallée en direction de Petit-Hallet. C'est le « sentier des Monts ». Il traverse la zone où nos ancêtres préhistoriques taillaient des silex. Il n'est donc pas surprenant de constater que le sol du sentier est couvert d'éclats de silex. Il atteint rapidement le plateau, sur le territoire de Petit-Hallet, où il rejoint un chemin F99c bétonné. De là, il est possible de se rendre au village de Petit-Hallet et à son église, en n'utilisant que des chemins F99c et des chemins de terre.



Le chemin ⑤ est le prolongement de la rue Émile Permanne. Celle-ci débute sur la rue de la Drève à proximité de la cabine électrique du village et s'élève sur le versant droit de la vallée en décrivant de grandes courbes qui rappellent les routes de montagne. Peu avant d'atteindre l'église Sainte-Apolline, la rue Émile Permanne tourne de 90° vers la droite et devient une petite ruelle, tandis que la rue qui continue tout droit s'appelle dorénavant la rue Sainte-Apolline. La ruelle se transforme alors bientôt en chemin couvert d'herbes : c'est le chemin ⑤. Il rejoint la rue de Wansin à la limite des territoires de Petit-Hallet, de Wansin et de Thisnes.



Le chemin ⑥ débute sur la rue du Cherra en face de la maison portant le numéro 6. Ce chemin très ancien relie le château-ferme de Wansin au hameau de la Chapelle à Merdorp. Il n'est pas revêtu et est partiellement empierré à proximité de la rue du Cherra. Par temps de pluie, il peut s'avérer très boueux ! Il prend immédiatement la forme d'un joli chemin creux dont les parois, qui renferment des terriers de renards ou de blaireaux, sont pratiquement verticales. Après un sévère virage à gauche, il s'élève progressivement vers le plateau.



Quelques centaines de mètres plus loin, une fourche se présente. Notre chemin ⑥ part vers la droite, tandis que le chemin ⑦, que nous observerons plus loin, part vers la gauche. Continuant son ascension, le chemin ⑥ parvient au niveau du plateau, où les champs s'étendent à perte de vue sans obstacle dans toutes les directions : nous sommes en plein *openfield*, paysage agraire dans lequel les champs sont ouverts, les grandes cultures (céréales, betterave sucrière ou fourragère, pomme de terre...) dominent, et l'habitat est groupé. Utilisé par les tracteurs, le chemin présente de nombreuses ornières.



Une légère dépression, où s'écoule un filet d'eau par temps de pluie, constitue la limite entre les anciens territoires de Wansin et de Merdorp. Ce dernier devient visible à l'horizon.



Le chemin ⑦ débute à la fourche où il se sépare du chemin précédent. Il accède rapidement au plateau, à l'arrière des jardins des maisons de la rue du Cherra. De grands arbres cachent les jardins du côté gauche, une grande étendue de champs longe le côté droit du chemin. Bientôt, le chemin rejoint l'extrémité sans issue (pour les voitures) de la rue du Cherra. C'est à proximité que le ruisseau de Wansin prend sa

source, dans un vallon entouré d'arbres.

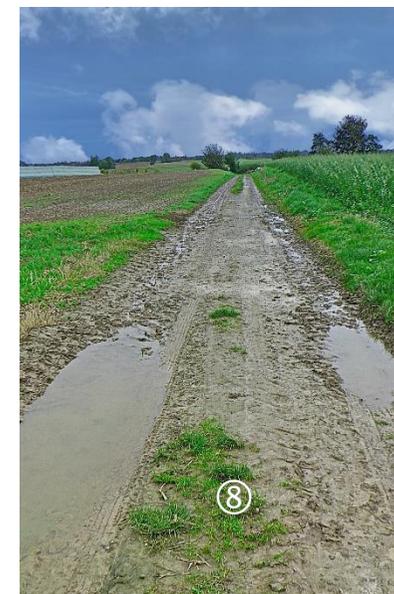


Une vallée sèche reste parallèle au chemin jusqu'à une zone boisée, au-delà de laquelle a été construit le bassin de la zone de prise d'eau souterraine dite « Fontaine du corbeau », situé sur le territoire de Thisnes. Cette réserve d'eau permet d'irriguer tous les champs avoisinants, y rendant possible la culture de légumes (petits pois, haricots, épinards...), même en période de sécheresse. Le chemin poursuit alors en direction de la rue de Merdorp à Thisnes et du chemin ⑧, qui suit.

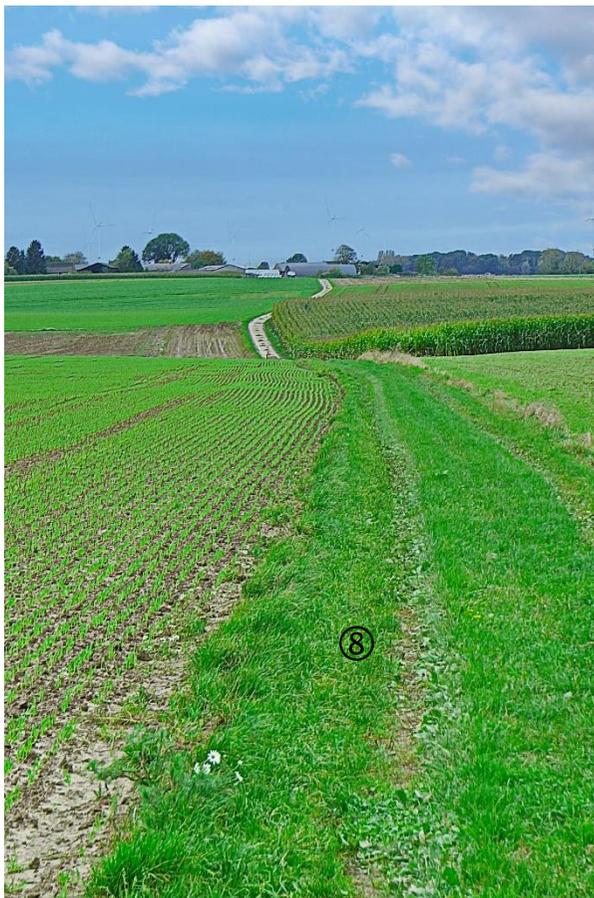


Le chemin ⑧ relie au travers des champs Thisnes au hameau de la Chapelle, à Merdorp. Il traverse le

territoire de Wansin sur une distance d'un peu plus de 500 m. En poursuivant le chemin ⑦ précédent jusqu'au carrefour suivant, le promeneur en provenance de Wansin se contentera de tourner à droite pour emprunter le chemin ⑧. Goudronné sur le territoire de Thisnes, ce chemin était autrefois l'assiette de la voie de chemin de fer vicinale qui reliait Thisnes à Merdorp. Peu avant de pénétrer sur le territoire de Wansin, le chemin quitte l'ancien tracé de la voie de tram et tourne légèrement vers la droite. Dès que le goudron disparaît, le promeneur est sur le territoire de Wansin.

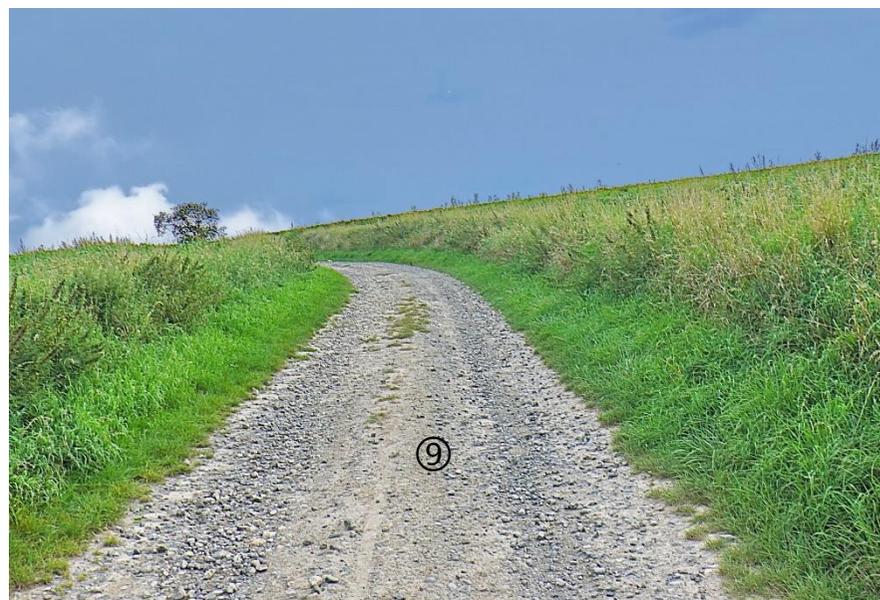


Le chemin boueux par temps de pluie se couvre progressivement d'herbes, puis amorce une petite descente vers une légère dépression, où s'écoule un filet d'eau par temps de pluie : elle constitue la limite entre les anciens territoires de Wansin et de Merdorp. Sur ce dernier, le chemin qui continue est alors bétonné.

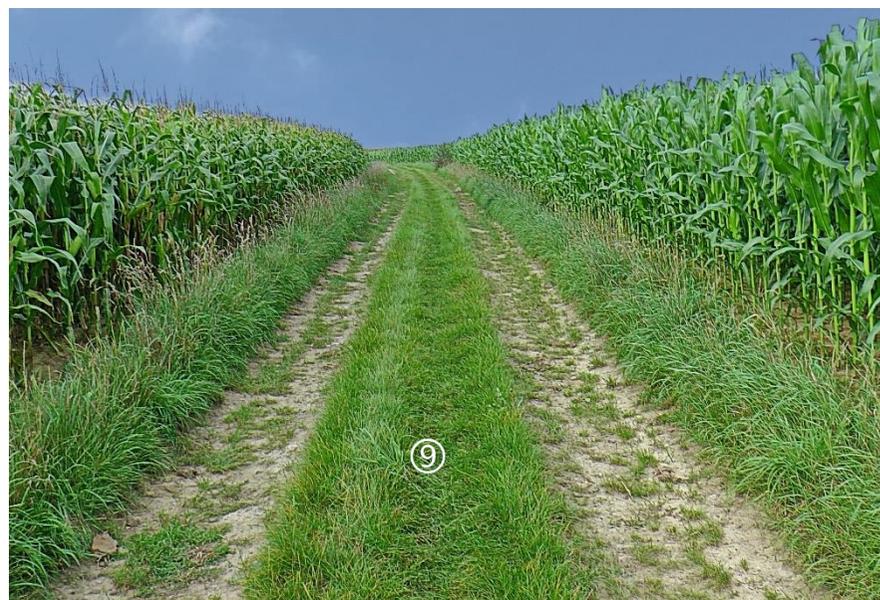
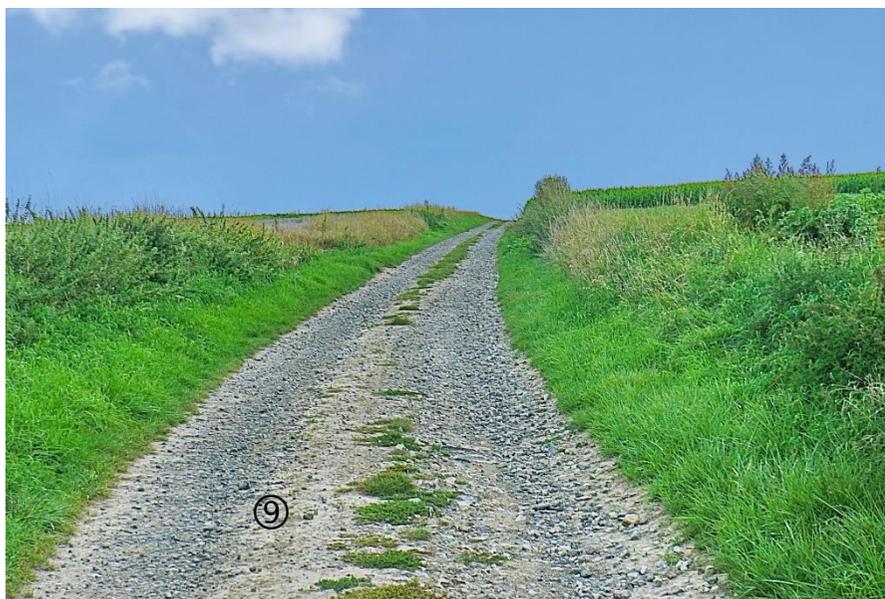


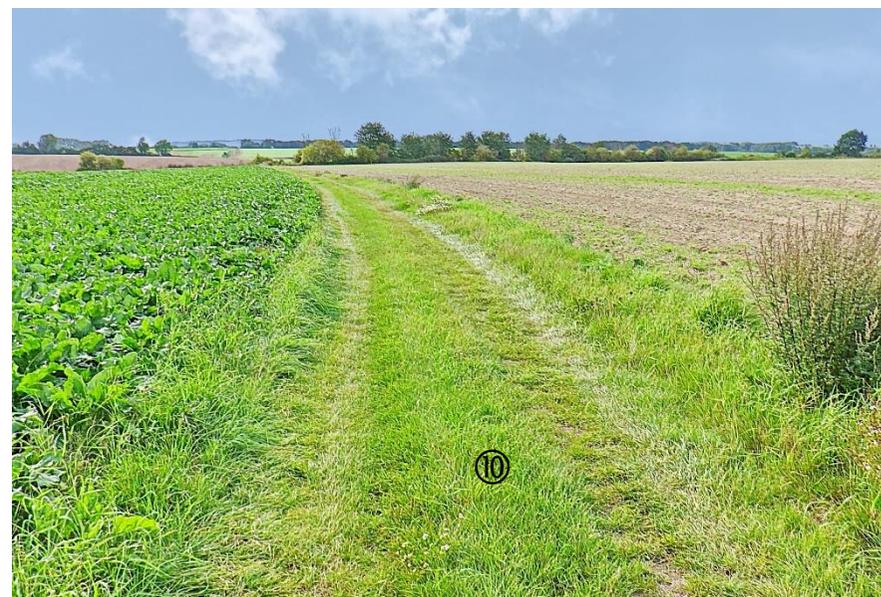
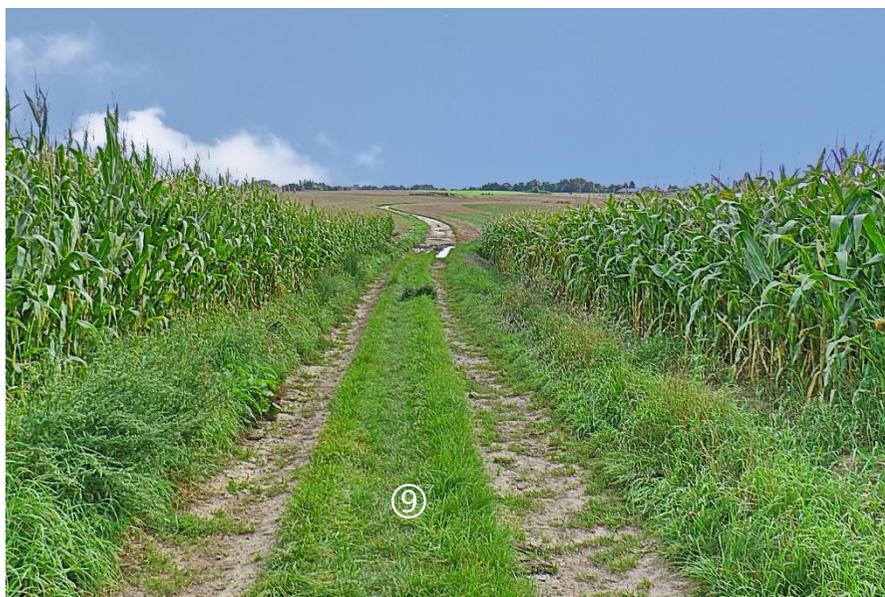
La boucle formée par les chemins ⑥ , ⑦ et ⑧ est une belle promenade d'une longueur proche de 5 km au milieu des champs. Par temps humide, de bonnes chaussures de marche sont nécessaires pour lutter contre les flaques d'eau et de boue.

Le chemin ⑨ relie la rue du Warichet depuis la rue de Wavre jusqu'au hameau de la Chapelle à Merdorp. Comme les précédents, il s'agit d'un chemin agricole non revêtu, avec ses habituels désagréments en période humide. Là encore, le promeneur se trouve plongé au cœur de champs ouverts, où la vue porte au loin sans rencontrer d'obstacle.



À proximité de la rue de Wavre, le chemin est bien empierré et s'élève lentement vers le plateau. Parvenu au bord du plateau, le promeneur doit prendre le temps de se retourner et d'observer le village où seules l'église et quelques maisons émergent des nombreux arbres du versant droit de la vallée. Les cultures changent tout au long de la balade : tantôt des grains, tantôt des pommes de terre, tantôt du maïs... Plus le promeneur s'enfonce dans les champs, plus les herbes envahissent le chemin. Moins de 1,5 km après le départ, le chemin s'abaisse quelque peu, puis est bétonné. Nous arrivons sur le territoire de Merdorp.





Enfin, le chemin ⑩ relie la *neuve cense* de Jandrain à la rue de Wavre, à proximité de l'intersection de cette dernière avec la rue du Warichet. Il s'agit encore d'un chemin agricole enherbé, puis faiblement empierré. Sur le territoire de Jandrain, le chemin traverse une petite vallée sèche située en amont de la station de pompage des eaux de la SWDE : il s'agit d'une zone protégée.

Au-delà, le chemin remonte quelque peu pour pénétrer sur le territoire de Wansin. Nous restons au milieu des champs, en très faible montée pour rejoindre finalement la rue de Wavre.





WANSIN

Les activités du Comité de Village de Wansin



Wansin Al Copète

Nous savons que l'école du village a définitivement fermé ses portes en 1979 et que le bâtiment a ensuite été mis en vente. Ceci explique pourquoi, au grand dam des villageois, il n'existe aucune salle de village à Wansin. L'administration communale de Hannut aimerait y remédier dans les années à venir, mais aucun projet concret n'a encore vu le jour jusqu'à présent.

Le manque de local adéquat ne décourage cependant pas le dynamique Comité de Village « *Wansin al Copète* », qui soutient activement la vie associative, sociale et culturelle dans le village ; il encourage ou met en œuvre des initiatives visant à y améliorer la convivialité ; il promeut l'image du village à l'extérieur.

Pour ce faire, il organise ou apporte son aide précieuse à l'organisation de plusieurs activités. Faute de local en dur, un chapiteau peut abriter le public en cas



de pluie. Voici une liste non exhaustive des activités organisées en 2024.

La fête de Sainte-Apolline le 3 février a été évidemment l'occasion de célébrer une messe.

Au mois de mars, l'épreuve *spéciale* légendaire du rallye (automobile) de Hannut se déroulant à Wansin a été comme

toujours l'occasion de faire la fête.

Une chasse aux œufs a été organisée comme chaque année à Pâques pour le plus grand bonheur des enfants du village.

La fête du village vers la mi-août s'est déroulée sous chapiteau. Elle a été accompagnée d'un copieux barbecue où trois viandes étaient proposées avec des crudités à volonté. Cette fête a été précédée quelques jours avant



d'une cérémonie commémorative à l'église Sainte-Apolline, en présence des porte-drapeaux des associations patriotiques de Hannut.

Début décembre, Saint Nicolas a distribué des cadeaux à tous les enfants sages du village.



Le sapin de Noël distribué par la ville de Hannut a été décoré et illuminé par les membres du Comité.

Enfin, une distribution de cadeaux aux aînés du village par le père Noël a été organisée peu avant le 25 décembre.



Pour terminer, si vous possédez un compte Facebook, vous pouvez accéder à la page du comité en indiquant « Wansin Al Copète ».

WANSIN

Visite virtuelle des bâtiments remarquables de Wansin

À partir de 2022, l'ASBL « Le Tour des Villages de Hannut » a décidé, en collaboration avec l'Office du tourisme, de réaliser pour chaque village visité une carte interactive, reprenant des codes QR permettant d'explorer virtuellement chacun des bâtiments remarquables du village. Chaque lieu repris sur la carte est documenté à l'aide de capsules vidéo et d'un quiz.

Cette carte interactive peut être téléchargée directement sur le site de l'ASBL : www.letourdesvillages-hannut.be. Il suffit alors de cliquer sur un des codes QR pour avoir accès directement au document vidéo ou aux questions du quiz. Ces dernières vous permettent de découvrir ce que vous avez retenu lors de votre écoute.

Une version « papier » de la carte interactive est également disponible ci-après, ainsi qu'à l'Office du tourisme de la ville de Hannut. Une plaquette reprenant les codes QR propres à chaque bâtiment est également appliquée sur la façade de celui-ci, dans le village. Dans les deux cas, pour avoir accès au document vidéo, il suffit alors d'utiliser son smartphone et

d'appuyer sur l'application « appareil photo » () , puis de centrer l'image sur le code QR jusqu'à ce qu'il soit net. L'appareil retourne alors un code URL. Il ne reste plus qu'à sélectionner le symbole « insérer un lien » () et la vidéo démarre.

Deux versions sont disponibles :

- l'une pour les adultes : ,
- l'autre pour les enfants : .

Les capsules vidéo sont le fruit d'un patient travail de Mme Viviane Souillard, par ailleurs trésorière de l'ASBL. Dans la version adulte, les textes explicatifs ont été rédigés puis lus par M. Marc Slingeneyer, membre de l'ASBL, en totale collaboration avec les autres membres. Les textes explicatifs de la version enfant ont été élaborés en collaboration avec l'école communale de Thisnes et les textes sont lus par des élèves de cette école. Nous remercions grandement ces élèves et leur instituteur *Julien Delchambre* pour leur fructueuse coopération.



Merci à :
Mme Bourdouxhe,
MM. Dehopré et Leurquin.

Édition 2025

Avec le soutien du
comité « Wansin Al Copète »

Avec la participation des élèves de
l'école communale de Thines :

Bogdan, Cyril, Émilie, Evy, Georges,
Louis, Maëlle, Sofia, Timéo.

Édition 2025



Voici en détail les codes QR des quatre sites de la version pour les adultes :



La vallée du ruisseau



La ferme du Tchestia

L'extérieur de l'église



L'intérieur de l'église



Et les codes QR des quiz correspondants, élaborés par M. Marius Meys, président de l'ASBL.



La vallée du ruisseau 1

La ferme du Tchestia



La vallée du ruisseau 2

L'extérieur de l'église



L'intérieur de l'église



Pour terminer, voici les codes QR des quatre sites de la version pour les enfants :



La vallée du ruisseau



La ferme du Tchestia

L'extérieur de l'église



L'intérieur de l'église



Et les codes QR des quiz correspondants :



La vallée du ruisseau 1

La ferme du Tchestia



La vallée du ruisseau 2

L'extérieur de l'église



L'intérieur de l'église



WANSIN

Bibliographie

Livres

Architecture rurale de Wallonie. 1989. *Hesbaye brabançonne et Pays de Hannut*. Pierre Mardaga, Liège, 234 p.

Delooz R. 2006. *Hannut et ses villages*. R. Delooz, Lonzée, 178 p.

Douette A. 2009. Quelques développements sur l'histoire de Thisnes en Hesbaye. Document PDF, 77 p.

Jespers J.-J. 2011. *Le nouveau dictionnaire des noms de lieux en Wallonie et à Bruxelles*. Racine, Bruxelles, 750 p.

Ministère de la Région wallonne, Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Logement, Division des Monuments, Sites et Fouilles. 1994. *Le patrimoine monumental de la Belgique, vol. 18/2 : Wallonie, Province de Liège, Arrondissement de Waremme*. Pierre Mardaga, Liège., 360 p.

Ouvrage collectif. *Croquis panoramique de Hannut*. S.I. Hannut, Hannut, 90 p.

Articles divers

Paquot Michel. 2003. *Wansin dans le Comté de Namur*. Saint-Servais. Brochure.

Peuskens N. (Curé) 1945-1952. *Notices pour l'histoire de la paroisse et de la Commune*. Notes manuscrites.

Peuskens N. (Curé) 1945-1952. *Registre de la Paroisse*. Notes manuscrites.

Sites WEB

Académie de Besançon, 2016. *Quelques traces du Cénomaniens*. <http://svt.ac-besancon.fr/quelques-traces-du-cenomanien/>, consulté en septembre 2016

Boulvain F et Pingot J.L. 2016 *Une introduction à la géologie de la Wallonie*. Université de Liège. <http://www2.ulg.ac.be/geolsed/geolwal/geolwal.htm>, consulté en septembre 2016

CPDT. 2013. *L'ensemble paysager des Plateaux brabançon et hesbignon*. <http://cpdt.wallonie.be/fr/content/les-plateaux-braban%C3%A7-et-hesbignon>. 2015, pp. 30-111

Institut Royal du Patrimoine Artistique. 2008. *BALaT (bases de données)*. http://balat.kikirpa.be/photo_print.php, consulté en novembre 2015.

Wikipédia. 2015. *Sainte Apolline*. https://fr.wikipedia.org/wiki/Apolline_d'Alexandrie, consulté en décembre 2015.

Remerciements

Ce dossier n'aurait pas vu le jour sans le concours de nombreuses personnes qui ont bien voulu donner de leur temps pour chercher et fournir de la documentation, relire les textes, donner des conseils, prodiguer des encouragements... Grand merci à toutes et à tous, et en particulier à Mmes Carine Bourdouxhe, Marianne Hargitai, Marthe Moureaux, Michèle Vos et Claudine Wauthier ainsi qu'à MM. René Begon[†], Éric Bidaine, Yvan Dehopré, Julien Delchambre, Bernard Driessens, Philippe Leurquin, Michel Paquot, Hélié Père[†], Patrick Potvin, Daniel Vanderslycken et Olivier Vopat.

Votre avis nous intéresse

Si vous désirez nous faire part de votre réaction après la lecture de ce dossier, si vous avez des renseignements complémentaires à nous transmettre, ou si vous avez décelé une erreur, n'hésitez pas à prendre contact avec nous en nous envoyant un mail à info@letourdesvillageshannut.be.

Un grand merci d'avance.

Note importante à l'attention des propriétaires de biens photographiés

Pour des raisons pratiques évidentes, il ne nous a pas toujours été possible de contacter personnellement tous les propriétaires de biens dont les photographies figurent dans ce dossier. Si, pour quelque raison que ce soit, vous estimez qu'une photographie d'un de vos biens n'a pas sa place dans ce dossier, n'hésitez pas à prendre contact avec nous en nous envoyant un mail à info@letourdesvillageshannut.be. La photographie litigieuse sera alors retirée du dossier dans les meilleurs délais. Merci pour votre compréhension.

